

Nouvelle Série

Le N° : 2,50 NF

N° 25

**BULLETIN  
DES SEANCES**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**



**Année 1962**



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
**NIMES** – 12, RUE PRADIER, 12 – **NIMES**

1962

# S O M M A I R E

## FAITS ACADEMIQUES

Décès de M. Léonard, membre non résident .....	3
Renouvellement du Bureau .....	3
Election de M. le Colonel de Balincourt, président et M <sup>e</sup> . Tailhades Vice-président .....	5
Election de M. Escolier, membre résidant .....	10-46
Relations avec l'Académie de Vaucluse .....	10

## COMMUNICATIONS

M. Bernardy : Recherches sur les noms collectifs .....	4
M. Velay : Gérard de Nerval .....	9
M. Boyer membre correspondant : Les origines Nîmoises de Jean Nicot .....	10
M. le Pasteur Barde : Antoine de Saint Exupéry .....	26
M. le Professeur Robert : Quelques observations sur la Démocratie Athénienne .....	44
M. le Pasteur Brunel : La valeur de la vie ; parallèle entre l'Ecclésiaste et Camus .....	54

## HOMMAGES

M. le Pasteur Cadix : Folklore Cévenol .....	9
--	---

# S O M M A I R E

## FAITS ACADEMIQUES

Réception de M. Escholier .....	59
Réception de M. Abauzit .....	69
Taux des cotisations .....	99

## COMMUNICATIONS

M. Des Guerros : François Bravay et le Nabab .....	92
M. Lacombe : Un poète méridional, Jean Soulairol .....	97
M. Des Guerros : Le Commandant Bazaine .....	101
M. Hugues : Le centenaire des Bourgañeïro de Bigot .....	104
Mme Dechery : Vers un Fédéralisme mondial .....	106

## POESIES

M. Noé : Poèmes .....	106
-----------------------	-----

# S O M M A I R E

## FAITS ACADEMIQUES

M. Pourtal de Ladevèze, prix de poésie .....	111
Deuil de M. le Professeur Brunel .....	111
Décès de M. le Commandant Chailley, membre non résidant .....	111
Réception de M. Vaugon, Préfet du Gard, Président d'Honneur de l'Académie de Nimes .....	122
Décès de M. Frank Rouvière .....	131
Relation avec l'Académie de Vaucluse .....	134
Hommage à M. Lacombe, Secrétaire perpétuel .....	138

## COMMUNICATIONS

Docteur Baillet : Marcel Chailley et son œuvre .....	112
M. Hutter : Isis chez Nemausus .....	114
M. le Bâtonnier des Guerrois : Le baron Feuchères, bienfaiteur de Nimes .....	127
Mgr Homs : A la Cour d'Espagne, dans le secret, une femme jésuite .....	132
M. Velay : La première représentation de Carmen	134
M. Seston : Le drame intérieur d'Albert Camus .....	140

## POESIES — HOMMAGES

M. Salles : Obro langadoucièno. Li Bourgadiero .....	133
M. Germain : Aperçu historique du Satapre de Sauve	134

Nouvelle Série

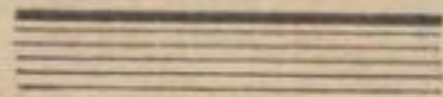
Le N° : 2,50 NF

N° 25

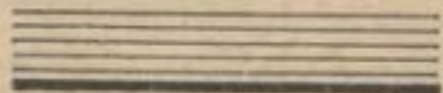
**BULLETIN  
DES SEANCES**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**



**1<sup>er</sup> Trimestre 1962**



**IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
NIMES – 12, RUE PRADIER, 12 – NIMES**

1962

**BULLETIN**  
**DES**  
**SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES**

---

**SEANCE DU 12 JANVIER 1962**

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Lignières, Président.

Étaient présents : M.M. Docteur Baillet, Chanoine Anthérieu,, Seston, Mlle Lavondès, Dupont, Bâtonnier des Guerrois, Colonel de Balincourt, Velay, Flaugère, de Régis, Hugues, Sablou, Davé, Barnouin, Pasteur Lauriol, Pasteur Brunel, Bâtonnier Lafage, André Nadal, Bernardy, Roger, Modeste ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet ; puis d'une réponse de M. Chamson. Il fait part du décès de M. Léonard, membre non résidant, savant historien, et exprime avec ses condoléances, les regrets de la Compagnie qui conservera son souvenir.

La séance publique annuelle aura lieu le 4 Février, à 16 heures 30, dans la salle du Conseil Municipal.

Il est ensuite procédé au renouvellement du Bureau.

Sont élus, en qualité de Président : M. le Colonel de Balincourt et comme Vice-Président : Maître Tailhades.

La Compagnie entend une communication de M. Bernardy qui est intitulée : « Recherches sur les noms collectifs dans le Gard et spécialement à Nîmes ».

M. Bernardy parle de ses recherches et des méthodes qu'il a employées et mises au point pour arriver à retrouver un grand nombre de sobriquets perdus ou oubliés.

Il a parcouru la quasi totalité des villages du Département, enquêtant à la fois, chez les particuliers et sur les places publiques, auprès des personnes âgées.

Ces surnoms sont tous en « langue d'oc » et en grande majorité péjoratifs, ce qui ne facilitait pas l'obtention de renseignements.

Cependant les résultats obtenus sont très satisfaisants grâce à la collaboration des « anciens » aimant le passé et le folklore.

Les sobriquets dont les Nimois furent gratifiés, à diverses époques sont ensuite évoqués, avec les circonstances qui ont fait naître certains d'entr'eux.



## SEANCE DU 26 JANVIER 1962

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Lignières, Président.

Étaient présents : MM Hutter, Monseigneur Anthérieu, Seston, Mlle Lavondès, Bâtonnier des Guerrois, Flaucère, Velay, Maître Tailhades, Barnouin, Pasteur Brunel, Colonel de Balincourt, de Régis, Bâtonnier Lafage, Nadal, Pasteur Lauriol, Bernardy, Modeste, Roger ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Hugues.

La Compagnie procède à l'élection de son nouveau Président.

M. Lignières prononce l'allocution suivante :

« Voici un an, mes chers confrères, j'avais l'honneur d'être intronisé dans mes fonctions de Président.

Le temps passe vite, inexorablement vite.

Au terme de mon mandat, je veux vous remercier tous du concours que vous m'avez apporté ainsi que des interventions diverses et des communications faites dans cette salle.

Ma gratitude va tout particulièrement, vous le comprenez à notre dévoué Secrétaire perpétuel, toujours sur la brèche, toujours sollicité et dont la sagacité n'est jamais en défaut pour résoudre les problèmes les plus délicats. Elle va aussi à notre Secrétaire-adjoint Maître des Guerrois, et à notre Trésorier qui, l'un et l'autre ont grandement facilité ma tâche. Qu'ils en soient ici vivement remerciés !

Cette année de présidence a été pour moi l'occasion de faire une précieuse expérience. Pour reprendre les termes de notre collègue, M. Seston, « elle m'a permis de m'ancrer plus profondément dans notre Compagnie ». Comme à lui, elle m'a démontré tout ce qu'un retraité peut retirer de bienfaits de nos séances ; elles



sont en vérité un parfait antidote à la sclérose intellectuelle qui nous menace avec l'âge...

Si elle m'a valu le triste privilège d'adresser un dernier adieu à nos confrères disparus, Max Vincent, Hilaire Enjoubert, Mme Nègre, M. Léonard, membres correspondants et des souhaits mêlés de regrets à M. Paganelli, retiré en Corse, elle m'a par contre accordé la joie de recevoir parmi nous nos nouveaux collègues : M.M. Bernardy, Modeste et Roger.

Si l'an dernier, Messieurs, j'avais eu la pensée saugrenue de me considérer, après mon élection, comme juché sur le parvis des honneurs, je serais amené à dire ce soir la phrase lapidaire : « Sic transit gloria mundi »...

Il n'en était nullement ainsi. Et vous savez que j'ai considéré mes fonctions moins comme un honneur que comme un devoir à me consacrer pleinement à notre Compagnie et à sa nécessaire rénovation.

Mes chers confrères, les Présidents passent, l'Académie demeure ! Et c'est à elle qu'il nous faut penser ; c'est à sa vitalité, à son rayonnement que nous devons nous consacrer chaque jour davantage les uns et les autres.

Il y a quelques années, notre ami, M. le Professeur Dupont, avant de quitter le fauteuil présidentiel pour le laisser à M. Paganelli, prononçait une allocution pleine de sagesse et mettait l'accent sur l'obligation pour notre Compagnie d'intensifier son action extérieure, sur la nécessité de veiller à la publication de nos « Mémoires » ; et il exprimait enfin le souhait que nous améliorions la tenue de nos diverses salles pour qu'elles soient dignes et de nous-mêmes et de nos visiteurs éventuels.

C'est là, Messieurs, c'est là l'essentiel du programme de rénovation — avec celui, indispensable, de nos finances — que j'ai moi-même amorcé cette année.

Ce programme, que vous avez bien voulu approuver, sera, j'en suis sûr, l'objet des soins attentifs de mon successeur.

Le deuil cruel qui a frappé M. de Balincourt l'été dernier, et auquel nous avons associé notre Compagnie

dès la première séance d'Octobre, l'a tenu éloigné de nous à la reprise de nos travaux.

Mais à l'heure qu'il est, notre nouveau Président est prêt à mettre au service de l'Académie non seulement sa culture que nous savons grande, mais encore son activité, son amour de l'action, qui est le propre des officiers de carrière.

Je sais par ailleurs, mon cher Président, que vous aurez en la personne de M. Tailhades, notre nouveau Vice-Président, dont je salue amicalement l'élection, une aide précieuse dans bien des domaines. Il en est un — et vous savez tous lequel — où son grand talent d'avocat pourra se déployer auprès de l'Assemblée municipale, pour le plus grand bien de nos finances : elles en ont besoin !

C'est donc en toute sérénité, mes chers collègues, que je vais reprendre ma place parmi vous ; et c'est avec confiance, M. le Président, que je vous prie de vouloir bien occuper le fauteuil présidentiel ».

M. le Colonel de Balincourt répond en ces termes :

« Mademoiselle, Messieurs, mes chers confrères,

Le 26 Mai 1950, l'Académie de Nîmes me faisait l'honneur de m'accueillir. Je tiens à évoquer aujourd'hui cette journée et le souvenir de ceux de nos confrères, combien nombreux, hélas !, qui m'entouraient alors et qui nous ont quittés pour toujours.

Me voici, grâce à vous, parvenu au faite des honneurs académiques. L'usage exige que le nouveau Président inaugure ses fonctions en donnant un échantillon de ce qu'il faut bien appeler ses talents.

J'ai relu ce jours derniers, un certain nombre d'allocutions prononcées par ceux qui, comme moi aujourd'hui, ont occupé pour la première fois la place dont je vous suis redevable. Je ne me suis pas contenté de reprendre contact avec celles que j'avais entendues depuis 1949 ; j'ai pu remonter dans un passé plus lointain grâce aux archives de mon grand oncle.

Dans l'ensemble, mes prédécesseurs ont remercié leurs confrères, avoué leur trouble devant l'ampleur de la tâche et la certitude de leur insuffisance. Puis, ayant fini par découvrir des motifs d'encouragement, ils ont reconnu qu'il n'y avait peut-être pas lieu de désespérer complètement.

Homme de tradition, que je ne confonds pas avec routine, je commencerai donc par vous prier d'accepter tous mes remerciements les plus sincères.

Quant au trouble dont nous avons tous souffert ou dont nous souffrirons tous, le mien a quelque chose de particulier.

Dans les toutes premières pages d'un de ses romans Anatole France parle d'un certain Fulgence qui « fidèle aux traditions de sa famille entra dans l'Armée ». Cette famille, d'ailleurs, appartient à ce que l'on appelle l'aristocratie de la guillotine. En fait, Fulgence descend de l'intendant d'une famille de l'ancien régime.

Pour un paquet d'assignats, cet intendant s'est rendu acquéreur du château, du donjon, du pigeonnier, des terres, des bois de ses seigneurs et finalement du nom, du titre, du blason et des traditions. Et Fulgence, dans le dernier tiers du XIX<sup>me</sup> siècle « entra dans l'armée. Il y fit une brillante carrière. Il parlait bien ».

Ces quelques mots ont été souvent commentés dans les papotes d'officiers. Ceux à qui les étoiles avaient été favorables se montraient fort mécontents de ce que leur réussite soit attribuée à la seule éloquence. Mais, en revanche, mes chers confrères, quel baume consolateur, quelle tranquillité d'esprit pour les autres, le jour où il leur fallait bien constater qu'aucune étoile n'était disposée à quitter le firmament pour venir se fixer sur leurs manches ! « Et voilà ! j'avais tout pour moi, mais je parle mal ».

La vie a de fâcheux retours et de cruelles vengeances ! Comment ne pas ressentir un trouble singulier quand, ayant de bonnes raisons de penser que l'éloquence vous fait défaut, on se voit, et cela pour une année entière, dans l'obligation d'être l'interprète des

membres de l'Académie de Nîmes, de les représenter en toutes circonstances, de diriger leurs discussions et qui sait ? de recevoir les personnalités éminentes qui viendront nous honorer de leur présence et nous faire profiter de leur savoir ?

Mes chers confrères, bien que ne me faisant aucune illusion sur le poids dont vous avez chargé mes épaules, je ne me sens ni accablé, ni même troublé plus qu'il ne convient. A vrai dire, j'ai, pour cela, d'excellentes raisons.

Si vous pouvez compter sur toute ma bonne volonté, sur mon zèle, sur mon véritable attachement à la mission qui m'incombe, je sais bien que la voie est facile pour moi ; il me suffira de suivre celle qu'a ouverte notre confrère, M. l'Inspecteur d'Académie Lignières. Je sais aussi que je peux compter sur l'inaltérable dévouement — le mot est à peine suffisant — de notre Secrétaire perpétuel, M. le Bâtonnier Lacombe et de son fidèle adjoint, M. le Bâtonnier des Guerrois. Je compte encore sur votre indulgence, votre urbanité, votre courtoisie qui rendent nos séances si agréables. Et j'oserai enfin parler de la sympathie dont j'ai été récemment entouré par vous dans la terrible épreuve que vous savez, et dont les marques m'ont touché plus que je saurais l'exprimer ».

L'Académie a ensuite applaudi une brillante communication de M. Velay sur Gérard de Nerval. Il a, en retraçant la vie et l'œuvre de l'auteur de « Sylvie », finement analysé l'inspiration de l'écrivain, rappelé les épreuves psychiques qu'il supporta avec courage jusqu'à l'heure tragique qui termina sa carrière.

M. le Pasteur Cadix fait hommage d'une plaquette qu'il vient de faire paraître sur le Folklore Cévenol.



### SEANCE DU 9 FEVRIER 1962

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel de Balincourt, Président.

Etai<sup>ent</sup> présents : M.M. Hutter, Docteur Baillet, Seston, Bâtonnier des Guerrois, Mlle Lavondès, Ligniè<sup>res</sup>, Flaugère, de Régis, Pasteur Brunel, Barnouin, Nadal, Bernardy, Pasteur Lauriol, Roger, Chanoine Homs, Hugues, membres résidants ; de Lordat, membre non résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Paganelli, devenu membre non résidant. M. Escholier est élu à l'unanimité des membres présents.

M. le Marquis de Lordat fait part du désir exprimé par l'Académie de Vaucluse, de procéder à l'échange de ses travaux avec notre Compagnie, désir qui est conforme à celui de l'Académie de Nimes.

M. Nadal se félicite de la façon dont la séance publique s'est déroulée dans la salle de la Mairie et tire des conclusions dont on pourra se souvenir l'année prochaine.

La parole est ensuite donnée à M. Boyer, membre correspondant qui fait une communication sur « Les origines nimoises de Jean Nicot » :

« Nimes a connu incontestablement un très grand rayonnement tout au long du XVI<sup>me</sup> siècle, à une période particulièrement brillante de la renaissance. La famille Nicot dont l'un des fils devait s'illustrer dans la diplomatie, les lettres, et l'introduction en France du tabac, fait partie de cette bourgeoisie qui durant ce siècle donna le ton à la société. Certes, les origines sont modestes, le départ parfois difficile, mais la rapide ascension et surtout le succès à la cour de France et dans les lettres de Jean Nicot méritent de retenir un moment l'attention des Nimois en particulier. Mais les ori-

gines de Jean Nicot sont par ailleurs, extrêmement intéressantes pour plusieurs raisons. Tout d'abord comme l'exemple d'un travail acharné de toute la famille et en particulier du père de l'ambassadeur, cela nous prouvera que même sous l'ancien régime, il était possible de parvenir à une haute situation dans l'échelle sociale. Les origines de Jean Nicot, nous apportent aussi des renseignements inédits, par exemple en ce qui concerne son titre de Seigneur de Villemain ou pour localiser à Nîmes sa maison natale ou tout au moins l'emplacement de cette dernière. Mais pour cela il faut aller aux sources et c'est ce que nous n'avons pas manqué de faire en consultant les archives du département. Les documents sont là, la recherche est parfois difficile mais toujours passionnante car elle permet de faire l'histoire au sens complet du terme. Comme toujours, les collections des notaires sont les plus riches en renseignements divers, grâce aux contrats de mariages, ou aux testaments, nous avons d'utiles précisions sur cette vie familiale à Nîmes au cours du XVI<sup>me</sup> siècle. Nos ancêtres vivent là et nous connaissons leurs soucis et leurs peines, ce qui nous les rend plus attachants encore. Et précisément, grâce à ces documents, nous pouvons placer la famille de Jean Nicot dans son contexte historique qui doit demeurer comme la base même de ce travail.

Mais avant d'étudier par le détail la famille du futur ambassadeur du Roi, nous devons quelque peu insister sur ce XVI<sup>me</sup> siècle dont les caractéristiques sont très particulières à Nîmes. Cela nous permettra de bien situer le climat et de placer cette étude ainsi que nous le soulignons plus haut, à la fois dans son contexte de temps et de lieu. Ces deux aspects sont en fait indispensables, ils permettent de saisir pleinement la vie de Jean Nicot, car sans aucun doute ce dernier a été déterminé par une jeunesse studieuse dans un milieu propre à la culture.

Nicot, est un homme de la Renaissance, par ses origines, son éducation, son mode de vie et aussi sa carrière. On se trouve en présence d'un véritable humaniste. Et c'est précisément les origines de cette vo-

cation que nous allons étudier ici. Nous serons alors à même d'apprécier et aussi d'admirer la carrière de cet homme qui devait devenir un grand ambassadeur, un lettré, et l'importateur du tabac en France.

\*  
\*\*

Nîmes sortait à peine du Moyen Age, il ne faut pas dire de l'obscurité car en fait cette période a d'incomparables attraits et chez nous de magnifiques restes sont encore visibles. Mais durant ce XVI<sup>me</sup> siècle, on se trouve en présence d'un mode de vie nouveau, qui se fait jour surtout à la suite de l'influence italienne. L'artillerie, qui ne cesse de se perfectionner, donne un sens nouveau aux fortifications et aux châteaux en particulier, il changent peu à peu de physionomie pour devenir d'agréables demeures où l'air et la lumière pénétreront de plus en plus. Dans les villes, à Nîmes par exemple on remplace les vétustes maisons construites en bois, par des hôtels particuliers en pierres, où les bucranes voisinent avec les gargouilles. Ils forment ainsi d'agréables et remarquables décorations dont les hommes du XX<sup>me</sup> siècle admirent encore la fière ordonnance. En 1560, pour la première fois, on installe l'éclairage dans les rues, la sécurité, et la tranquillité des habitants y gagneront. Les corporations sont en plein essort, leur fête annuelle donne lieu à d'interminables processions qui se déroulent dans les rues de la ville sous les acclamations populaires. Elles aboutissent à des chapelles et celle de Sainte-Eugénie conserve encore de nos jours des sépultures de compagnons de cette époque.

En 1533, de passage à Nîmes, le roi François I<sup>er</sup> fait démolir quelques bâtiments construits à l'intérieur même des arènes, cela pour sauvegarder notre antique amphithéâtre. Il donne le point de départ, à cette archéologie Nimoise qui devait donner au monde savant un très grand nombre d'érudits comme Emile Espérandieu ou Henri Bauquier. Puis le roi autorise la création d'un collège dont la réputation et la qualité de l'enseignement dépasseront très tôt les limites de la cité de Nîmes. Et dans cette ville, les érudits sont déjà nombreux, l'un

d'entre eux mérite cependant d'être cité, il s'agit de Jean Poldo d'Albenas qui vécut entre 1512 et 1563.

Au XVI<sup>me</sup> siècle, la ville comprend sept quartiers soit un total de mille quatre cent huit maisons à l'intérieur même des remparts, et cent quatre-vingt sept déjà dans les faubourgs qui commencent à prendre de l'importance. Et c'est dans cette ville que le jeune Jean Nicot recevra d'un très grand humaniste de la Renaissance Antoine Arlier l'enseignement qui le préparait à affronter de grandes tâches. Par la suite d'ailleurs à Paris, il aura l'occasion de rencontrer soit à la cour, soit dans les milieux littéraires, bon nombre de ses anciens amis Nimois. Mais il faut cependant un peu évoquer les ombres de ce tableau, car tout n'a pas été rose pendant cette période. Les épidémies de peste se succèdent, les plus célèbres ont lieu en 1516, 1520, 1521 et 1522, puis elles reprennent avec plus de violence après 1527. Ainsi que nous le verrons la famille Nicot, comme beaucoup d'autres sera fortement touchée par cette cruelle maladie. Mais il y a aussi les passions religieuses, qui atteignent, hélas, durant cette période, une sorte de paroxysme. Protestants et catholiques se font une guerre quasi constante qui sème partout la désolation. Tout cela marque d'une manière très profonde la population de cette époque, dans les familles on se divise, il y a déjà des mariages mixtes, c'est le cas pour celle de Jean Nicot. Deux documents sont à ce propos dignes d'intérêt, et il convient ici de souligner leur importance. Le testament du père de l'ambassadeur tout d'abord en date de 1543 et passé à l'intérieur de l'église du Capdueil près de notre actuelle Maison Carrée chapelle du couvent des Augustins. Dans ce texte, le père du futur ambassadeur, invoque la Vierge et les Saints après avoir fait le signe de la croix, il veut être enseveli dans le tombeau de ses ancêtres « qui est dans le couvent des Augustins de Nimes ». De nos jours il est impossible de localiser d'une manière précise ce tombeau de la famille Nicot. Par ailleurs, le défunt sera conduit en terre par quatre pauvres de l'hôpital et leur fera de larges aumônes comme nous aurons l'occasion de le voir en étudiant un peu plus par le détail le tes-



tament. C'est donc un catholique qui meurt, un homme charitable, un homme de bien.

Par contre le testament de la mère de l'ambassadeur, que nous avons trouvé aux archives du Gard, présente un tout autre aspect. Alix Dupré qui fut la seconde femme de Jean Nicot possède elle aussi d'éminentes qualités chrétiennes dans ce document qui date du 10 Mai 1573, elle lègue 10 livres aux povres de l'église Réformée. Un tel geste est incontestablement celui de quelqu'un qui appartient à la Réforme sans cela il serait très difficile de l'expliquer. Alix Dupré a-t-elle adhéré au protestantisme après son mariage, ou appartenait-elle à cette religion, telle est la question que l'on est en droit de se poser car pour le moment les documents sur ce point font défaut.

Ce XVI<sup>me</sup> siècle se présente donc comme une période extrêmement curieuse, faite de contraste extrêmement saisissant. C'est dans ce climat que sera formé le jeune Jean Nicot. Au collège, il suivra l'enseignement de maîtres éclairés, mais il souffrira incontestablement des luttes qui mettent aux prises ses concitoyens. Tout cela contribuera sans aucun doute à former un homme au sens absolu du terme.

Après avoir évoqué ce climat si particulier du XVI<sup>me</sup> siècle et avant d'envisager les parents, les frères et sœurs de l'ambassadeur, il convient de rechercher les origines de la famille. C'est là une sorte d'opération qui s'impose car cela permet d'avoir de très intéressants renseignements. Hélas, une fois de plus les documents d'archives sont très rares, et c'est à la date du 18 Octobre 1477, que nous trouvons pour la première fois le nom de Pierre Nicot, grand-père de l'ambassadeur. A cette date, Jean Soleyrols, avocat à la cour du sénéchal, somme et requiert Jean Papard et Pierre Nicot, notaires et scribes de la cour du sénéchal de Nimes, de lui remettre les pièces d'un procès. Mais nous ne savons rien d'autre, en ce qui concerne les origines de la famille. Malgré tout, on suppose qu'elle était originaire de Montinhargues, au diocèse d'Uzès, comme celle du célèbre Arlier qui était d'ailleurs un ami et le resta de

longues années. On trouve encore dans un compoix de 1480, le nom de Pierre Nicot, il possède les deux tiers d'une maison rue de l'Espisserie, le reste appartient à un chanoine de la Cathédrale Raymond de Saint Jean. Au travers de ces rares documents, nous pouvons malgré tout, connaître un peu le mode de vie de cette famille, son standing comme l'on dirait aujourd'hui. Pierre Nicot, notaire à la cour du sénéchal, nous apparaît comme un homme d'affaires extrêmement modeste, qui reçoit uniquement les testaments de gens humbles et peu fortunés. Son étude lui rapporte tout juste de quoi faire vivre sa famille, dans toute sa carrière nous trouvons une seule affaire assez importante et probablement très intéressante au point de vue rapport. Le 6 Janvier 1486, il vend la Seigneurie de Castelnaud. On se trouve donc en présence d'une famille qui représente la petite bourgeoisie de la ville. Le grand père de l'ambassadeur annonce déjà cet honnête homme dans le sens du XVIII<sup>me</sup> siècle et surtout la Renaissance qui devait marquer si fortement notre cité. Pierre Nicot occupait très probablement le plus clair de son temps comme les notaires de l'époque au siège de la Sénéchaussée, nous avons la date de sa mort 1518. Il s'éteint comme un homme de bien et rejoint très probablement le tombeau de famille dans le couvent des Augustins. Il laisse cinq fils qui connaîtront, comme nous allons le voir maintenant, des fortunes très diverses.

Nous laisserons de côté pour le moment Jean Nicot, qui fera l'objet, plus loin, d'une étude particulière. Il faut cependant constater avant de poursuivre que le prénom de Jean est très répandu dans la famille, nous le retrouverons d'ailleurs très souvent par la suite.

C'est tout d'abord Jean Nicot, notaire à Beaucaire, entre 1530 et 1553 qui ouvre la liste des fils de Pierre, on trouve là, encore une fois, le prénom de Jean. Il épouse, dans cette ville, la fille aînée de Mathias de Gardonne ; deux enfants naissent de cette union : Bauzile, qui sera docteur en droit en 1557 et Jean, praticien à Beaucaire, vers la même époque. Tous deux sont des personnages très effacés, de peu de renom. Bauzile, malgré son titre de docteur en droit, n'a pas un rôle

de premier plan. Un autre Jean préférera le négoce, il s'installera comme commerçant à Beaucaire, vers 1523, les renseignements à son sujet sont encore très rares, il épouse une certaine Jeannette Ferrier et meurt vers 1553, sans laisser de postérité. Ogier, lui aussi, sera encore notaire à Beaucaire vers 1580, enfin, Antoine aura une vie pleine d'incidents dont nous pouvons brosser ici les grandes lignes. Il épouse en premières noces Jeanne, fille de Jean Boycier, notaire à Nîmes, puis Guinette, fille de Pierre Bolze, marchand de la cité. Antoine est tout d'abord notaire, il exerce cette profession pendant quelques temps, sans grand succès semble-t-il, et par la suite, nous le trouvons marchand. Mais les affaires sont, hélas, peu brillantes et la situation devient, de plus en plus mauvaise. Fort heureusement, Antoine hérite d'un cousin Gilles Morice, ce qui pendant un certain temps, lui assure un peu d'aisance. Ses opérations commerciales périssent ensuite et nous n'entendons pratiquement plus parler de lui.

La famille Nicot prend peu à peu sa place dans la cité et surtout dans la société du temps. Ses membres n'ont pas encore de situations très importantes, mais peu à peu nous les voyons émerger et occuper les postes notaires, praticiens ou greffiers, ce fait mérite sans aucun doute d'être souligné. Mais c'est surtout Jean Nicot, le père de l'ambassadeur qui va parfaire cette réussite grâce à son travail personnel, il donnera le départ à une véritable marche en avant dont nous allons maintenant poursuivre l'étude.

Nous devons donc parler du père, de la mère et des frères du futur ambassadeur. Ce dernier reste sans aucun doute l'un des plus importants maillons d'une chaîne qui est extrêmement longue. Deux mariages successifs vont le placer à la tête d'une nombreuse lignée, et ses enfants s'illustreront de diverses façons. Les textes d'archives nous permettent d'avoir un peu de précisions sur la personnalité de Jean Nicot qui est qualifié de scribe et notaire criminel en l'auditoire de la sénéchaussée de Nîmes. C'est en fait le type même du bourgeois de la Renaissance, ou au moins du début de cette grande période. Car malgré ses titres, et ses

propriétés de Redessan, Jean Nicot arrive tout juste à faire vivre sa famille. La famille mène donc une existence très modeste dans cette maison qui fera l'objet plus loin de quelques commentaires et qui devait se trouver sur l'actuelle place de l'horloge. Le quartier lui-même nous permet de supposer que cet immeuble n'était pas très important. Quelle était également l'importance de son étude ? Dans son testament de 1543, nous trouvons une mention « la chambre des clercs », ceci nous laisse supposer que Jean Nicot avait quelques employés. Mais nous savons aussi que les nombreux actes qui sont passés dans cette étude sont ceux de familles très modestes, ils ne devaient pas rapporter beaucoup d'argent au notaire.

Jean Nicot épouse en premières noces, une certaine Sofronie Teissier, fille d'un avocat Nimois, cette dernière lui donnera quatre enfants : trois garçons et une fille. Etant veuf, Jean Nicot va se consacrer à l'éducation de ses enfants, cela durant un certain temps.

Mais sous la pression des événements, il épouse quelques temps plus tard une Nimoise Alix Dupré. Jean le futur ambassadeur sera le premier enfant de cette union. Le foyer est alors dans une aisance certaine, et là encore, il nous faut souligner que Jean Nicot vient de franchir grâce à ce mariage, une importante étape. Car Alix Dupré appartient à la meilleure société Nimoise ; sa famille est même riche, très bien considérée dans la ville.

Un fait mérite maintenant d'être souligné avant de poursuivre plus loin cette étude, c'est que Jean Nicot a exercé ses fonctions de notaire durant plus de cinquante ans, donnant l'exemple d'un homme probe, et intègre, véritable bourgeois de la Renaissance qui fait honneur à Nîmes.

C'est maintenant le moment de parler des enfants de Jean Nicot, c'est-à-dire de la proche famille de l'ambassadeur. Hélas, une fois de plus, nous devons regretter la rareté des documents, les renseignements sont

fragmentaires et les dates peu nombreuses. Malgré tout, nous pouvons ici en broser les grandes lignes et cela nous permettra d'avoir une vue assez précise de cette famille. Il faut donc commencer tout d'abord par les enfants issus du premier mariage, c'est-à-dire avec Sofronie Teissier.

Un certain Pierre Nicot nous est signalé comme marchand à Vauvert, puis à Nîmes. Dans cette première ville, il épousera une certaine Marie Delafont. Son commerce est plus que modeste, mais il saura donner à son fils Jean, ainsi que nous le verrons plus bas, une éducation et une instruction qui le conduiront très loin. Nous ne savons pratiquement plus rien de ce Pierre Nicot et pas davantage sur sa femme.

Un autre Jean concrétisera en quelques sortes toutes les qualités charitables de la famille Nicot. Il entre très tôt dans les ordres et devient en 1583, curé de Brie Comte Robert. Il meurt très âgé en 1605 laissant à son frère Jean, l'importateur du tabac, un héritage très modeste, digne de ses éminentes qualités chrétiennes. Il nous a été impossible de trouver des renseignements sur les deux autres enfants du premier mariage de Jean Nicot, à savoir, Nicolas et Louise Nicot. Tels sont donc les demis frères et sœurs du futur ambassadeur. Il nous faut maintenant parler du second mariage, celui avec Alix Dupré. Jean Nicot sera, nous le savons, le premier enfant de cette union, après lui, viennent Tristan, pour lequel les renseignements sont très rares. Soulignons cependant son prénom unique dans la famille et qui s'explique cependant très facilement. C'est en effet un grand ami de la famille, Tristan de Brues, Seigneur de Saint-Chaptes qui fut parrain de ce deuxième enfant de Jean Nicot. Et cela nous prouve une fois de plus que la famille Nicot prend sa place dans la société du temps.

Le nom d'un autre garçon François, figure après les avocats, dans une séance du conseil politique, Dominique Nicot figure, lui aussi, dans un seul acte, là encore, comme on le voit, les renseignements sont très rares.

Vient ensuite un clerc, Ogier Nicot qui a pour parrain, son oncle paternel, notaire à Beaucaire. Ogier Nicot est protégé par François de Senneterri, abbé commendataire de Saint-Baudie, à Nîmes. Il obtient le bénéfice de la cure d'Uchaud. Il est ensuite ci i i e c a o r d'autres précisions et nous ne savons pas si Ogier Nicot a accédé à la prêtrise. La cure d'Uchaud est une collation faite parfois à des clercs n'ayant que simple tonsure. Par contre, nous pouvons affirmer que Gilles Nicot était prêtre. Cinquième enfant d'Alix Dupré, il est durant de longues années, recteur de l'église paroissiale de Montheron, au diocèse de Lombes. Gilles figure également dans le testament de l'ambassadeur que nous aurons l'occasion d'étudier et dont nous publions le texte à la fin de cet ouvrage. Soulignons, par ailleurs que l'importateur du tabac parle, à plusieurs reprises, de ce frère dans une correspondance qui se trouve, aujourd'hui, au musée de Leningrad.

Bernard Nicot, pour sa part, préférera mener à Nîmes, la vie bourgeoise du temps. Il veille aux intérêts de la famille, et au côté de sa mère, s'efforce d'administrer les propriétés dans l'intérêt de tous. Les documents d'archives nous prouvent que Bernard était avocat. Il teste le 29 Avril 1579, laissant 25 livres pour les pauvres, aux diacres de l'église Réformée. Ceci nous prouve que Bernard appartenait, lui aussi, à la religion Réformée. Nous savons également par deux autres textes d'archives que le 20 Août 1576, le capitaine Jean Bilange reçoit 95 sols de Bernard pour une transaction. Par ailleurs, Bernard Nicot est parrain de Bernard Reinaut, le 24 Juin 1577, nous le voyons figurer sur le baptistaire de l'église Réformée. La fin de ce fils de Jean Nicot sera particulièrement tragique, nous avons vu au début que de nombreuses épidémies de peste avaient ravagé Nîmes durant le XVI<sup>me</sup> siècle. Bernard succombera sans aucun doute à l'une d'entre elles. Il a été inhumé à un emplacement que nous ne connaissons pas.

Mais, à cette liste d'enfants, déjà longue, il faut maintenant ajouter une fille qui sera parmi les nombreuses progénitures, le seul élément féminin de la fa-

mille, Pierrette Nicot est par ailleurs très probablement le dernier des enfants. C'est une nature extrêmement complexe et mal douée et probablement aussi mal équilibrée. Durant toute son existence, elle donnera de nombreux et graves soucis à ses parents. Malheureusement, trop souvent, Alix la traite en véritable marâtre, ce qui n'est pas fait pour arranger les choses, bien au contraire: Pierrette Nicot possèdera une instruction très rudimentaire, sachant tout à peine se signer. Nous avons découvert son testament aux archives du Gard. Pierrette Nicot appartient à la religion Réformée, ses biens sont peu nombreux elle lègue à son mari la modeste somme de cinq sols. Ce testament date de 1591.

Telle nous apparaît donc la famille de Jean Nicot ; peut-être l'ambassadeur du Roi a-t-il eu d'autres frères ou sœurs, c'est très possible, car les documents ainsi que nous devons toujours le souligner sont très fragmentaires. Mais dès maintenant, certaines constatations sont possibles, c'est surtout la position sociale de la famille dans la cité, au sein même de la bourgeoisie. Le fondateur Pierre arrive d'un lointain village de l'Uzège, il est à peine connu mais travaille beaucoup à améliorer sa condition sociale. Son fils, Jean, le père de l'ambassadeur poursuivra le même labeur, et peu à peu cette famille d'origine modeste prend une place importante dans la cité de Nîmes. C'est l'importateur du tabac qui en sera en quelque sorte comme le couronnement.

Jean Nicot est donc Nimois, cela ne fait pas l'ombre d'un doute, mais pouvons nous dans le Nîmes actuel découvrir quelques souvenirs du célèbre ambassadeur qui introduisit en France le non moins célèbre tabac. Sa maison natale existe-t-elle encore ? pour nous permettre de concrétiser son souvenir. La question mérite une petite étude, car ce point reste extrêmement important, car nous aimons toujours à matérialiser le souvenir des grands hommes qui ont vu le jour dans notre ville. En ce qui concerne Jean Nicot, l'emplacement de sa maison natale n'a pas manqué de retenir l'attention de nos concitoyens et l'on se trouve en présence de trois théories. La première place cet immeuble rue de

l'Horloge, exactement au numéro 13. On remarque, en effet, à cet endroit une remarquable porte avec de très intéressantes sculptures. La seconde, un peu moins précise, parle de la rue de l'Aspic, sans donner d'autre emplacement. En fait, c'est à notre avis, la troisième qui nous paraît la plus véridique, les deux autres reposent sur une mauvaise interprétation des textes. L'immeuble dont il est question rue de l'Horloge est, en réalité, la maison de M. de Saint-Véran, les compoix nous en donnent la preuve. Il suffit d'ailleurs d'examiner son aspect extérieur pour se rendre compte qu'il ne correspond pas à la situation sociale de la famille Nicot. Il est d'ailleurs aussi bon de souligner que tout ce quartier est connu au XVI<sup>me</sup> siècle, sous le nom de coin de Saint-Véran, du nom précisément du possesseur de l'immeuble qui porte le numéro 13. Signalons, en passant, que la maison située exactement en face est celle du célèbre historien Graverol, elle possède encore de nos jours, de remarquables sculptures.

Nous avons d'ailleurs moins de précisions sur la rue de l'Aspic. Il faut donc chercher ailleurs, et nous allons trouver la solution dans un compoix de 1598. Ce dernier nous donnera des indications un peu plus précises. Au quartier de la seconde Boucarie, très exactement dans la rue de la maison de ville, nous trouvons une maison appartenant à Maître Jean Nicot. Elle confronte d'une part un immeuble appartenant à M. de Nages et d'autre part, une autre maison où loge M. Pierre Bompard, avocat du roi, cette dernière maison touche, d'autre part, la rue de la Colonne, notre actuelle rue de l'Horloge. Il convient maintenant de dire quelques mots de cette rue de la maison de ville. Elle commençait tout contre l'actuelle horloge carrée, et la distance qui sépare ce monument avec le magasin en face, nous donne la largeur de cette petite artère qui se prolongeait jusqu'à l'entrée de la rue de l'Aspic actuelle. Et c'est ici que nous comprenons les erreurs précédentes, car certains ont pensé à la rue de la Colonne, d'autres à la rue de l'Aspic, en prenant les prolongements de la rue de la maison de ville.

Tout porte donc à croire que la maison natale de Jean Nicot se trouvait aux abords mêmes immédiats de



la tour de l'horloge, au centre même de la cité, cette rue de la maison de ville devait d'ailleurs s'appeler, plus tard, rue du refuge parce que les religieuses du refuge y avaient leur couvent. De nos jours, il ne reste pratiquement plus rien, les dernières maisons, et peut-être celle de Jean Nicot, ont disparu au cours du siècle dernier, au cours des travaux d'agrandissements de la ville. Par ailleurs, le testament du père de l'ambassadeur, en date de 1543, nous apporte une confirmation. Dans le texte, Jean Nicot déclare donner à sa femme Alix Dupré : « Tant quelle sera en viduite par le décès dudit testateur sa maison assize audit Nymes et entre les maisons du Seigneur Cabriac et M. le conseiller Antoine Arlier ». Dans cette maison, le testament indique qu'il existe une chambre pour les clercs. C'était donc le siège de l'étude de Jean Nicot. Si l'on constate que le Seigneur de Cabriac n'est autre que M. de Nages, nous avons alors une preuve éclatante que le testament vient donc compléter le compoix de 1598 et vice versa. Tout cela est donc positif et nous permet de situer tout au moins approximativement la maison natale de Jean Nicot : elle devait se trouver donc sur le vaste trottoir qui recouvre la place de l'Horloge.

Mais la famille Nicot avait encore d'autres propriétés dans Nimes même et aux abords de la ville. C'est ainsi que des documents d'archives nous révèlent l'existence d'un moulin à Bled, sur les bords de l'Agau, près le plan du château, proche la rue des Cardinaux. Là encore, il nous est possible d'apporter quelques précisions, retenons cependant que depuis lors, la topographie de la ville a énormément changé. Le moulin en question devait se situer entre la place du Château actuelle et notre place Bellecroix. Par contre, il est difficile de connaître les rapports et l'importance des terres de Jonquières, Marguerittes et Vallabrègue. Ces dernières étaient exploitées par des fermiers qui laissaient peu de choses à la famille Nicot pour vivre. Une fois de plus, nous constatons que la position de Jean Nicot est celle d'un petit bourgeois qui possède quelques biens au soleil, mais qui mène une existence modeste. Mais l'étude du testament du père de l'ambassadeur

va nous montrer le chrétien, l'homme charitable et bon. Tout d'abord pour son enterrement, Jean Nicot refuse toutes les pompes mondaines. Il veut être enseveli dans le lit des morts entouré des pauvres de l'hôpital. A ces derniers, Jean Nicot fait de larges aumônes, leur assurant la subsistance pour plusieurs jours et donnant même à ses exécuteurs testamentaires d'étonnantes précisions.

Vult et ordonne que chascun jour de la novene aux chantiers ne soient célébrées que messes basses, c'est assavoir douze messes basses chascun jour de la novene, et chascun jour d'icelle soit donné à diner en sa maison à douze povres n'ayant aucuns bien ni puissance corporelle pour soy travaillet et gagner leur vie et semblablement soit fait au bout de l'année, c'est célébrans douze messes et les repas des douze desdits povres et à chascun des repas, chascuns desdits povres aura un pain de troys deniers tournois ung picher de bon vin pur, et de deux en deux une livre de bœufs, et leur souppe et si c'est jour de poisson en poisson autant que montaroit la cher, et aultre ce leur souppe.

Jean Nicot donne ensuite trente livres pour habiller des pauvres avec du tissu de bonne qualité.

Le testament est passé dans l'église du Capdueil et les noms des témoins nous permettent d'avoir quelques précisions sur les amis de la famille. Nous trouvons André de Reclus, recteur de l'église de la Madeleine, Antoine Antonin, Jacques Boissonnet, Louis de Bernis, Jean de Maison, Jacques de Forges, prêtres.

Ce testament en dit long sur les sentiments charitables du père de l'ambassadeur. Jean Nicot, notaire, greffier, en l'auditoire de la sénéchaussée est un chrétien qui meurt avec d'éminentes qualités.

C'est donc au sein de cette famille dans le Nimes du XVI<sup>me</sup> siècle que le fils de Jean Nicot a préparé le destin que l'on connaît. Il avait à sa disposition dans

la ville même, tout ce qui était nécessaire à un très grand développement intellectuel. Tout était là pour lui permettre de préparer son esprit aux grandes tâches de la diplomatie et des lettres car il fut aussi un homme de lettres. Mais avant de terminer ce modeste ouvrage sur les origines Nimoises de Jean Nicot, il nous faut faire encore une autre constatation. Dans plusieurs ouvrages, Jean Nicot est qualifié de Seigneur de Villemain et du Cheyne. Le premier de ces titres ne figure pas dans de nombreux actes, et en particulier dans le testament de l'ambassadeur, reçu le 13 Février 1580, chez maîtres Bellet et Raffin, notaires à Paris. Dans ce document, en effet, Jean Nicot est qualifié de conseiller du Roy, maître des requêtes ordinaires de la Reine Mère et de sa majesté. Par contre, son héritier universel, Jean Nciot, fils de Pierre et de Marie Delafont, personnages que nous avons rencontrés plus haut, porte, lui, le titre de Seigneur de Villemain, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Il épousera, le 14 Avril 1586, à Saint-Germain de l'Auxerrois, l'une des plus importantes paroisses de Paris, Nicole Paulan, qui lui donnera quatre enfants.

C'est donc une similitude de prénom, et de nom qui a provoqué l'erreur que l'on retrouve d'ailleurs assez souvent, tendant à faire porter à l'ambassadeur le titre de Seigneur de Villemain. On sait par ailleurs que cette seigneurie se trouve dans la Seine-et-Oise, les archives de ce département possède plusieurs pièces relatives à la famille Jean Nicot et en particulier un inventaire en date du 11 Mars 1634. Toutes ces pièces confirment la confusion que nous avons souligné plus haut. Cette précision n'enlève rien à la gloire de l'importateur du tabac, il fallait tout simplement rétablir la vérité historique. C'est donc à Nimes que Jean Nicot a trouvé le point de départ d'une carrière qui sera fulgurante, mais aussi d'éminentes qualités de cœur dont les Parisiens étaient les premiers à souligner la délicatesse. Jean Nicot fut inhumé dans l'église Saint-Paul, à Paris, on ne connaît pas actuellement la place de son tombeau. Nous avons ici souligné tout simplement les origines Nimoises de notre illustre concitoyen ; elles nous

font comprendre davantage le travail et l'abnégation de Jean Nicot pour atteindre des postes très élevés. Il mérite donc de figurer à une place enviable parmi les Nimois qui ont bien mérité de leur cité, mais aussi parmi les Français qui furent toujours des hommes de cœur ».

~~~~~

### SEANCE DU 24 FEVRIER 1962

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence du Colonel de Balincourt, Président.

Etaients présents : M.M. Mgr Anthérieu, Bâtonnier des Guerrois, Huques, Bâtonnier Lafage, Mgr Homs, Nadal, Bernardy, Pasteur Barde, Pasteur Lauriol, Roger Seston ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusés : M.M. Docteur Baillet, Modeste, Pasteur Brunel.

M. le Pasteur Barde a fait une communication sur Antoine de Saint-Exupéry, aviateur, écrivain (1900-1944) :

« Nous nous trouvons ici devant un cas littéraire unique. Evoquer à son propos les précédents de Conrad et de la mer, de Stevenson et du Pacifique, de Pierre Namp et des métiers serait adéquats, car des enquêtes et des sensations ne tiennent pas lieu de philosophie. Nous connaissons, en effet, une littérature d'aviation : depuis d'Annunzio, les biographies d'aviateurs, ou les essais romancés signés Henry Bordeaux, Kessel, Mrs Anne Lindberg ou Jules Roy, tout cela a familiarisé le profane avec l'aventure de l'air. Mais Saint-Exupéry est le premier qui ne donne pas l'impression de l'écrivain, exploitant le filon découvert. Il aurait pu trouver dans le métier matière à évasion ; mais il méprise la littérature d'évasion. Lui-même dit : « Je suis aviateur », l'homme de l'air est devenu homme de lettres parce que dans cet élément, il a trouvé quelque chose à dire ; dans cette nouvelle dimension il a fait une découverte et, revenu parmi les hommes, il a décrit non un voyage, mais une méditation ; du point de vue littéraire, on peut le prendre en faute sans doute ; s'il a pourtant, au dire de ses proches, longuement besogné pour polir et simplifier sa phrase, ce n'est pas par amour de l'art, mais pour ordonner et clarifier sa pensée. Comme de-

vant les prophètes, on écoute ou on hausse les épaules, lui, il ne peut autrement : il parle puis il meurt.

En 1938, Thibaudet écrivait : « Depuis Flaubert, le roman français est défaitiste, défaitiste de la vie et il continue ». Ce n'est pas ce que nous avons lu depuis, ni les répercussions provisoires de la mode, comme celle de l'existentialisme ou de cette littérature de l'obscène qui fleurit à Londres et à New-York plus encore qu'à Paris, qui modifie ce jugement. N'est-ce pas André Gide qui prétend qu'on ne fait pas de bonne littérature avec de bons sentiments ? La jeune littérature du dernier tiers de siècle a subi semble-t-il cette fascination, or, l'art qui cherche la grandeur dans la séduction du mal cède à la facilité, et comme l'homme d'Etat cherchant la grandeur dans la violence, signe son arrêt de mort.

Avec Saint-Exupéry, nous reprenons de l'altitude : la lecture de ses livres est une bouffée d'air frais dans une atmosphère viciée. Il nous sort des alcôves d'avant-guerre et des beuglants des escales du monde ; il nous entraîne loin des plateaux desséchés par les vents doctrinaires ou idéologiques d'après guerre et sur les ailes de sa poésie, nous montons vers le plein ciel et les grands espaces ; il nous redonne confiance en nos yeux et en nos poumons. Et si l'on songe que cette œuvre est née dans les efforts pathétiques de la construction de la paix, brutalement abîmée dans la guerre, au temps de la plus brutale agression contre la personne humaine, au temps de l'abaissement de notre pays, cette voix devient un chant de confiance en l'esprit, un thème d'espérance pour ceux qui aiment la France et comptent sur elle pour demain.

## L'HOMME

Dans tout ce qui a été écrit jusqu'à maintenant sur Saint-Exupéry, on ne trouve rien qui n'ait été discrètement confié par ses livres. Au physique, un grand corps athlétique, front bombé, des yeux bleus candides dans un visage rond. Rien du jeune premier. A terre, une im-

pression de force gauche et timide. Il n'apparaît photogénique que lorsqu'il entre dans sa carlingue, transfiguré par sa passion du vol, de la lutte sans cesse reprise contre l'air vivant et la matière inerte. Il ne nous a pas dit où il a vu le jour, mais le château familial du lyonnais, comme un mirage, dresse sa façade et ses ombrages aux confins du Sahara, un soir de rêverie : « En face de ce désert transfiguré, je me souviens des jeux de mon enfance, du parc sombre et doré que nous avions peuplé de dieux, du Royaume sans limites que nous tirions de ce km<sup>2</sup> jamais entièrement connu, jamais entièrement fouillé. Que reste-t-il lorsque, devenu homme, on vit sous d'autres lois, du parc plein d'ombres de l'enfance, s'étonnant de trouver fermée dans une enceinte aussi étroite, une province dont on avait fait un infini et comprenant que dans cet infini on n'entrera jamais plus, car c'est dans le jeu et non dans le parc qu'il faudrait rentrer. »

L'internat, mal supporté à Sainte-Croix du Mans, lui remonte aux lèvres et au cœur dans la compagnie des camarades en 1939. Les premières pages de « Pilote de Guerre » évoquent la sécurité studieuse du collège, comme par une secrète défense contre le terrible jeu. « Je suis un collégien qui connaît son bonheur et qui n'est pas tellement prêt d'affronter la vie. « Un planton jette deux noms dans la chambrée, leur tour est venu, fin le collège, c'est la vie. » Etudes en Suisse, chez les Maristes de Fribourg qu'il évoquera dans « Courrier Sud », Lycée Saint-Louis, à Paris. Au concours de Navale, il échoue volontairement, refusant de remettre une copie sur un sujet traitant des sentiments qu'il n'a pas éprouvés : « Impressions d'un soldat revenant de la guerre ».

L'aviation qui le guette depuis l'âge de six ans reprendra le garçon timide à l'heure du service militaire. Un jour, après 80 minutes d'école, il n'y tient plus et part seul sans instructeur sur l'espèce de libellule qui sert à l'entraînement. Partir n'est rien, atterrir est un autre problème. Il s'en tire avec un appareil qui prend feu, récolte huit jours de prison et l'autorisation d'entrer à l'école de l'air. Dans le ciel, le gosse a conquis

sa maturité, le métier a fait place au rêve du gamin. « Il y a d'abord l'enfance, le collège, les camarades, puis vient le pouvoir : l'on franchit avec un serrement de cœur un certain porche au delà duquel d'emblée, on est un homme ». Or, un homme de son rang, de sa classe en 1926, est en face d'un monde déjà détraqué, vie factice, poursuite du plaisir, abondance artificielle, inquiétude. Les jeunes hommes jouent aux quatre coins sur la planète : Valéry, Montherland, Morand, usent leur besoin de changement entre cent escales. On se fuit soi-même et on ne trouve rien que la terre. Saint-Exupéry, lui, veut l'action non pour ses griseries mais pour ses réalisations. Cet aristocrate veut un métier de noblesse et c'est la grande aventure de la ligne.

« Courrier Sud » est le premier chant de cette épopée aux phases multiples, marquées en marge par les points rouges du sacrifices des pilotes tombés victimes de la montagne, de l'orage, de la mer ou des sauvages du désert. La liaison aérienne Europe-Amérique du Sud sur 13.000 kilomètres dont 2.300 en territoire insoumis et le reste sur la nature hostile, voici la ligne : Dakar, Brésil, Argentine, Chili, Patagonie.

« Vol de nuit », le deuxième chant nous montrera la conquête des contrats de courrier du continent américain par la triple victoire sur les Andes, la nuit, l'Océan. Mais ces conquêtes seront arrachées par des hommes, des hommes qui ne jouent pas aux héros, des hommes en chair et en os, qui aiment et pleurent et savent mourir simplement. L'Océan sera vaincu, mais un Mermoz et d'autres y resteront. Ils sont entrés vraiment comme les conquistadors d'antan dans une nouvelle création à l'inconnu chargé d'épouvante.

Voici une page de « Terre des Hommes ». Il vit se resserrer de minute en minute la queue des tornades, comme on voit un mur se bâtir, puis la nuit s'établir sur ces préparatifs et les dissimuler. Et quand, une heure plus tard, il se faufila sous les nuages, il déboucha dans un royaume fantastique. Des trombes marines se dressaient là en apparence immobile, comme les piliers noirs d'un temple. Elles supportaient renflées à leur extré-



mité, la voûte sombre et basse de la tempête, mais en travers de la déchirure, des pans de lumière tombaient et la pleine lune rayonnait, entre les piliers sur les dalles froides de la mer. Et Mermoz poursuivit sa route à travers ces ruines inhabitées, obliquant d'un chenal de lumière à l'autre, contournant ces piliers géants où sans doute grondait l'ascension de la mer, marchant quatre heures le long de ces couloirs de lune, vers la sortie du temple. Et ce spectacle était si écrasant que Mermoz, une fois le « Pot-au-Noir » franchi, s'aperçut qu'il n'avait pas eu peur.

Mais un jour, le silence se fit : « Il nous fallut comprendre que nos camarades ne rentreraient plus, qu'ils reposaient dans cet Atlantique dont ils avaient si souvent labouré le ciel. Mermoz décidément s'étaient retranché derrière son ouvrage, pareil au moissonneur qui, ayant bien lié sa gerbe, se couche dans son champ ».

Saint Exupéry ouvre la route de Patagonie, opposant au vent solide comme une muraille, sang-froid, intelligence et ruse « cramponné de tout son moteur contre le vent, où chaque dentelure du sol, comme un long reptile, accrochait son sillage, il me semblait me cramponner à un fou monstrueux qui claquait au-dessus de la mer. Ce n'est pas seulement dans le rabatement des monts de la côte que je me débattais, mais, sans doute, contre un ciel qui basculait vers moi du haut de la Cordillère des Andes ».

La montagne plus haute que le plafond des avions d'alors sera vaincue, mais le Fabien de « Vol de Nuit » y restera, le frère de ce Guillaumet dont « Terre des hommes » narre l'odyssée hallucinante dans la montagne qui ne rend pas ses hommes. Ayant percuté dans la montagne, il marche cinq jours et cinq nuits dans la neige. « Boxeur vainqueur, mais marqué des grands coups reçus, tu revivais l'aventure étrange. Et tu t'en délivrais par bribes. Et je t'apercevais au cours de ton récit nocturne marchant sans piolet, sans corde et sans vivre, escaladant des cols de 4.500 mètres ou progres-

sant le long des parois verticales, saignant des pieds, des genoux et des mains par 40° de froid, vidé peu à peu de tes forces, de ton sang, de ta raison, tu avançais avec un entêtement de fourmi ne t'accordant aucun repos car tu ne te serais pas relevé de ton lit de neige ».

Il peint ensuite le malheureux, obligé de marcher, de sauter, pour ne pas être changé en pierre, résistant à la tentation du sommeil. « Je me disais : si ma femme pense à moi, elle pense que je marche, les camarades croient que je marche, ils ont tous confiance en moi. Et je suis un salaud si je ne marche pas ». « Il te suffisait de fermer les yeux pour faire la paix dans le monde... ta vie se réfugiait autour du cœur... ta conscience abandonnait peu à peu les régions lointaines de ce corps, qui, bête jusqu'alors gorgé de souffrance, participait déjà de l'indifférence du marbre ». Au songe se mêlent alors des détails, il pense à l'assurance qui épargnera la misère à sa femme, oui, mais pour cela, il faut que le corps soit retrouvé. « J'ai pensé si je me relève je pourrai atteindre le rocher, et si je cale mon corps contre la pierre, l'été revenu, on le retrouvera ». Il marche alors deux jours et deux nuits. Ce que j'ai fait, je te le jure, aucune bête ne l'aurait fait. »

De l'autre côté de l'Océan, sur la côte marocaine, Saint-Exupéry fut chef d'aéroport. Isolé du monde pendant trois années, il fait connaissance du désert. Au fort espagnol de Cap Juby, perdu en dissidence, il a senti la divinité du silence et de l'espace et il en parle comme nul autre avant lui. Ce que Fromentin a pu faire de l'extérieur, avec son pinceau et sa plume, il se réalise lui, par l'intérieur, par la magie de sa phrase. Il côtoie les chefs Maures insoumis, leur rachète un esclave, leur arrache avec une poignée d'hommes, un camarade prisonnier ou un avion en panne. Dans son bled perdu, entre les coups durs, il écrit, il invente des appareils (depuis 1937, il songe au moteur à réaction). Il rêve surtout jusqu'à la relève.

Après ces étapes, il se replonge pour quelques jours dans la vie trépidante des villes. Arrachée aux périls,

la vie paraît plus précieuse et l'aviateur est un joyeux compagnon. Mais dans ces décors artificiels, il est vraiment comme un revenant. N'est-ce pas lui, le Bernis de « Courrier Sud » qui « entre pesant dans un dancing, garde parmi les gigolos son manteau comme un vêtement d'explorateur. Ils vivent leur nuit dans cette enceinte comme des goujons dans un aquarium, tournent un madrigal, dansent, reviennent boire. Bernis, dans ce milieu flou où il garde seul la raison se sent lourd comme un portefaix..., les yeux des femmes qu'il touche des siens se dérobent, semblent s'éteindre. Les jeunes gens s'écartent flexibles pour qu'il passe. Ainsi la nuit, les cigarettes s'éteignent à mesure que l'officier de ronde s'approche des sentinelles ».

Ses amis obtiennent qu'il essaye sur Paris-Saïgon le nouveau Simoun de grand raid. Le voici transformé se donnant tout entier à cette entreprise, à cette époque assez risquée. Elle s'achèvera dans le désert lybien où le jette un atterrissage forcé avec son mécanicien. Une nouvelle expérience qu'il nous livre en quarante pages de « Terre des Hommes », nous parle du désert et de l'homme, des présences invisibles, de la soif et de ses hallucinations, de l'acceptation de la mort, de la joie du salut.

« Depuis hier, j'ai déjà parcouru 80 kilomètres, je dois sans doute à la soif, ce vertige ou au soleil. Il brille sur cette carapace universelle. Il n'y a plus ni sable, ni renards. Il n'y a plus qu'une immense enclume et je marche sur cette enclume. Et je sens dans ma tête le soleil retentir. Ah ! là-bas... ohé ! ohé ! — Imbécile, tu sais bien que c'est toi qui inventes... Alors, rien au monde n'est véritable... Rien au monde n'est véritable sinon à 20 kilomètres de moi cette croix sur la colline... Je me penchais sur tous les signes qui m'indiquaient la présence de l'homme. Et quelque part, j'ai découvert un petit cercle surmonté d'une croix semblable. Je me suis reporté à la légende et j'ai lu : « Etablissement religieux »..., le voilà mon établissement religieux, les moines ont dressé une grande croix sur la colline pour appeler les naufragés ! Et je n'ai qu'à courir vers ces

Dominicains studieux. Ils possèdent une belle cuisine fraîche aux carreaux rouges et dans la cour une merveilleuse pompe rouillée !... Ah ! ça va être une fête ! à-bas quand je vais sonner à la porte, quand je vais tirer sur la grande cloche... Imbécile, tu décris une maison de Provence où il n'y a d'ailleurs pas de cloche... Quand, je vais tirer sur la cloche, le portier va lever les bras au ciel et me crier : vous êtes un envoyé du Seigneur ! Et ils se précipiteront et ils me fêteront comme un enfant pauvre et ils me pousseront vers la cuisine... Et moi je tremblerai de bonheur. Mais non, je ne veux pas pleurer, pour la seule raison qu'il n'y a pas de croix sur la colline..., je me suis arrêté brusquement, effrayé de me sentir si loin ; au crépuscule le mirage meurt, l'horizon s'est déshabillé de sa pompe, de ses palais, de ses vêtements sacerdotaux. C'est un horizon de désert.

Cette planète, bon Dieu, elle est pourtant habitée ! Ohé ! les hommes, je m'enroue, je n'ai plus de voix..., je lance encore une fois « les hommes ». Ça rend un son emphatique et présomptueux. Et je fais demi-tour.

Ils guettent les progrès de l'assèchement qui est la mort, les signes précurseurs que l'on connaît, son des cloches, bruit de chemin de fer, chant du coq... et enfin le miracle :

« Un autre arabe apparaît de profil sur la colline. Nous hurlons mais tout bas. Alors, nous agitions le bras et nous avons l'impression de remplir le ciel de signaux immenses ; mais ce Bédouin regarde toujours sur la droite. Et voici que sans hâte, il a amorcé un quart de tour. A la seconde même où il regardera vers nous, il aura déjà effacé la soif, la mort et les mirages. Il a amorcé le quart de tour qui change le monde. Par un mouvement de son seul buste, par la promenade de son seul regard, il crée la vie et il me paraît semblable à un dieu..., c'est un miracle... Il marche vers nous sur le sable comme un dieu sur la mer. L'arabe nous a simplement regardés. Il a pressé des mains sur nos épaules et nous avons obéi. Nous nous sommes étendus. Il n'y a plus ni races, ni langages, ni divisions. Il y a ce

nomade sauvage qui a posé sur nos épaules comme des mains d'archange. Nous avons attendu, le front dans le sable, et maintenant nous buvons à plat-ventre, la tête dans la bassine, comme des veaux ».

« *Eau*, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme, on ne peut pas te définir, on te goûte sans te connaître... Tu es la plus grande richesse qui soit au monde, et tu es la plus délicate, toi, si pure au ventre de la terre... Tu n'acceptes pas de mélange, tu ne supporte point d'altération, tu es une ombrageuse divinité... Mais tu répands en nous un bonheur infiniment simple.

Quant à toi, Bédouin qui nous sauves, tu t'effaceras cependant à jamais de ma mémoire, je ne me souviendrai jamais de ton visage. Tu es l'homme et tu m'apparais avec le visage de tous les hommes à la fois. Tu ne nous a jamais dévisagés et déjà tu nous as reconnus. Tu es le frère bien-aimé. Et à mon tour, je te reconnaitrai dans tous les hommes. Tu m'apparais baigné de noblesse et de bienveillance, grand seigneur, qui a le pouvoir de donner à boire ! Tous mes amis, tous mes ennemis en toi, marchent vers moi, et je n'ai plus un seul ennemi au monde ».

C'est ainsi que l'expérience du désert, de la solitude, des espaces stellaires, les empoignades furieuses avec les ouragans ou les Bédouins, le métier avec ses grandeurs et ses servitudes ont donné le jour à « *Terre des Hommes* », moins roman que méditation, le livre clé de Saint-Exupéry.

C'est d'ailleurs un grand gosse, avec des outrances d'humoriste, des enfantillages : à Dakar, on lui fait cadeau d'un jeune lion. Il décide de le ramener derrière lui en avion. Au bout d'une heure, le fauve s'énerve et s'agite dangereusement. Alors Saint-Exupéry monte en chandelle, pique et s'amuse à assomer provisoirement ce grand jouet... à coups d'avion ! Un jour, dans un salon, une admiratrice le presse, veut un récit d'aventure, le bombarde de curiosité sur l'aviation : « Madame, finit-il par dire, ces choses-là ne m'intéressent pas » ...et il se retire... en lui baisant la main.

Il lui reste une expérience à faire, celle qui va lui donner la preuve de la faillite d'une civilisation matérialiste, vouée aux forces obscures des ténèbres : la guerre ; on a voulu l'envoyer aux Etats-Unis, en mission de propagande. Il refuse : « La meilleure propagande n'est pas de parler de l'aviation, mais d'y servir ». Il ne veut pas être « un de ces intellectuels que l'on met en réserve comme des pots de confiture sur les étagères de la propagande pour les manger après la guerre ». Il entre comme capitaine au groupe de Grande Reconnaissance 2/33 qui perdra dix-sept équipages sur vingt-trois en moins d'un mois.

« Pilote de Guerre » est le journal de l'aviateur jeté dans la tourmente. Dès les premières mesures, on présente le drame : mille avions français disséminés de Dunkerque à l'Alsace, des appareils de suicide. « Je suis un équipage de suicide, je trempe dans la défaite, la défaite suinte de partout et j'en tiens un signe dans ma main même ».

Ce qui nous étreint dans ce livre ce n'est pas la peinture d'Apocalypse, de fin du monde, nous avons vu ces choses dont il parle : « le pressoir des bombardier qui pèse lourdement sur les villes a fait couler un peuple entier le long des routes comme un jus noir » et « les villages qui crèvent dans l'égout commun »... Ici, il n'est plus de lait pour les enfants, il n'y a que de la ferraille. Il n'est ici qu'une énorme ferraille qui en se délabrant à chaque kilomètre, en perdant des écrous, des vis, des plaques de tôle, charrie ce peuple dans un exode prodigieusement inutile vers le néant. Tout cela est vu par des yeux que les larmes voilent et c'est vrai. Mais de cette vision surgit pour le penseur le vrai visage de la France et le devoir de ses enfants. « Pleurer sur la France serait déjà être vainqueur... il faut juger la France sur son consentement au sacrifice... Guerre signifiait pour nous désastre, mais fallait-il pour cela que la France refusât la guerre ? La défaite peut se révéler le seul chemin vers la résurrection malgré ses laideurs »... « La guerre n'est pas une aventure, la guerre est une maladie comme le typhus... je m'habille, dit-il en endossant son cuir, pour le service d'un dieu mort »

...Pourquoi mourir ? Les groupes d'aviation fondent comme la cire au feu. Pourquoi ? Pour la gloire ? Pour la démocratie ? Par désespoir ? Rien de tout cela, mais il obéit. « Il convient qu'une défaite se manifeste par des morts. Ce doit être un deuil, vous êtes de service pour jouer ce rôle ». (Au-dessus d'Arras, « Pilote de Guerre »).

Mais il n'a pas encore à donner sa vie, il revient le soir à la table paysanne de ses hôtes et cette paix familiale lui devient une richesse sans pareille.

Après l'armistice, ayant ramené en Afrique les restes de son groupe 2/33, il rentre à Paris. En quatre jours il comprend. Son livre « Pilote de Guerre » paraît, la censure n'a rien vu. Il faut un article venimeux de « Je suis Partout » pour que le livre soit interdit, à cause de l'amitié manifestée pour un juif. Il quittera le pays que déjà ronge la peste brune. Au Portugal, il pensera à la civilisation en péril, à ses amis déportés et c'est la « Lettre à un otage », le plaidoyer pour l'amitié humaine. Et maintenant il vivra pour le retour.

Le voilà, voguant vers les Etats-Unis : l'Amérique en guerre réclamera bientôt son temps et son sang. Après un affreux accident qui le marquera pour toujours il se repliera sur son exil. Il ignore la politique, il refuse d'être embrigadé, coteries, clans sont pour lui stigmates de la défaite. Pour l'instant, il retourne à ses rêves et fait parler son « Petit Prince ». Il revient à ses songeries d'enfant pour pénétrer le secret des choses. « Les grandes personnes ne comprennent jamais rien, il faut tout leur expliquer, et c'est fatigant pour les enfants ! ».

En Mars 1943, le « Petit Prince » à fini de rêver, l'action à nouveau l'appelle, et, la France sortant des linceuls, l'aviateur part pour l'Afrique. « Ce convoi évoquait pour moi l'allégresse d'une croisade ». Il va retrouver son escadrille, la croix de Lorraine, la hache rouge, et la mouette blanche du 2/33. Mais d'autres adversaires le guettent, il se heurte aux bureaux, il se heurte aux hommes, les Français boudent cet indépendant qui ne peut être partisan. Enfin, les Américains lui con-

fient un appareil. A huit reprises, il s'envolera sur sa souple et légère machine, trop rapide pour un cœur de 45 ans. Il le sait, il sait aussi que s'il tombe en mer, il ne pourra se dégager, son bras enkylosé depuis son accident en Amérique lui refusant ce geste qui le libèrerait de l'appareil condamné.

Comme pour Guillaumet, comme pour Mermoz, un jour le silence se fit, justement au cours d'une reconnaissance qui le fait passer au-dessus des lieux de son enfance. Le Petit Prince a-t-il la hantise de son parc et de ses roses ? Il a disparu sans laisser de sillage sur les Alpes ou sur la mer. « Sa gerbe liée, il s'est à son tour couché dans son champ ».

La gerbe liée, nous en connaissons les lourds épis : « Courrier Sud », « Vol de Nuit », « Terre des Hommes », « Lettres à un Otage », « Le Petit Prince » et un manuscrit qui nous est livré à l'état brut : « Citadelle » que Jean Paulhan et Denis de Rougemont, ont publié, somme de ses réflexions mises dans la bouche d'un roi du désert, des pages tournées vers la vie spirituelle où l'on sent l'influence prise sur lui par le témoignage chrétien du Père franciscain Bougerol, son ami.

As de l'aviation, savant inventeur (on a pu le comparer à Léonard de Vinci), technicien de la prose, musicien vraiment complet dans tant de domaines, il est vraiment un de ces penseurs qui ont su le devenir ou le rester dans l'action. Sa personne, son style font de lui un philosophe d'autant plus passionnant qu'il détonne au milieu des ébauches de pensée, des tentatives d'explication et d'adaptation de notre temps, aboutissant souvent au ricanement sceptique ou à l'atmosphère de désespoir. « Nous affirmons, dit Sartre, (revue « Erasme »), que le salut se fait sur cette terre, qu'il l'est de l'homme entier par l'homme entier, et que l'art est une méditation de la vie et non de la mort ». Et il conclut : « Après le déluge, nous sommes pour une morale et pour un art du fini ». Fini, voilà qui va admirablement au siècle de la bombe atomique, mais voilà ce que refuse Saint-Exupéry. Il échappe au fini pour l'avoir me-



suré et vaincu, et en frôlant la mort avant de s'y coucher, il a trouvé une raison d'aimer la vie ; de la trouver belle et de la remplir. Il nous donne cette vérité dans ses mots à lui, bien sûr, et il est allé la chercher, non dans la fumée de quelque café de Flore, mais dans le ciel et dans le désert : il mérite qu'on lui prête attention.

L'avion lui a fait découvrir d'abord le vrai visage de la planète, lui a permis de sortir « du mince fil des routes ». Il voit la terre sans hommes dans un rêve des premiers du monde. « La terre est vide, observe le pilote volant au-dessus des lignes, je suis un savant glacial, et leur guerre n'est plus qu'une étude de laboratoire ». Dans toute l'œuvre de Saint-Exupéry, la hantise de la terre morte fait un fond de cauchemar. L'enfer pour lui, c'est la nature stérile, désert de lune et de pierre.

Un jour, il atterrit en plein Sahara, à la recherche d'aviateurs prisonniers des Maures. Il arpente « avec une joie neuve » le sable vierge : « j'étais le premier à faire ruisseler d'une main dans l'autre comme un or précieux cette poussière de coquillage..., j'étais comme une semence apportée par les vents, le premier témoignage de la vie ». La lave des volcans, le sable du désert, le sel de la mer, voilà les trois symboles de la nature vide, la description fondamentale de la terre sans hommes.

Oui, mais il y a les hommes, la merveille c'est l'homme. « Echoué par le sort dans une planète inconnue, il faut bien que l'homme s'en tire, qu'il s'évade vers le monde vivant ». « Le Petit Prince » venant de sa planète où il n'a que trois volcans à ramoner, tombe chez les humains et s'émerveille et s'indigne aussi. Il découvre l'amitié, la responsabilité, la terre prend à cette leçon de choses et d'humanité, un sens et une couleur. (Voir « Le Petit Prince », p. 39-41, 68-70).

Une nuit, l'aviateur et son observateur ont perdu tout repère. Aucune voix, aucun feu, rien que les étoiles.

« Dès lors, nous nous sentions perdus dans l'espace interplanétaire parmi cent planètes inaccessibles, à la recherche de la seule planète véritable, la notre, de celle qui, seule, contenait nos paysages familiers, nos maisons amies, nos tendresses ».

Et quand il essaie, au cœur du danger, ce qu'est cette terre invisible, la première image qui monte à son esprit..., c'est un verre de café au lait et des croissants chauds. Parmi tant d'étoiles, il n'en était qu'une qui composât pour le mettre à notre portée, ce bol odorant du repas de l'aube.

Il n'y a pas chez lui de complaisance apocalyptique. Du haut de son vol, il échappe aux arbres qui masquent la forêt, il reprend le problème humain à son point de départ. Le pilote disputant son courrier aux divinités élémentaires de la montagne, de la mer et de l'orage, retrouve le sens de la fragilité et de la grandeur comme s'il était contemporain de la création. Et comme le créateur, il s'émerveille du miracle de la vie confiée à l'homme. « Le plus merveilleux, était qu'il y eut là, sur le dos rond de la planète... une conscience d'homme ».

« Enfermé dans la nuit comme dans un temple, l'homme de l'air échappe aux lions étouffants des conventions, aux petites ambitions de la vie grégaire ». Mais il est lié à la terre par mille liens que symbolisent dans « Vol de Nuit », les petites lumières des maisons des hommes qui rassurent le pilote revenant de la bataille contre la tempête.

Et surtout il est lié à la terre par l'amitié. Il n'y a pas de page plus émouvante sur l'amitié que celles dédiées à Guillaumet ou à Mermoz, aux pionniers de la ligne, ces camarades qu'une mystérieuse attache fait suivre au cours du vol, aux palpitations de la Météo ou de la Radio jusqu'à l'arrêt du cœur, du silence dont l'amitié se sont responsable.

Bernis, dans « Courrier Sud » tombe dans le Sahara. A l'aube, on sait qu'il doit être massacré par un rezzou

maure. « Mon camarade sur cette dune, les bras en croix et face à ce golfe bleu sombre et face aux villages d'étoiles, cette nuit, tu pesais peu de chose. A ta descente vers le Sud, combien d'amarres dénouées, Bernis aérien déjà de n'avoir plus un seul ami : le fil de la vierge de mon amitié te liait à peine : berger infidèle j'ai dû m'endormir ». La camaraderie, communion invisible, lui fait dire : j'ai fait de Guillaumet le compagnon de mon silence. Je suis de Guillaumet.

On comprend dès lors que l'amour tienne si peu de place dans cette œuvre alors qu'il avait envahi la littérature de sa saveur charnelle. Saint-Exupéry écrit, comme un soldat au front, c'est un écrivain de la mêlée. S'il évoque la femme c'est toujours sous les traits de la jeune fille, parce qu'il y retrouve le mystère émouvant de la vie. Même la Geneviève mariée de « Courrier Sud » n'est elle-même que par les souvenirs de l'enfance. Bernis y renonce par ce qu'il sent qu'il ne retrouvera plus la princesse d'autrefois. L'amour comme la vie est sacrifié à l'œuvre parce que l'essence de l'œuvre, c'est la lutte contre la mort. Elle est de Saint-Exupéry, cette définition : « Aimer ce n'est pas se regarder dans les yeux, c'est regarder tous les deux dans la même direction ».

L'amour fait pourtant crier la chair en détresse et il s'exprime chez lui dans un sens exalté de la communion spirituelle. A l'atterrissage après l'épouvante du ciel d'Arras, il s'écrie : « C'est comme si ma vie m'était à chaque seconde donnée. Je vis, je suis encore vivant. On dit l'ivresse du combat, c'est l'ivresse de la vie, j'accepte bien de m'endormir pour la nuit ou pour l'éternité. Mais les cris que l'on va pousser là-bas, ces grandes flammes de désespoir, je n'en supporte pas l'image. Je ne puis pas me croiser les bras devant ces naufrages. Pourquoi ce feu que nous avons allumé ne porte-t-il pas notre cri jusqu'au bout du monde ? Patience, nous arrivons, nous sommes les sauveteurs !

Ajoutons que M<sup>me</sup> de Saint-Exupéry a partagé la pensée de son mari et qu'elle écrit elle aussi. On trou-

ve d'elle un petit livre sur un village de Provence, Oppède, dont la reconstruction fut entreprise par une équipe d'intellectuels. Quand elle lui envoya les épreuves, il lui câbla de l'autre côté de la terre : « Félicitations enthousiastes, j'écrirai pour vous la plus belle préface du monde.

Saint-Exupéry voit dans le métier, le lien entre les hommes, et le signe de leur liberté. Si Rivierre, le dur bâtisseur de « Vol de Nuit » semble sacrifier les individus c'est par respect pour l'homme qu'il façonne de ses exigences comme le tir de l'ennemi au-dessus d'Arras forgeait les soldats en mission.

L'homme ! thème central de toute l'œuvre que nous étudions. Les hommes ne sont rien sans l'homme, et l'homme n'est rien sans les hommes. On a fait grand bruit autour de la littérature d'engagement. Le personnalisme de Saint-Exupéry est le plus engagé qui soit. « Chacun est responsable de tous. Je comprends pour la première fois un des mystères de la religion dont est sortie la civilisation que je revendique comme mienne : Porter les péchés des hommes, et chacun porte tous les péchés des hommes » (p. 212).

Si dans « Terre des Hommes » ou « Pilote de Guerre », il s'emporte contre les bureaucraties ou les conditions sociales de certains êtres, il exprime sa révolte contre ce qui abaisse l'homme ou étouffe ses promesses.

Dans l'omnibus qui emmène les pilotes au camp, il soliloque : « Vieux bureaucrate, mon camarade, nul jamais ne t'a fait évader et tu n'en es point responsable. Tu as construit ta paix à force d'aveugler de ciment tous les échappatoires vers la lumière. Tu t'es roulé en boule pour ta sécurité bourgeoise ; tu as élevé cet humble rempart contre les vents et marées et les étoiles. Tu ne peux pas t'inquiéter des grands problèmes, tu as eu bien assez de mal à oublier ta condition d'homme... tu es un petit bourgeois de Toulouse. Nul ne t'a saisi par les épaules quand il en était temps encore. Mainte-

nant, la glaise dont tu es formé a séché et s'est durcie, et nul en toi ne saurait réveiller le musicien endormi ou le poète ou l'astronome qui peut-être t'habitaient d'abord ».

Dans un train de réfugiés polonais, il voit un enfant endormi, adorable petite créature : « Voici un visage de musicien, voici Mozart enfant ». Et ce qui le tourmente ce n'est ni la laideur, ni la misère, ni la tragédie de cette humanité, c'est dans l'enfant et dans tous ces êtres « Mozart assassiné ».

« Terre des Hommes » s'achèvent sur cette vision et sur une phrase qui pourrait être inscrite en exergue de toute l'œuvre de Saint-Exupéry. « Seul l'esprit s'il souffle sur la glaise peut créer l'homme ». Il partira ainsi toujours de l'homme pour juger les vieux mythes et les mystiques sur lesquelles se fondent les guerres d'agression et de conquête, idôles carnivores. « La victoire est à qui pourrira le dernier et les deux adversaires mourront ensemble ».

Mais s'il juge la guerre à sa valeur de néant, il sut en accepter la redoutable solidarité et au fort de la bataille il reconstruit la cathédrale :

« Une cathédrale bien autre chose qu'une somme de pierres. Ces pierres sont ennoblies d'être pierres d'une cathédrale. La cathédrale peut absorber des pierres qui y prennent un sens, mais le tas de pierres n'absorbe rien et faute d'absorber il écrase..., j'ai cru que l'homme résumait les pierres et l'héritage s'est évanoui ».

« L'humanisme a prêché l'homme mais il a négligé les actes et il a échoué. Or, l'acte essentiel a un nom : c'est le sacrifice ». « La grandeur de ma civilisation c'est que cent mineurs s'y doivent de risquer leur vie pour un seul : Ils sauvent l'homme. Tant que ma civilisation s'est appuyée sur Dieu, elle a sauvé cette notion du sacrifice qui fondait Dieu dans le cœur de l'homme ». Je combattrai donc pour l'homme contre ses ennemis, mais aussi contre moi-même.

C'est bien à une littérature d'altitude que nous avons affaire avec Saint-Exupéry. Elle nous élève tout à la fois au-dessus de toutes celles qui, très lucides

dans leurs diagnostics foncièrement pessimistes sur l'homme, sont incapables de reconstruire et de nous redonner une espérance, et nous met en garde contre les fausses espérances et les fausses valeurs.

La découverte de Saint-Exupéry c'est bien le secret confié par le renard au « Petit Prince » : on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invincible pour les yeux»



### SEANCE DU 17 MARS 1962

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence du Colonel de Balincourt, Président.

Étaient présents : Mlle Lavondès, M.M. Seston, Dupont, Bâtonnier des Guerrois, Inspecteur d'Académie Lignières, Brunel, de Régis, Nadal, Pasteur Brunel, Bâtonnier Lafage, Mgr Homs, Modeste ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

L'Académie de Nîmes a été heureuse et honorée de voir M. le Professeur Robert, membre non-résidant, prendre séance et de l'applaudir dans une communication aussi brillante que savante.

Il s'agissait de « quelques observations sur le fonctionnement de la démocratie athénienne ».

L'orateur a d'abord rappelé la mémoire de Jean Bosc qui lui a donné l'occasion de venir à Nîmes et a remercié M. Seston qui continue la tradition. Entrant ensuite dans son sujet, il retrace à grands traits l'histoire de la démocratie à Athènes. Un roi d'abord héréditaire, puis à vie, enfin annuel. En face de lui, l'Archonte qui est chargé de défendre la propriété privée alors que le roi s'occupe de ce qui concerne la religion. Puis, on introduit le collège des Archontes et peu à peu s'élabore une sorte de droit. Solon sépare les citoyens en classes d'après leur fortune et décrète qu'on ne sera plus mis en esclavage pour dettes. Sous Pisistrate et par le partage des terres, les grandes propriétés cèdent la place aux petites. Lors de la disparition de Pisistrate, la démocratie renaît. Il y a dix tributs et un conseil de cinquante membres : la division ne se fait plus sur la fortune mais topographiquement. Malgré les révolutions de 403 et 404, la démocratie reprend, mais Athènes n'est plus impériale ; elle est réduite à elle-même. Les progrès de la démocratie sont dus à la restriction de l'élection, remplacée, sauf pour les stratèges, par le tirage au sort. L'évaluation du nombre des citoyens est très approximative.

Après des considérations économiques, M. Robert attire l'attention sur la distinction entre l'esclavage à côté d'un prolétariat libre qui existait et insiste sur le rapport du système militaire et la transformation de la démocratie athénienne, qui était en résumé l'exercice du pouvoir par le peuple.

Après cette très belle étude que l'Académie applaudit, le Colonel de Balincourt remercie, au nom de tous ses confrères, l'orateur et exprime l'espoir d'entendre encore M. le Professeur Robert.





### SEANCE DU 30 MARS 1962

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence du Colonel de Balincourt, Président.

Etaient présents : M.M. Docteur Baillet, Mgr Anthérieu, Dupont, Hutter, Mlle Lavondès, Bâtonnier des Guerrois, Inspecteur d'Académie Lignières, de Régis, Flaugère, Barnouin, Hugues, Théron, Pasteur Brunel, Naaal, Bâtonnier Lafage, Modeste, Roger, Escolier, Mgr Homs, membres résidants ; Marquis de Lordat, membre non-résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Seston.

Au cours de sa dernière séance a eu lieu la réception de M. Escolier, Directeur de l'Ecole des Beaux Arts en qualité de membre résidant, en remplacement de M. Paganelli, devenu membre honoraire.

M. le Colonel de Balincourt, Président, en accueillant M. Escolier, exprime la joie de la Compagnie lorsqu'elle reçoit un nouveau confrère, sans que puisse à ce sentiment se mêler la mélancolie provoquée par la perte d'un de ses membres.

« Votre prédécesseur, dit-il, est vivant, membre depuis de nombreuses années et Président à trois reprises ».

Le Colonel de Balincourt évoque la personnalité du père du récipiendaire : Journaliste, écrivain, historien d'art, Chef de cabinet de Briand, conservateur du Petit Palais. Il retrace la carrière de celui qui, ici, prend séance : c'est après de brillantes études au Lycée Henri-IV, le diplôme supérieur de l'Ecole du Louvre. Après une brillante conduite, qui valut à M. Escolier la Croix de Guerre, peintre, écrivain, enfin Directeur de l'Ecole des Beaux Arts de notre ville. Créateur d'un atelier de céramique, M. Escolier, rénovateur de la tradition locale des arts du feu, a l'heureuse influence sur ses élèves.

L'Académie n'oublie pas le frère du récipiendaire qui fut magistrat distingué à Nîmes et membre non-résidant de notre Compagnie.

M. Escolier prend ensuite la parole en ces termes :

« Monsieur le Président,  
Mademoiselle,  
Messieurs,

Je vous dois avant tout la vérité : les paroles que M. le Président vient de m'adresser, et dont je le remercie, pourraient faire croire que je possède quelques titres susceptibles de justifier mon entrée au milieu de votre célèbre Compagnie. Or, il n'en est rien et il aura fallu le talent et l'amitié de M. de Balincourt pour créer ce mirage. A vrai dire, je me trouve en ce moment dans l'attitude du catéchumène de l'Eglise chrétienne primitive qui, encore séparé de la communauté, mais déjà admis dans le Narthex, se demande s'il est digne de faire le pas qui le fera pénétrer dans le sanctuaire. Eh bien, le franchissement de ce seuil, ce premier pas dans le temple de l'érudition et de l'esprit, je me décide à le faire cependant, et j'accepte l'honneur qui m'est offert, non comme une consécration de mes mérites personnels, mais comme une preuve de votre amitié et de votre généreuse indulgence.

Et c'est bien à cette indulgence que je devrai tout d'abord faire appel, pour que soit excusée l'insuffisance de mes dons oratoires. Car, je dois vous l'avouer, le fait d'avoir à prendre la parole dans une circonstance solennelle et devant une assemblée aussi distinguée m'a fort inquiété. Et puis..., je me suis souvenu que Racine, le jour de sa réception à l'Académie, gâta son discours par l'extrême timidité avec laquelle il le prononça, si bien qu'il ne voulut point le faire imprimer, ni même en conserver le manuscrit.

D'ailleurs, si Racine se troubla ce jour-là à ce point, c'est, dit-on, qu'il fut éclipsé par un auteur que l'on re-

cevait en même temps que lui et qui, prenant le premier la parole, sut déclencher l'enthousiasme et les applaudissements par sa chaude et vibrante éloquence méridionale. Et je ne vous apprendrai rien en disant que cet orateur, M. le Président fut un de vos plus illustres prédécesseurs, puisqu'il sut donner à l'Académie de Nîmes, alors nouvellement fondée, un éclat qui n'est point encore terni : j'ai nommé Fléchier.

Il ne m'appartient pas, certes, de décider si cette humiliation du tendre Racine fut ou non imputable au futur évêque de Nîmes et protecteur de votre Compagnie, mais le certain c'est que j'ai puisé dans cette anecdote un peu de courage : même si je balbutie, me disais-je, je serai en bonne compagnie ; bien que ce balbutiement soit, je vous assure, le seul point que je puisse prétendre avoir en commun avec l'auteur de Phèdre !

Un autre sujet d'inquiétude fut pour moi le contact que je devais prendre avec les membres résidants. Bien que j'en connusse quelques-uns personnellement, la majorité ne m'était familière que de réputation. Je croyais trouver chez des Académiciens une hauteur distante qu'eussent justifié sans doute, leur savoir et leur position. Ce fut une surprise et un charme pour moi de recevoir de cette réunion de lettrés et de talents si divers, un accueil toujours plein de grâce courtoisie, de simplicité et de cordialité.

Voltaire, dans un discours de réception (lui n'avait pas balbutié !), évoquait la création de l'Académie Française et rappelait que ses origines ne furent pas tant d'ordre intellectuel que d'ordre amical : des princes de l'esprit, certes, mais avant tout un cercle d'amis. Eh bien, cette tradition, grâce à laquelle toutes les libertés de l'esprit peuvent être admises et préservées dans une compréhension et une sympathie communes, me paraît subsister encore à l'Académie de Nîmes et je dois dire que cela m'a beaucoup frappé au cours de mes visites, souvent trop brèves à mon gré.

C'est pourquoi je vous exprime doublement ma joie, pour l'honneur et pour l'amitié que vous avez bien voulu me faire en m'acceptant parmi vous.

Du reste, j'éprouve une certaine satisfaction, à n'avoir pas à mettre cette joie, dont je viens de vous parler, la sourdine, et à mon propos une note funèbre, puisqu'aussi bien l'éloge que je dois faire ne sera pas adressé à la mémoire d'un disparu, mais, par-delà la Méditerranée, ira rendre hommage à un vivant. Car, tout en ayant conscience de l'immortalité dont bénéficient les Académiciens, tout au moins dans leur esprit et dans leurs œuvres, je me réjouis cependant de savoir en vie et en santé celui dont j'ai le redoutable avantage d'occuper le fauteuil.

M. Paganelli fit, on le sait, une brillante carrière universitaire et il déploya, pendant le temps où il fut à Nîmes, des activités multiples. L'œuvre qu'il accomplit pourrait être synthétisée sous la forme d'une grande fresque ou, pour mieux dire, d'un grand triptyque : au milieu serait l'*Universitaire*, d'un côté l'*Humaniste*, de l'autre le *Citoyen*.

Agrégé de Lettres, Professeur dans les Lycées de Paris et de Reims, Inspecteur d'Académie à Laval en 1924, Inspecteur d'Académie à Nîmes en 1927, Inspecteur Général en 1940 : telles furent les principales étapes d'une carrière féconde où il déploya les qualités qui lui sont propres de fermeté, de ténacité, de clairvoyance et d'autorité, c'est-à-dire les qualités mêmes du chef.

Les témoignages publics qui lui furent plusieurs fois rendus par ses pairs ou par ses subordonnés, montrent assez la haute estime dans laquelle fut tenu ce grand administrateur. Les frontières de l'estime furent même quelquefois franches et nombreux sont ses anciens collaborateurs qui ont gardé pour lui une véritable affection. Je n'en veux pour preuve que l'émouvant hommage que lui adressa le corps enseignant par la bouche même de l'un d'entre vous, M. le Professeur Seston, au mois de Décembre 1940. Je ne puis mieux faire que d'en citer ce passage : « Compétence, conscience, bonté, voilà M. l'Inspecteur, les qualités que nous nous plaisons à reconnaître au chef que vous avez été pour nous, et cette compétence vous a valu notre respect, cette cons-

ciencia notre estime et cette bonté notre reconnaissante affection ».

L'activité de M. Paganelli dans le domaine universitaire s'exerça sous de nombreux aspects, mais qu'il me suffise d'en indiquer un qui me paraît bien définir son action, à la fois généreuse et bénéfique : il avait reconnu l'erreur qui consistait à cloisonner en des limites étroites les divers degrés de l'Enseignement ; et ces séparations périmées, il s'attacha à les réduire et à obtenir ainsi par une meilleure compréhension et une meilleure collaboration, l'unité. Ce fut là une de ses grandes réussites et un des membres les plus qualifiés du corps professoral, celui-là même que je viens de citer tout à l'heure, lui rendit à ce sujet justice en ces termes : « Vous êtes de ceux qui se sont efforcés avec succès de renverser les barrières d'incompréhension et de préjugés qui autrefois nous séparaient... Vous avez été dans le département du Gard un artisan de la fraternité et de l'union entre les divers degrés de l'enseignement ».

Le deuxième volet de ce triptyque qui représenterait l'humaniste, doit être plus familier à la plupart d'entre vous, Mademoiselle, Messieurs, puisque, dans l'activité spirituelle de M. Paganelli, une grande part a été réservée à l'Académie de Nîmes. Il y avait été élu le 25 Mai 1934 et eut le privilège très rare, me semble-t-il, d'en avoir été trois fois le Président : en 1945, en 1954 et en 1960.

Le souvenir a été conservé des communications qu'il fit ici même sur les poèmes en prose de Maurice de Guérin : « Le Centaure et la Bacchante », sur Julien l'Apostat, sur Paul Valéry, « La Jeune Parque » et « Le Mythe du Serpent ».

Est-ce parce que la noblesse classique de la cité et la gloire de ses monuments antiques lui ménagèrent l'illusion de résider à Rome que M. Paganelli avait choisi Nîmes pour y faire carrière ? Ou bien fut-ce un hasard, dans lequel il faudrait voir un signe ? Les deux

hypothèses sont plausibles. En tous cas, ce méditerranéen ne se trouva certainement pas dépaycé entre les Arènes et la Maison Carrée, car, mieux que quiconque, il avait su former son esprit sur les bases solides de la culture gréco-latine. Sa traduction des « Elégies de Propertius, parue dans la collection Guillaume Budé en 1929, rééditée en 1947, en fait foi.

Il n'est pas de Société Savante à Nîmes qui n'ait bénéficié généreusement des lumières de ce lettré.

Sur la chaire de l'Ecole Antique, il fit des exposés fort éclairés sur les sujets qui lui tenaient à cœur : l'Humanisme ; Eupalinos ou l'Architecte de Paul Valéry ; Propertius et André Chénier ; l'Anthologie des écrivains morts à la guerre ; le génie racinien... Et lorsque fut fondée la section gardoise de l'Association Guillaume Budé, il contribua, par les conférences brillantes qu'il y fit, à en assurer le succès.

Dans l'écheveau de ces travaux si divers et, en apparence, pleins d'éclectisme, on peut cependant discerner un fil conducteur.

Tout d'abord un intérêt particulier et une étude profonde de la valeur du symbole et du Mythe.

Cela paraît évident si l'on examine quelque-uns des sujets ou des personnages qui ont inspiré M. Paganelli :

— Propertius et André Chénier, qu'il s'est plu à placer côte à côte dans son Panthéon poétique, tous deux fidèles dans leur art savant à une fiction mythologique employée, non comme un simple accessoire allégorique, mais comme un véhicule de la pensée ;

— Julien l'Apostat, initié dans le sang du Taureau au culte de Mithra après avoir découvert dans le « livre des mystères » de Jamblique une nouvelle philosophie et une nouvelle poésie des mythes ;

— Maurice de Guérin qui à travers une mythologie transparente laisse éclater son panthéisme ardent ;

— Paul Valéry, enfin, qui pour le plaisir de l'esprit, construit une poésie, une philosophie et une esthétique basées sur un symbolisme hellénisé.

Or, à travers ce labyrinthe mythique, qui ne sera plus cette fois un piège, mais une avenue, le fil d'Ariane va nous conduire à la révélation et cette révélation c'est l'homme.

L'Humanisme ne serait-il pas indigent s'il consistait seulement en un principe de culture ? M. Paganelli lui-même l'a défini comme « une conception de la vie ayant pour centre l'homme ». Mais il ne peut s'agir que d'un homme complet et pour qu'un homme soit complet ne doit-il pas se prêter à une certaine ambiguïté ? L'exemple ne nous en est-il pas proposé avec Julien l'Apostat, grande âme ne pouvant pas plus devenir chrétienne qu'elle ne pouvait redevenir païenne, ayant compris que le christianisme péchait contre l'ordre de l'esprit, et le paganisme contre la charité ? M. Paganelli pense que la conciliation de cet antagonisme n'est pas impossible chez les natures d'élite et la recherche d'un humanisme à la mesure de notre temps, dans lequel la conception antique pourrait se réchauffer et s'éclairer à la flamme d'une spiritualité d'influence... ou d'équivalence chrétienne, paraît l'avoir hanté.

S'il est vrai qu'il a gravi l'Acropole dans l'ombre de Renan, une autre grande ombre se tenait aussi à ses côtés : celle du propre petit-fils de l'auteur de « la vie de Jésus », Ernest Psichari. Et s'il est vrai aussi que ce héros sut se faire aimer de lui sans pour cela l'entraîner dans sa foi, ne lui dévoila-t-il pas du moins les fondements d'un humanisme où la culture serait sublimée par l'engagement et l'action, le positivisme par l'idéal et le paganisme par le sacrifice ?

Sur ces perspectives, nous ouvrirons le dernier volet du Triptyque : celui du citoyen.

Il faut, malgré la brièveté de cette évocation, signaler ici le rôle social de mon prédécesseur. Son nom reste associé dans le département du Gard à maintes créations généreuses et fraternelles : la Clinique mutualiste de l'Enseignement, les œuvres de protection de l'enfance, les écoles de plein air, les colonies de vacances, le mouvement de mondialisation des villes de France.

Il faut également rappeler la brillante carrière militaire de celui qui avait entendu, lui aussi, l'*Appel des armes*. Parti dans le rang en 1914 et blessé par deux fois, il était revenu de la bataille avec les galons d'officier, la Croix de Guerre et la Croix de la Légion d'Honneur à titre militaire.

Quant aux actions éminentes qu'il lui fut donné d'accomplir pendant la guerre de 1940 à Nîmes, elles sont encore dans toutes les mémoires.

Lorsque ce pays latin fut ployé sous le joug germanique, certains hommes ardents et courageux adoptèrent la devise gravée par Marie Durand dans la pierre de la Tour de Constance : *Résistez !* Et ces hommes forgèrent dans l'ombre les armes d'une chevalerie nouvelle, le « Chevalerie des croisés à la Croix de Lorraine » comme devait les nommer le Général de Gaulle.

Affilié à un réseau du Mouvement de Libération Nationale, M. Paganelli, qui avait pris dans la clandestinité le nom de Marc Antoine, mena obscurément le dangereux combat pour la Liberté. Quand celle-ci vint enfin pour le pays et que Nîmes fut libérée — d'ailleurs en même temps que Paris — Marc Antoine fut appelé par le gouvernement provisoire aux fonctions de Préfet du Gard. Et, d'après tous les témoignages que j'ai pu recueillir, c'est pendant cette période dramatique que ses qualités les plus hautes eurent l'occasion de se manifester. Responsable de l'ordre du département en pleine période d'effervescence révolutionnaire, ne disposant ni de police, ni de gendarmerie, ni d'argent, ni de communications, bref, démuné de tout ce qui eut été indispensable pour mettre un frein aux actes abusifs et pour s'opposer à une dictature anonyme, il ne lui restait, à la vérité, que sa fermeté inflexible et son tranquille courage. Et de fait, ce fut sur cette fermeté et sur ce courage que les passions exaspérées par le drame de l'occupation vinrent se briser. Menacé lui-même dans sa liberté et dans sa vie, il ne faiblit jamais et sa résolution fut telle que seule elle vint à bout d'une violence pourtant soutenue par les armes. Il ramenait ainsi, grâce à ce triomphe des valeurs spirituelles dont



il s'était fait toujours le champion, l'apaisement et la fraternité dans un peuple meurtri, mais libre.

Mes chers confrères — permettez que j'use déjà de ce terme puisque M. le Président vient de m'y engager tout à l'heure en me l'adressant à moi-même — mes chers Confrères, le triptyque que j'ai ouvert et que je referme devant vous, n'est qu'une esquisse très légère et très imparfaite des mérites de mon prédécesseur. Mais le peu que j'en ai dit doit être cependant suffisant pour donner la preuve que je ne saurais prétendre à le remplacer, même si j'occupe son fauteuil.

Aujourd'hui, après s'être ainsi mêlé avec passion à la vie universitaire, à la vie spirituelle et à la vie publique de la France, sa retraite à la Cincinnatus, sur le rocher de sa Corse natale, ne manque pas de grandeur !

Je voudrais, pour terminer, citer les belles paroles de foi et d'espoir qu'il prononça, ici-même, le 14 Janvier 1945, c'est-à-dire pendant une période encore toute pleine d'incertitude et d'angoisse :

« Chevalerie de l'âme vit toujours ; malgré nos deuils, notre souffrance, notre misère, c'est l'optimisme, un optimisme intrépide ; c'est la confiance, une héroïque confiance, qui tient les hommes debout et les fait vainqueurs — même de la mort —, car, seul meurt qui désespère ».

L'Académie entend ensuite une communication de M. le Pasteur Brunel, intitulée : « La valeur de la vie parallèle entre l'Écclésiaste et Camus » :

La peur de la vie, au dire des psychologues, est une caractéristique de l'âme contemporaine. On entend dire même par les jeunes : La vie est bête, monotone, ne sert à rien. Camus symbolise cette philosophie. Il faut rappeler la position de l'Écclésiaste des siècles avant Jésus-Christ. L'Humanité peut se transformer sur les plans matériels, scientifiques, etc... L'âme reste la même. La condition humaine, telle que la décrivent les modernes se trouve dans l'Écclésiaste. Voici l'exposé succinct. **Vanité des vanités tout est vanité. Vanité, c'est-à-dire néant. Tout passe, tout lasse. A quoi bon toute une**

vie pour aboutir à cela ? D'ailleurs, les justes seront frappés comme les méchants. Que faire ?

Une seule chose : Toutes les angoisses sont dominées par une certitude ; les ténèbres sont chassés par une lumière. Camus, qui devait trouver une mort apparemment absurde, dans un accident, à 47 ans, en pleine carrière, était hantée par la même pensée : problème de la souffrance et de la mort ; absurdité de la vie. Sa révolte est métaphysique. Camus ne croit pas au Royaume futur, pas davantage aux lendemains qui chantent. Le Dieu de Camus n'est pas le Dieu des chrétiens : il le soumet à un jugement humain. Le Dieu de l'Évangile est le Dieu vie dont le pouvoir s'est volontairement limité à la liberté des hommes, le Dieu de grâce.

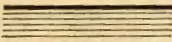
M. le Pasteur Brunel, après analyse des sentiments de révolte de Camus, dénonce son ambiguïté. Camus croit que la contradiction est entre l'homme et le monde, alors qu'elle est dans l'intérieur de l'homme. C'est le Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Moïse qui affirme son amour et offre la réconciliation à ses enfants. Celui qui croit en Dieu possède s'il le veut, la force de vie et le secret de la joie. L'Écclésiaste, si inférieur qu'il soit à l'Évangile, apporte une assise solide à cet édifice d'amour que l'homme doit bâtir. « Hors de Dieu et de ses commandements, a dit Mistral, il n'y a que désordre, ténèbres et mort ».




**BULLETIN  
DES SEANCES**

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



**2<sup>m</sup> Trimestre 1962**



**IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
NIMES — 12, RUE PRADIER, 12 — NIMES**

1963

**BULLETIN**  
**DES**  
**SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES**

---

**SEANCE DU 30 MARS 1962**

Il a été procédé à l'installation de M. Escholier.

M. de Balincourt l'accueille en ces termes :

Accueillir un nouveau confrère est, à coup sûr, la plus agréable des missions du Président de notre vieille Académie de Nîmes.

A vrai dire, notre joie est généralement teintée de quelque mélancolie. Comment, très souvent, en effet ne pas voir apparaître en filigrane, derrière le récipiendaire, l'image de celui qui nous a quittés pour toujours ici-bas ?

Vous êtes un homme heureux, Monsieur. Aujourd'hui tout est à la joie pour tous. Votre prédécesseur est vivant, bien vivant, et l'Académie, dont il a été membre résidant pendant de longues années, dont il a été président à trois reprises différentes, lui envoie de cette salle, son salut et l'assurance de sa très confraternelle sympathie.

Je devrais maintenant, Monsieur, vous dire tout le bien que je pense de vous. Soyons patients l'un et l'autre.

Vous seriez le premier à vous étonner de ce que je n'évoque pas d'abord la personnalité de M. Raymond Escholier, votre père. L'Académie de Nîmes ne peut ignorer le journaliste, l'écrivain, l'historien d'art, le Chef de Cabinet d'Aristide Briand, le Conservateur du Musée Victor Hugo, le Conservateur du Petit Palais. Né en 1882, il n'a pas encore posé la plume et fait preuve d'une activité que lui envieraient bien des quadragénaires. La première mission que vous confie l'Académie est d'être son interprète auprès de lui et de lui transmettre avec tous ses vœux, l'assurance de ses sentiments de profonde déférence.

Vous étiez un tout jeune enfant lorsque éclata le premier conflit du XX<sup>me</sup> siècle, celui qui engendra tous les autres, à moins que les conjonctures sociales, politique, économique, scientifique n'aient rendu quasi-inévitables ces guerres, ces massacres qui sont la trame de notre vie depuis notre naissance. Mais il est réconfortant de constater que, pendant des périodes aussi tragiques, des hommes puissent se consacrer à l'art et à la beauté. Vous êtes de ceux-là et nous vous en remercions.

Après vos études au Lycée Henri IV, vous obtenez en 1934 le diplôme supérieur de l'école du Louvre, avec une thèse sur Paul Aérusier, de l'école de Pont-Aven. Vous avez ensuite été attaché au Musée du Louvre, que vous avez dû quitter lors de la mobilisation de 1939. Vous êtes revenu de cette lamentable aventure avec la croix de guerre. Sans doute aviez-vous lu et médité un livre de M. votre père que j'ai beaucoup aimé et que je viens de relire grâce à vous : «Le sel de la terre» où est si bien dépeinte et avec tant de vérité la vie journalière, pendant la guerre 1914-1918 d'une compagnie d'Infanterie recrutée parmi des montagnards pyrénéens.

Vous êtes peintre et vos œuvres ornent les musées d'Albi et de la France d'Outre-Mer. Vous êtes écrivain puisque vous êtes rédacteur au «Bulletin des Musées de France». Vous êtes depuis plus de dix ans Directeur de l'École des Beaux Arts de Nîmes, ce à quoi vous étiez prédestiné, puisque vous avez décoré le Pavillon du Languedoc à l'exposition Universelle de 1937. Nous

avons donc sur place, le privilège de pouvoir apprécier votre talent.

Comme on vous retrouve dans vos oeuvres !

Votre peinture est discrète, réservée, distinguée, moderne dans une ossature classique. Elle évoque une femme jolie, élégante et qui sait s'habiller, c'est à dire qui, tout en suivant la mode, a le goût assez sûr pour prendre de cette mode ce qui est le plus susceptible de mettre en valeur sa beauté. Nous nous réjouissons de l'influence de certaines bizarreries sur lesquelles je me refuse de m'étendre davantage. Enfin, vous avez touché les Nimois au plus sensible de leur amour très particulier, quelque peu exclusif pour leur ville et leur Province: vous vous êtes attaché à la rénovation de la tradition locale des arts du feu par la création d'un atelier de céramique.

Si l'on ajoute à tous ces titres le fait que M. votre frère magistrat distingué, est déjà membre non-résidant de notre Académie, il est évident que votre place était presque marquée parmi nous. Nous vous avons demandé de venir l'occuper. Vous nous avez fait le plaisir d'accepter.

Soyez très bien venu, mon cher confrère, et je suis heureux de vous donner la parole.

En réponse M. Escholier prononce les paroles suivantes :

Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs, Je vous dois avant tout la vérité : les compliments que M. le Président vient de m'adresser, et dont je le remercie, pourraient faire croire que je possède quelques titres susceptibles de justifier mon entrée au milieu de votre célèbre Compagnie. Or il n'en est rien et il aura fallu le talent et l'amitié de M. de Balincourt pour créer ce mirage.

A vrai dire, je me trouve en ce moment dans l'attitude du catéchumène de l'Eglise chrétienne primitive qui, encore séparé de la communauté, mais déjà admis dans le Northex, n'ose encore faire le pas qui le fera pénétrer dans le sanctuaire. Eh bien, le franchissement de ce seuil, ce premier pas dans le temple de l'érudition et de l'esprit, je me décide à le faire cependant;

et j'accepte l'honneur qui m'est offert, non comme une consécration de mes mérites personnels, mais comme une preuve de votre amitié et de votre généreuse indulgence.

Et c'est bien à cette indulgence que je devrai tout d'abord faire appel, pour que soit excusée l'insuffisance de mes dons oratoires. Car, je dois vous l'avouer, le fait d'avoir à prendre la parole dans une circonstance solennelle et devant une assemblée aussi distinguée m'a fort inquiété. Et puis... je me suis souvenu que Racine, le jour de sa réception à l'Académie, gâta son discours par l'extrême timidité avec laquelle il le prononça, si bien qu'il ne voulut point le faire imprimer, ni même en conserver le manuscrit.

D'ailleurs, si Racine se troubla ce jour-là à ce point c'est, dit-on, qu'il fut éclipsé par un auteur que l'on recevait en même temps que lui et qui, prenant le premier la parole, sut déclencher l'enthousiasme et les applaudissements par sa chaude et vibrante éloquence méridionale. Et je ne vous apprendrai rien en disant que cet orateur, M. le Président, fut un de vos plus illustres prédécesseurs, puisqu'il sut donner à l'Académie de Nîmes, alors nouvellement fondée, un éclat qui n'est point encore terni ; j'ai nommé Fléchier.

Il ne m'appartient pas, certes, de décider si cette humiliation du tendre Racine fut ou non imputable au futur évêque de Nîmes et protecteur de votre Compagnie, mais le certain c'est que j'ai puisé dans cette anecdote un peu de courage : même si je balbutie, me disais-je, je serai en bonne compagnie ; bien que ce balbutiement soit, je vous assure, le seul point que je puisse prétendre avoir en commun avec l'auteur de Phèdre.

Un autre sujet d'inquiétude fut pour moi le contact que je devais prendre avec les membres résidants. Bien que j'en connusse quelques-uns personnellement, la majorité ne m'était familière que de réputation. Je croyais trouver chez des Académiciens une hauteur distante qu'eussent justifié sans doute, leur savoir et leur position. Ce fut une surprise et un charme pour moi de recevoir de cette réunion de lettrés et de talents si divers

un accueil toujours plein de grâce courtoise, de simplicité et de cordialité.

Voltaire, dans son discours de réception (lui n'avait pas balbutié !), évoquait la création de l'Académie Française et rappelait que ses origines ne furent pas tant d'ordre intellectuel que d'ordre amical : des princes de l'esprit, certes, mais avant tout un cercle d'amis. Eh bien, cette tradition, grâce à laquelle toutes les libertés de la pensée peuvent être admises et préservées dans une compréhension et une sympathie communes, me paraît subsister encore à l'Académie de Nîmes et je dois dire que cela m'a beaucoup frappé au cours de mes visites, souvent trop brèves à mon gré.

C'est pourquoi je vous exprime doublement ma joie, pour l'honneur et pour l'amitié que vous avez bien voulu me faire en m'acceptant parmi vous.

Du reste, j'éprouve une certaine satisfaction, à n'avoir pas à mettre à cette joie, dont je viens de vous parler, la sourdine, et à mon propos une note funèbre, puisqu'aussi bien l'éloge que je dois faire ne sera pas adressé à la mémoire d'un disparu, mais, par-delà la Méditerranée, ira rendre hommage à un vivant. Car, tout en ayant conscience de l'immortalité dont bénéficie les Académiciens, tout au moins dans leur esprit et dans leurs œuvres, je me réjouis cependant de savoir en vie et en santé celui dont j'ai le redoutable avantage d'occuper le fauteuil.

M. Paganelli fit, on le sait, une brillante carrière universitaire et il déploya, pendant le temps où il fut à Nîmes, des activités multiples. L'œuvre qu'il accomplit pourrait être synthétisée sous la forme d'une grande fresque ou, pour mieux dire, d'un grand triptyque : au milieu serait l'UNIVERSITAIRE, d'un côté l'HUMANISTE, de l'autre LE CITOYEN.

Agrégé de Lettres, professeur dans les Lycées de Paris et de Reims, inspecteur d'Académie à Laval en 1924, Inspecteur Général en 1940 : telles furent les principales étapes d'une carrière féconde où il déploya les qualités qui lui sont propres de fermeté, de ténacité, de clairvoyance et d'autorité, c'est à dire les qualités mêmes du chef



Les témoignages publics qui lui furent plusieurs fois rendus par ses pairs ou par ses subordonnés, montrent assez la haute estime dans laquelle fut tenu ce grand administrateur. Les frontières de l'estime furent même quelquefois franchies et nombreux sont ses anciens collaborateurs qui ont gardé pour lui une véritable affection. Je n'en veux pour preuve que l'émouvant hommage qui lui adressa le corps enseignant par la bouche même de l'un d'entre vous, M. le Professeur Seston, au mois de décembre 1940. Je ne puis mieux faire que d'en citer ce passage : « Compétence, conscience, bonté, voilà M. l'Inspecteur, les qualités que nous nous plaisons à reconnaître au chef que vous avez été pour nous, et cette compétence vous a valu notre respect, cette bonté notre reconnaissante affection. »

L'activité de M. Paganelli dans le domaine universitaire s'exerça sous de nombreux aspects, mais qu'il me suffise d'en indiquer un qui me paraît bien définir son action, à la fois généreuse et bénéfique : il avait reconnu l'erreur qui consistait à cloisonner en des limites étroites les divers degrés de l'Enseignement ; et ces séparations périmées il s'attacha à les réduire et à obtenir ainsi par une meilleure compréhension et une meilleure collaboration, l'unité. Ce fut là une de ses grandes réussites et un des membres les plus qualifiés du corps professoral, celui-là même que je viens de citer tout à l'heure, lui rendit à ce sujet justice en ces termes : « Vous êtes de ceux qui se sont efforcés avec succès de renverser les barrières d'incompréhension et de préjugés qui autrefois nous séparaient... Vous avez été dans le département du Gard un artisan de la fraternité et de l'union entre les divers degrés de l'enseignement. »

Le deuxième volet de ce triptyque qui représenterait l'humaniste doit être plus familier à la plupart d'entre vous, Mademoiselle, Messieurs, puisque, dans l'activité spirituelle de M. Paganelli, une grande part a été réservée à l'Académie de Nîmes. Il y avait été élu le 25 mai 1934 et eut le privilège très rare, me semble-t-il, d'en avoir été trois fois le Président : en 1945, en 1954 et en 1960.

Le souvenir a été conservé des communications

qu'il fit ici même sur les poèmes en prose de Maurice de Guérin : le Centaure et la Bacchante, sur Julien l'Apostat, sur Paul Valéry, la Jeune Parque et le mythe du Serpent.

Est-ce parce que la noblesse classique de la cité et la gloire de ses monuments antiques lui ménageaient l'illusion de résider à Rome que M. Paganelli avait choisi Nîmes pour y faire carrière ? Ou bien fut-ce un hasard, dans lequel il faudrait voir un signe ? Les deux hypothèses sont plausibles. En tous cas, ce méditerranéen ne se trouva certainement pas dépaysé entre les Arènes et la Maison Carrée, car, mieux que quiconque, il avait su former son esprit sur les bases solides de la culture gréco-latine. Sa traduction des Elégies de Propertius, parue dans la collection Guillaume Budé en 1929, rééditée en 1947, en fait foi.

Il n'est pas de Société Savante à Nîmes qui n'ait bénéficié généreusement des lumières de ce lettré.

Sur la chaire de l'Ecole Antique il fit des exposés fort éclairés sur les sujets qui lui tenaient à cœur : l'humanisme ; Eupalinos ou l'Architecte de Paul Valéry ; Propertius et André Chénier ; l'Anthologie des écrivains morts à la guerre ; le génie racinien... Et lorsque fut fondée la section gardoise de l'Association Guillaume Budé, il contribua, par les conférences brillantes qu'il y fit, à en assurer le succès.

Dans l'écheveau de ces travaux si divers et, en apparence, pleins d'éclectisme, on peut cependant aisément cerner un fil conducteur.

Tout d'abord un intérêt particulier et une étude profonde de la valeur du symbole et du mythe.

Cela paraît évident si l'on examine quelques uns des sujets ou des personnages qui ont inspiré Monsieur Paganelli :

— Propertius et André Chénier, qu'il s'est plu à placer côte à côte dans son Panthéon poétique, tous deux fidèles dans leur art savant à une fiction mythologique, employée non comme un simple accessoire allégorique mais comme un véhicule de la pensée.

— Julien l'apostat, initié dans le sang du taureau

au culte de Mithra après avoir découvert dans le «livre des mystères» de Jamblique une nouvelle philosophie et une nouvelle poésie des mythes.

—Maurice de Guérin qui à travers une mythologie transparente laisse éclater son panthéisme ardent.

—Paul Valéry enfin qui pour le plaisir de l'esprit construit une poésie, une philosophie et une esthétique bâsée sur un symbolisme hellénisé.

Or, à travers ce labyrinthe mythique, qui ne sera plus cette fois un piège, mais une avenue, le fil d'Ariane va nous conduire à la révélation et cette révélation c'est l'homme.

L'Humanisme ne serait-il pas indigent s'il consistait seulement en un principe de culture ? M. Paganelli lui-même l'a défini comme «une conception de la vie ayant pour centre l'homme». Mais il ne peut s'agir que d'un homme complet et pour qu'un homme soit complet ne doit-il pas se prêter à une certaine ambiguïté ? L'exemple ne nous en est-il pas proposé avec Julien l'Apostat grande âme ne pouvant pas plus devenir chrétienne qu'elle ne pouvait redevenir païenne, ayant compris que le christianisme pêchait contre l'ordre de l'esprit, et le paganisme contre la charité ? M. Paganelli pense que la conciliation de cet antagonisme n'est pas impossible chez les natures d'élite et la recherche d'un humanisme à la mesure de notre temps, dans lequel la conception antique pourrait se réchauffer et s'éclairer, à la flamme d'une spiritualité d'influence... ou d'équivalence chrétienne, paraît l'avoir hanté.

S'il est vrai qu'il a gravi l'Acropole dans l'ombre de Renan, une autre grande ombre se tenait aussi à ses côtés : celle du propre petit-fils de l'auteur de «la vie de Jésus», Ernest Psichari. Et s'il est vrai que ce héros sut se faire aimer de lui sans pour cela l'entraîner dans sa foi, ne lui dévoila-t-il pas du moins les fondements d'un humanisme où la culture serait sublimée par l'engagement et l'action, le positivisme par l'idéal et le paganisme par le sacrifice ?

Sur ces perspectives, nous ouvrirons le dernier volet du Triptyque : celui du citoyen.

Il faut, malgré la brièveté de cette évocation, signaler

ici le rôle social de mon prédécesseur. Son nom reste associé dans le département du Gard à maintes créations généreuses et fraternelles : la Clinique mutualiste de l'Enseignement, les œuvres de protection de l'enfance, les écoles de plein air, les colonies de vacances, le mouvement de mondialisation des villes de France.

Il faut également rappeler la brillante carrière militaire de celui qui avait entendu, lui aussi, l'appel aux armes. Parti dans le rang en 1914 et blessé par deux fois, il était revenu de la bataille avec les galons d'officier, la Croix de guerre et la Croix de la Légion d'Honneur à titre militaire.

Quant aux actions éminentes qu'il lui fut donné d'accomplir pendant la guerre de 1940 à Nîmes, elles sont encore dans toutes les mémoires.

Lorsque ce pays latin fut ployé sous le joug germanique, certains hommes ardents et courageux adoptèrent la devise gravée par Marie Durand dans la pierre de la Tour de Constance : Résistez ! Et ces hommes forgèrent dans l'ombre les armes d'une chevalerie nouvelle, la chevalerie des « Croisés à la Croix de Lorraine » comme devait les nommer le Général de Gaulle.

Affilié à un réseau du Mouvement de Libération Nationale, M. Paganelli, qui avait pris dans la clandestinité le nom de Marc Antoine, mena obscurément le dangereux combat pour la Liberté. Quand celle-ci vint enfin pour le pays et que Nîmes fut libéré - d'ailleurs en même temps que Paris - Marc Antoine fut appelé par le gouvernement provisoire aux fonctions de Préfet du Gard. Et, d'après tous les témoignages que j'ai pu recueillir, c'est pendant cette période dramatique que ses qualités les plus hautes eurent l'occasion de se manifester. Responsable de l'ordre du département en pleine période d'effervescence révolutionnaire, ne disposant ni de police, ni de gendarmerie, ni d'argent, ni de communications, bref, démuné de tout ce qui eut été indispensable pour mettre un frein aux actes abusifs et pour s'opposer à une dictature anonyme, il ne lui restait, à la vérité, que sa fermeté inflexible et son tranquille courage. Et de fait ce fut sur cette fermeté et sur ce courage que les passions exaspérées par le drame de l'occupation vinrent se briser. Menacé

lui-même dans sa liberté et dans sa vie il ne faiblit jamais et sa résolution fut telle que seule elle vint à bout d'une violence pourtant soutenue par les armes. Il ramenait ainsi, grâce à ce triomphe des valeurs spirituelles dont il s'était fait toujours le champion, l'apaisement et la fraternité dans un peuple meurtri, mais libre.

Mes Chers Confrères, permettez que j'use déjà de ce terme puisque M. le Président vient de m'y engager tout à l'heure en me l'adressant à moi-même, mes Chers Confrères, le triptyque que j'ai ouvert et que je referme devant vous n'est qu'une esquisse très légère et très imparfaite des mérites de mon prédécesseur. Mais le peu que j'en ai dit doit être cependant suffisant pour donner la preuve que je ne saurais prétendre à le remplacer, même si j'occupe son fauteuil.

Aujourd'hui, après s'être ainsi mêlé avec passion à la vie universitaire, à la vie spirituelle et à la vie publique de la France, sa retraite à la Cincinnatus, sur le rocher de sa Corse natale, ne manque pas de grandeur.

Je voudrais, pour terminer, citer les belles paroles de foi et d'espoir qu'il prononça ici même le 14 janvier 1945, c'est-à-dire pendant une période encore toute pleine d'incertitude et d'angoisse :

« Chevalerie de l'âme vit toujours ; malgré nos deuils, notre souffrance, notre misère, c'est l'optimisme, un optimisme intrépide ; c'est la confiance, une héroïque confiance, qui tient les hommes debouts et les fait vainqueurs — même de la mort —, car, seul meurt qui désespère. »



## SEANCE DU 6 AVRIL 1962

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Colonel de Balincourt, président.

Étaient présents : MM. Mgr Anthérieu, Docteur Baillet, Hutter, Mlle Lavondès, Bâtonnier des Guerrois, Flaugère, Lignères, Velay, Dupont, Seston, Davé, Hugues, Pasteur Brunel, Pasteur Loriol, Pasteur Barde, Théron, Nadal, Mgr Homs, Barnouin, Lafage, Bernardy, Roger, Escholier, Abauzit, Lacombe Secrétaire perpétuel.

L'Académie de Nîmes a procédé à l'installation du Conseiller Abauzit en qualité de membre résidant, en remplacement du Docteur Max Vincent. M. le Colonel de Balincourt, président l'a accueilli ainsi :

« Monsieur le Conseiller,

Nous nous sommes rarement rencontrés et je le regrette. Cependant il me semble que nous nous connaissons depuis fort longtemps. C'est que, par deux fois dans le passé, nous avons traversé dans la personne de nos morts ces tempêtes religieuse et politique qui se sont déchainées sur notre ville et ses environs.

Vos grands-oncles de Froment ont dû s'expatrier lors de la Révocation de l'Edit de Nantes. Ils ont pris du Service en Allemagne dans une armée étrangère, ce qui n'avait rien de choquant à l'époque, et, s'ils ont guerroyé en Europe, ils n'ont jamais porté les armes contre la France.

Le 11 Juillet 1680, mon ascendant direct, Pierre Fauquier, achetait la maison de la rue des Lombards, cette maison qui n'a pas été vendue depuis cette date. En 1688, son fils Jean Fauquier, capitaine du Régiment de Mirman, devait, lui aussi comme les Froment et pour la même raison, s'expatrier : il alla prendre du service en Allemagne.

Quelque cent ans plus tard, le 15 Prairial an II — 3 Mai 1794 — votre aïeul, le citoyen Abauzit Pierre, négociant à Uzès, 46 ans — style policier de l'époque —

mourait sur l'échafaud à Nîmes. Ce jour-là, une jeune fille de 19 ans, Henriette Reynaud de Genas, devenue, ultérieurement la mère de mon arrière-grand-mère, vivait seule Rue des Lombards. Elle y vivait seule, parce que son père, le citoyen Maurice Reynaud-Génas propriétaire, ex-noble, 65 ans et son frère, le citoyen Auguste Reynaud-Génas — ex-militaire, ex-noble, 28 ans, étaient incarcérés aux Capucins à Nîmes. Celui-ci devait être guillotiné le 27 Messidor an II — 15 Juillet 1794 — tandis que son père était guillotiné quatre jours plus tard, soit le 1er Thermidor an II — 19 Juillet 1794, Pierre Abauzit, Auguste de Génas, Maurice de Génas — 3 Mai, 15 Juillet, 19 Juillet — même échafaud, même bourreau : Vachale, même fosse commune, même prétexte : fédéralisme. Les minutes de leurs jugements doivent reposer dans des liasses bien proches l'une de l'autre, confiées à la vigilance de notre Confrère, M. Sablou, Rue des Chassaintes.

Ah ! Monsieur. Quand nous parcourons l'Esplanade, nous avons bien des pensées communes.

Ceci dit, je me sens mieux en selle — cette formule ne peut que vous plaire — pour parler de vous et vous ouvrir toutes grandes les portes de notre Académie.

Vos ascendants sont arrivés à Uzès avant les Ducs de Crussol, donc avant 1486. Ce fut une lignée de commerçants en soie, menant bien leurs affaires, au point qu'ils furent en situation de rendre des services financiers à leurs seigneurs d'Uzès. Mais le commerce de la soie allant en périliclitant, il fallut bien évoluer et votre famille choisit les études juridiques. Votre grand-père, votre père furent juges à Nîmes. Vous êtes le neveu de feu Gaston Abauzit, avoué à la Cour, et de feu Gustave Roche, premier Président, membre de notre Académie.

Vous poursuiviez vous-même votre carrière de magistrat, lorsque la mobilisation de 1939 a fait de vous un officier dans un bataillon de mitrailleurs. Chacun sait, Monsieur, que vous avez fait votre devoir sur la Meuse et que, encerclé, coupé des arrières, vous avez pendant cinq jours cherché par tous les moyens à rejoindre nos lignes ; Finalement, épuisé, vous avez dû vous incliner.

Prisonnier ! Prisonnier cinq ans ! Il faut avoir soi-même été prisonnier pour connaître la valeur de la liberté et comprendre ce que peut éprouver celui qui la perdu. Cinq ans dans un univers clos de barbelés, surmonté de miradors où veillent des sentinelles armées ; tandis que les combats ont cessé, que l'ennemi occupe sa Patrie, que les nouvelles sont rares et censurées ; les liaisons avec les siens, précaires, telle est la vie pitoyable que vous avez vécue, ainsi que plus d'un million de Français.

Vous ne vous êtes pas laissé abattre. En 1943, vous avez obtenu un prix de Droit dans un concours international organisé par un Comité suisse d'aide aux étudiants. Vous avez traité avec succès le sujet suivant : « L'égalité juridique des individus ».

Vous étiez en pleine possession de vos moyens lorsque prit fin cette dure période de votre vie. Aussi vous voit-on, en plus de votre activité professionnelle, vous intéresser à la vie rurale : vous avez créé à Uzès le syndicat des producteurs de sergho. Vous vous intéressez aux coutumes locales et votre amour pour la plus noble conquête de l'homme n'est plus à démontrer. N'avez vous pas obtenu la médaille de vermeil de la Ligue française pour la protection du cheval ? Dans un ordre d'idées qui se rapproche de plus près de vos activités officielles, vous avez été pendant cinq ans à la tête de l'assistance pénale et vous dirigez la Mutualité des magistrats pour le ressort de Nîmes. Cet ensemble de qualités et de dons, vous a fait choisir pour prononcer le traditionnel discours de rentrée à l'audience solennelle du 16 Septembre 1958, rare occasion pour un magistrat du siège de prendre la parole en cette circonstance, privilège généralement réservé aux magistrats du Parquet. Vous avez entretenu votre auditoire de la « Science atomique et du Droit naturel ». Vos mérites dans tous ces domaines ont été officiellement reconnus : vous êtes titulaire de la Légion d'Honneur, du Mérite social, du Mérite agricole et de la Médaille pénitentiaire.

Vous étiez donc abondamment pourvu de titres et nous avons pensé à vous. Certes, l'intrigue et les recommandations ne jouent aucun rôle dans notre Aca-



démie. Mais comment passer sous silence que le Docteur Max Vincent voyait en vous son successeur parmi nous. C'était vous conférer un titre supplémentaire et quasi-superflu. Le Docteur Max Vincent ! Un homme qui créait de la sympathie ! Je sais que vous avez hâte de faire son éloge en public et nous avions hâte de vous entendre pour nous y associer.

Je ne mettrai pas plus longtemps votre patience et la nôtre à l'épreuve. Mon cher Confrère, je vous donne la parole.

M. Abauzit s'exprime ainsi :

Monsieur le Président,  
Mademoiselle, Messieurs,

Un soir de mai, après avoir respiré les senteurs des tilleuls du jardin de la Fontaine, je m'étais rendu devant le péristyle du théâtre ou de ce qu'il en reste et je contemplais la Maison Carrée.

Une voix amie et ironique me dit « Vous êtes encore là ! On ne peut faire mille fois le tour de ce monument sans pour cela le mieux connaître » Je ne répondis rien à cette saillie sans pertinence ; en cette soirée calme, paisible je ne contemplais au'en apparence.

En vérité j'écoutais. Tout au fond de moi-même j'entendais une rumeur, des bruits de voix, puis tout se fondait en une sorte de carillon ; les cloches d'un lointain passé m'apportaient des souvenirs clairs frais et purs.

Ma pensée se situait alors en 1915 au moment où ma grand-mère Abauzit, née Louise Vincent habitait sur la place de la Maison carrée, près du pâtisseries Aillasse, dans une maison où résidait aussi la famille de Max Vincent.

Brusquement tout s'effaça de ma mémoire et pendant quelques secondes fit place à un timbre puissant, vigoureux : un son de trompette.

Je venais d'avoir sept ans et pour marquer mon âge de raison et développer mon goût pour la musique

ma marraine, Simone Saurel, née Mahistre, une ni-moise, m'avait envoyé de Paris un cadeau de choix : une authentique trompette de cavalerie en cuivre nickelé.

J'avais convié pour essayer l'instrument (une trompette du 19<sup>e</sup> d'artillerie rencontré sur le boulevard et qui acceptant mon invitation m'avait suivi dans le salon de ma grand-mère. Toutes fenêtres ouvertes il déversait sur la place la suite des sonneries réglementaires avec de prestigieuses variations.

Le public était composé de Francis Vincent âgé de trois ans, d'une jeune anglaise préposée à sa garde, d'Albertine l'aide-ménagère de ma grand-mère, au caractère enjoué et enfin de l'épicière du coin qui aimait beaucoup les militaires.

Ma grand-mère qui rentrait eut une réelle émotion en voyant un attroupement devant la porte et en montant l'escalier elle crut qu'elle trouverait les pompiers chez elle.

Rassurée elle offrit du café (au trompette. Je vois ma grand-mère causant avec lui ; modestement il précisait que dans la vie civile il jouait aussi du cornet à piston et que son air préféré était une adaptation de « Printemps qui commence de Samson et Dalila ».

Pour finir la séance la jeune anglaise prit Francis Vincent sur ces épaules et se mit à chanter « God save the King » ; elle représentait dignement l'entente cordiale.

Ma cousine Germaine Vincent avait dès la mobilisation quitté Marseille où son mari s'était établi comme médecin quelques années avant et elle était venue chez son père le docteur Pierre Delamarre dont j'ai gardé un souvenir précis. C'était un homme fin, très gai. Il a appartenu à l'Académie de Nîmes.

Quelques jours après le concert que j'ai relaté j'étais chez les Vincent ; je vis arriver un officier de belle taille, bien charpenté. Il portait sur le bras gauche un vaste manteau bleu et du côté droit il était flanqué par la classique musette du permissionnaire.

Je voyais pour la première fois le docteur Max Vincent, le père de mon petit ami Francis. Un peu plus

agé que Francis j'avais pour lui ce sentiment charmant qu'ont les petits enfants qui s'attachent à des êtres plus jeunes et plus frères qu'eux. Bien plus tard, songeant à la fin héroïque de Francis j'ai évoqué souvent ces souvenirs.

Max Vincent avait été mobilisé comme médecin auxiliaire au 9<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval. C'était un cavalier et il aimait le cheval.

C'est au cours des opérations de ce régiment que le docteur fut décoré de la Croix de guerre avec palme. Sa citation est très belle ; la voici :

« Les 22 et 23 août 1914 a prodigué ses soins aux blessés sous le feu de l'ennemi.

A réussi par son courage et son sang-froid à ramener dans les lignes françaises tout son convoi de blessés. »

Par la suite il fut décoré de la Légion d'Honneur à titre militaire.

J'ai aussi de cette époque un souvenir très agréable ; c'est celui de ma cousine Germaine Vincent chantant en s'accompagnant au piano. Elle avait un timbre riche et généreux. Elle travaillait le chant avec Henri Nègre, personnalité musicale de la ville dont le souvenir mérite d'être rappelé et qui fut aussi mon professeur.

Je ne devais plus revoir notre cousin Max Vincent avant la fin de la guerre.

Par la suite nos familles eurent des contacts assez fréquents et amicaux ce qui me permettra de situer le docteur avec ma vérité et (une optique un peu trop personnelle, même familiale et une certaine fantaisie familière dont je m'excuse.

Je dois à la Providence d'avoir à faire l'éloge d'un homme que j'ai connu en des moments tantôt heureux, tantôt malheureux, dramatiques même.

Nous n'avons pas eu ce que l'on peut appeler une très grande intimité mais nos rencontres ont toujours présenté un élément sentimental exclusif de toute banalité. Donc le devoir qui m'est imposé par vos traditions me paraît bien léger, mon discours le sera aussi, car je n'ai, vous l'avez réalisé, qu'à écouter certaines ré-

sonnances du passé pour obtenir des séries d'images que je voudrais rendre avec fidélité et relief.

Avant de progresser dans la chaîne des souvenirs que je vous dise ma très grande joie d'être accueilli à l'Académie de Nîmes.

On discutait un jour chez « Monsieur Guizot » les titres d'un candidat à l'Académie française.

« Pour moi, dit le célèbre ministre, je lui donne ma voix car enfin, on a beau dire, je lui trouve les qualités d'un véritable académicien. D'abord il se présente bien, il est très poli, il est décoré, il n'est d'aucune opinion. Je sais qu'il a ses ouvrages, mais que voulez-vous ! On n'est pas parfait ».

Quant à moi, je n'ai même pas ce genre d'imperfection et je n'ai rien à me faire pardonner ou du moins je le crois.

En dehors de ma vie professionnelle et familiale j'ai consacré mes loisirs à l'Agriculture et à la musique. à une certaine musique. Je puis affirmer que l'une et l'autre m'ont apporté de grandes satisfactions et c'est beaucoup.

Depuis que je sais que j'appartiens à votre Académie je me sens plus attaché à ma région, à Nîmes, Uzès où se trouve ma vieille bibliothèque. Je revis plus facilement mes souvenirs de jeunesse et de famille. Il me semble que je connais mieux la ville de Nîmes qui présente une admirable variété de par les nuances de pensées de ses habitants qui sont loin de représenter un type standard.

Du côté paternel je suis gardois du Nord mais par ma mère je suis bien de Nîmes et aussi de Mar-sillargues dans l'Hérault.

Profondément attaché aux coutumes provençales et aussi bien languedociennes, mais à condition qu'elles soient pures, j'en suis un propagandiste parfois.

J'ai eu avec Bernard de Montaut-Manse de longues conversations sur ce sujet.

Lorsque mon père quitta la présidence d'Uzès par suite d'une réforme judiciaire qui « devait sauver le franc », il fut nommé à Nîmes et il loua un appartement

dans la rue Pradier. Nous étions les voisins immédiats de Bernard de Montaut et du Cours d'Alzon.

Deux sujets d'attention.....

De notre balcon, comme on dit en style militaire nous avons « des vues » sur le jardin du Cours d'Alzon et mon grand plaisir était d'assister à la leçon de gymnastique donnée aux jeunes filles de l'établissement par une personne d'âge mur. Sa méthode était simple : elle frappait deux fois des mains et les élèves faisaient deux pirouettes ; si c'était trois fois c'était trois pirouettes. Je me souviens que la fille du Colonel d'artillerie de l'époque se faisait souvent rappeler à l'ordre.

Sur la gauche était le jardin de de Montaut, où il y avait des canards, des poules et même un poulain camargue qui faisait la joie de mon père. La nuit on entendait des détonations : c'était de Montaut et son secrétaire Fontaine qui tiraient sur des rats dans le poulailler éclairé par un projecteur. Parfois les chiens se battaient. On entendait alors de Montaut crier « Marie-Louise, Fontaine, accourez, ils s'égorgent ; séparez les ... ».

Nos relations avec le célèbre avocat étaient très cordiales.

Permettez que je résume ma dernière conversation avec lui.

J'avais assisté à une belle course libre dans les arènes.

Un cocardier, son temps fini, fait son tour de piste cornes hautes.

On lui envoie le « cimbéu ». Mais voilà que les deux taureaux se plantent devant le toril et s'immobilisent à la façon du taureau de bronze du Boulevard Jean Jaurès.

Le bayle-gardian saute dans la piste muni de son trident qu'il agite ; les bêtes restent figées. Avec un geste d'impatience le bayle jette son trident derrière la barricade puis il court vers les taureaux en levant les bras et en poussant un long cri que j'ai encore dans l'oreille. Les taureaux cette fois lèvent la tête et docilement rentrent au toril.

J'ai dans ma vie entendu des cris de rage, des cris de douleur, de joie. Ce jour là, émanant de ce bouvier qui levait les bras j'entendais un cri vraiment humain, un cri de berger ! De Montaut m'avait dit d'écrire ce petit fait quelque part.

Je l'évoque aujourd'hui en souvenir de celui que j'admiraais pour sa foi et son talent.

Originaire de Marsillargues par mes grands parents maternels j'y parle chevaux et taureaux avec les amateurs de ce noble jeu qu'est la course libre, école de courage, d'audace et d'adresse. Nous évoquons le Sanglier de Fernand Granon, Gandar (de Blatière, et dans l'actualité nous vantons les mérites de Virgile, bien nommé par le manadier Jean Lafont personnalité du monde taurin et homme cultivé.

A mon retour d'Allemagne, grâce à l'assolement d'Olivier de Serres j'avais eu à Flaux une belle récolte d'avoine. Dès que je le pus j'en apportais un sac à Eugène Contrepas pour son camargue noir « Négro » bien nommé cheval connu alors dans la Bouvine comme l'était son maître. Un autre camargue noir, ils sont rares, nommé « Estella » parce qu'il avait une étoile sur le front avait assuré seul pendant la guerre tous les travaux de la vigne habituellement effectués par un breton de 500 kgs.

Avec des amis de la Bouvine, et ils sont nombreux je déplore le « taureau à la corde » jeu impitoyable qui se pratique encore dans trop de villages : c'est le déshonneur de la tauromachie provençale. Les purs espagnols ne le pratiqueraient pas. Sur ce sujet comme sur d'autres j'ai pratiqué la méthode de Bernardy, je suis allé m'informer sur place. Je ne vous livrerai pas ce que j'ai recueilli car, rassurez vous, je ne prends pas le fauteuil de mon cousin pour une tribune et je ne veux pas vous attrister.

Je m'en expliquerai une autre fois et ailleurs.

Ma formation a été individualiste mais je suis vite devenu un coopérateur et j'ai toujours accordé le plus grand crédit à mes interlocuteurs. J'estime que c'est un bien agréable privilège que de savoir, sans aucun parasitisme, profiter de l'expérience des autres.

Enrichissez vous s'écria Monsieur Guizot que j'ai déjà cité. **Transposant** ce mot (j'aime beaucoup les **transpositions**) que je vous dise combien m'ont affermi, m'ont enrichi les sentiments d'amitié et de sympathie qui me lient à plusieurs d'entre vous et combien je suis heureux à la pensée de connaître ceux à qui je me suis présenté récemment. Par ces premiers contacts j'ai eu des vues sur des domaines que j'ignorais complètement. Il y a des étapes dans la vie d'un homme ; mon élection m'a mis en présence de mes imperfections et m'a donné de ces espoirs qui embellissent l'existence.

Je me suis attaché encore plus à la ville de Nîmes et faisant un retour sur le passé je songe plus souvent à cet aïeul qui fut guillotiné sur l'Esplanade. Administrateur du département du Gard son seul crime fut d'être fédéraliste.

Je succède à un homme pour lequel j'avais une très grande estime et qui à un moment particulièrement pénible de ma vie m'a soutenu moralement par ses précieux conseils et son bon-sens ; je vais être heureux de lui apporter, outre les éloges de tous mon témoignage personnel et non sans émotion croyez le bien.

Max Vincent s'était donc établi à Marseille deux ans avant la guerre de '14 ; à sa démobilisation il se fixa à Nîmes et tout naturellement il se mit dans le sillage de son beau-père ; il eut rapidement la clientèle qu'il méritait.

La Grande guerre était terminée ; on reprit ses habitudes.

Pendant les vacances nos familles se retrouvaient dans les propriétés des environs d'Uzès. Les Vincent allaient à Castille près d'Uzès, mes parents aux Ovis près de Flaux. A cette époque on allait moins qu'aujourd'hui à la mer ou à la montagne et ceux qui avaient des maisons de campagnes y installaient tout simplement leur famille pour de longues semaines.

La principale distraction c'était les visites.

Mes parents pendant les vacances accueillaient parents et amis le vendredi. Ils respectaient le jeune et pendant toute mon enfance et ma jeunesse j'ai mangé

régulièrement de la morue et des pois-chiches tous les vendredi.

Mais voilà, mon père était fier de son saucisson et au goûter sa présentation mettait dans l'embarras les tenants du jeune orthodoxe qui fort heureusement se rattrapaient sur certaines barquettes aux anchois préparées par Fabrégat, illustre pâtissier de la ville d'Uzès dont André Gide vante les mérites dans « Si le grain ne meurt ».

A cette époque on ne pratiquait pas une sociabilité galopante et les gens ne disaient pas « nous parlons » avant même d'avoir franchi le seuil de la demeure. On venait pour passer l'après midi tranquillement ; on avait encore le souci de laisser reposer les chevaux ...

Mon père et son cousin germain Maurice Vincent s'accrochaient inmanquablement au sujet des idées exprimées par le pasteur Lafont, un cousin par alliance, dans son journal intitulé « La Vie nouvelle » Lafont écrivait dans le journal le Temps une chronique « Opinions de province » Charles Maurras disait de lui « C'est le triste bonhomme du temps » ce qui n'était pas très gentil.

Max Vincent faisait partie du clan des neutres ou bien il faisait diversion suivi en cela par Gustave Roche, Premier Président à Alger qui passait chez nous une partie de son congé.

Je dois beaucoup à mon oncle Roche qui a fait partie de l'Académie de Nîmes. Il m'a donné dans divers domaines de précieux conseils que je suis encore.

Dans notre cercle de campagne il y avait aussi le Procureur Général Alfred Vincent et son frère le Général André Vincent.

A Uzès, un jour de marché, un ancien combattant me rapporta une action du général Vincent dont il avait été témoin.

C'était quelque part sur le front. Les allemands par des tirs d'obusiers avaient neutralisé sans la détruire une batterie de 75.

Les servants démoralisés s'étaient réfugiés dans les abris.



Le général arrive sur la position avec son capitaine adjoint. Il ouvre la culasse d'un canon produisant l'éjection de la douille. Le capitaine charge la pièce; le général tire la ficelle (et le coup part): claquement sec suivi de ce miaulement (caractéristique qui a toujours donné du cœur au ventre aux fantassins des deux guerres.

Au cinquième coup les chefs de pièce et les servants étaient à leur poste et la batterie reprenait sa mission d'appui direct.

Vous me permettrez un souvenir d'enfance plein de fraîcheur. Le général avait donné à ses deux filles un « tonneau » attelé d'un poney qui n'avait pas très bon caractère. Ces jeunes filles se donnaient beaucoup de peine pour l'amener jusqu'à Flaux mais au retour il prenait le galop et même le mors aux dents pour rejoindre Plantéry, propriété du général située au pied d'Uzès sur la vallée de l'Alzon.

Avec l'émotion du moment je vois mes cousines; Rose la brune en rose et Lise, la blonde en bleu.

Lise, Hélas! est partie prématurément. C'était une femme gracieuse et sensible.

Quelques mois après l'incident du « tonneau » Lise épousait François Cormouls. Il fut le fournisseur d'autos de la famille. Un lundi mon père m'amena au garage Renault, situé alors place de la Révolution, pour remplacer une « bébé Peugeot » qui avait fait son temps.

Dans le garage une quarante chevaux; c'était le modèle adopté alors par Gaston Doumergue; en face de cet imposant véhicule une modeste six chevaux.

D'un geste large François Cormouls les désignait aux acheteurs éventuels en disant « Regardez bien ces deux voitures dont l'une est celle du Président de la République; elles sont absolument identiques; elles ne se différencient que par la taille »

Cet argument avait beaucoup de succès auprès des ruraux de la région d'Aigues-Vives.

La société que j'ai décrite se retrouvait à Castille; propriété de la famille Vincent depuis des siècles.

A l'origine une ferme et ses dépendances; puis la

prospérité due à l'élevage des vers à soie permettait la construction d'une belle maison rectangulaire en pierre de Vers.

La pierre de Vers dégage une poésie particulière ; elle rayonne d'une chaude blondeur ; elle fait le charme de beaucoup de demeures de notre région ; elle est tendre mais solide cependant ; sous le soleil d'été elle illumine nos paysages.

Autour de la maison une terrasse avec une balustrade en pierres. Castille est placée à flanc de colline. Au Nord elle est dominée par une couronne de chênes verts ; elle possède à l'Ouest une belle allée de pins très appréciée par les cavaliers de la maison et ceux des environs.

Mon ami Henri Peladan, le maître imprimeur d'Uzès y fait galoper souvent « Roany », rouen à trois poils, authentique cheval de cow-boy, un véritable « Quarter-horse ». Cela signifie non pas un quart de cheval mais désigne un cheval capable d'effectuer dans le meilleur temps de galop un quart de « mile ».

Au sud s'étalent les terres du domaine dont certaines ont encore ces muriers témoins d'une richesse qui a permis aux exploitants de cette région de subsister pendant des siècles. La soie avait été dans notre région le facteur d'une puissante expansion économique.

Après une visite aux portraits des ancêtres qui ornent le grand salon nous admirions la vue splendide que l'on a sur une partie de l'Uzège. Vues de là-haut les tours ducales ont une majesté particulière ; il semble que toute la lumière de la plaine rayonne pour les éclairer.

Il existe à Castille un appartement qui fait la jonction entre la ferme très ancienne et la maison de maître qui l'est moins de deux siècles. C'est la chambre du « Ministre ».

Il ne s'agit pas cette fois de Monsieur Guizot. Le ministre désignait le prédicant qui au moment de la guerre des camisards venait se réfugier à Castille ; en cas de danger il n'avait qu'à sauter par la fenêtre pour gagner des bois beaucoup plus épais qu'aujourd'hui et où ne pouvaient s'engager les dragons du Roi.

Le docteur aimait Castille sans aucun esprit de spéculation ; sa grande joie était la contemplation et les moments de vrai repos qu'il goûtait en ce lieu privilégié. Chose rare dans notre région, une source coule au dessous de la terrasse. Ombre, lumière, fraîcheur tout cela apportait de grandes satisfactions au docteur.

Il aurait pu faire comme beaucoup de propriétaires : planter de la vigne, créer même un vignoble au retour de la guerre. C'est en effet la guerre de 14 qui a mis le vin à la mode ou plutôt en a étendu la consommation.

Il s'est fié à la rente du sol et en fin de compte il a bien fait car il a profité pleinement des lieux de son enfance sans connaître les affres que donnent périodiquement aux viticulteurs : la grêle, le mildiou, la surproduction, la mévente, le manque de degré alcoolique et autres calamités avec en plus le Code du vin qui ne tient pas compte des lois naturelles.

Ce Code qui favorise par l'élévation artificielle du degré le sucre de betterave fait complète abstraction des muqueuses des consommateurs qu'une chimie légale et officielle irrite trop souvent.

Au dessus de Castille existent les vestiges d'un camp romain. Il était fort bien placé car il permettait le contrôle de la partie ouest de la plaine d'Uzès, d'une partie de la vallée de l'Alzon et de la voie qui lui relie actuellement au Pont Saint Nicolas.

Le docteur a pratiqué des fouilles fructueuses dans cet oppidum. Nul doute que c'est le voisinage de ce lieu évocateur qui lui a donné dès l'enfance la passion des vieilles pierres. Il aimait l'archéologie en connaisseur.

La jeunesse des environs organisait d'agréables réunions, promenades, pique-niques. Nous nous rendions à la Chartreuse de Valbonne, au Sautadet ou tout simplement à la fontaine d'Eure ou dans les jardins du Moulin-neuf près de Rocheferrand. Cette dernière propriété avait appartenu à Madame Guizot qui l'avait léguée aux Alfred Vincent.

Le lieu de rendez-vous habituel était devant la maison de mes parents à Uzès. D'abord c'était central et

ensuite il était de tradition de descendre dans notre cave qui à l'époque était bien garnie. Mon père en était fier et grâce à la collaboration du concierge du Tribunal qui était un sommelier de grande classe il avait mis en bouteilles des lots importants de nos grands crus.

Le docteur Vincent comme mon père avait l'esprit très libéral et ils avaient pour principe qu'il faut laisser aux enfants le maximum de distractions.

Max Vincent amenait son fils Francis mais avec quelques recommandations car il était parmi les plus jeunes du groupe.

Mon cousin me faisait confiance. Cependant un jour assistant à une remontée de la cave il dit « Passe pour le Sauterne mais le Tavel me parait de trop ! »

C'est avec une grande émotion que j'ai retrouvé ces jours derniers une photographie prise à l'occasion de la fête locale ; Francis Vincent y figure.

Francis était sorti de l'Ecole d'Agriculture de Montpellier. Fidèle aux traditions familiales il fit la préparation militaire cavalerie et devint un brillant dragon.

Hélas ! ce fut la mobilisation de 39 puis la véritable guerre.

J'avais été mobilisé à Tarascon au quartier Kilmaine parmi les premiers au 11<sup>e</sup> Bataillon de mitrailleurs l'unité la plus lourde de l'infanterie. J'ignorais alors que Kilmaine avait été un général de cavalerie de la première république et qu'il avait du céder son commandement à Masséna.

Un après-midi dans ce quartier qui avait logé un régiment de hussards quand Tarascon était encore ville de garnison, j'essayais de remplir une des missions du jour : faire amener une cuisine roulante au cantonnement.

Dans la cour je fus interpellé par un personnage que je ne reconnus pas sur le moment. C'était Bernard de Montaut-Manse en uniforme bleu foncé, vareuse et pantalon en drap et képi du même.

Très animé il gesticulait. Ma première réaction fut une hilarité causée par la surprise. Cet uniforme

désuet ne me rappelait rien. Je crus qu'il était en petite tenue de dragon.

Je me trompais. M. Fontaine a rectifié mon erreur. Il était en chasseur. De Montaut Manse était parti en 14 dans un régiment de dragons. Plusieurs fois blessé il aurait pu être démobilisé. Il s'engagea au 97<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins dont il fut un brillant officier.

De Montaut m'embrassa et il me glissa à l'oreille « Tu comprendras bientôt que la République est une farce sanglante ». Je ne répondis rien car nos conversations avaient toujours exclu la politique.

Mais dans l'immédiat la farce n'était pas sanglante : elle était ridicule. Les chevaux prévus pour la cuisine roulante étaient des individualistes, des chevaux de maraichers habitués au travail solitaire. Il n'y avait rien à faire pour harmoniser leurs efforts. Je pris le parti de trainer la cuisine par la camionnette de la compagnie et les chevaux calmés furent attachés à la cuisine. Cette fois c'était de Montaut qui riait. Prestigieux départ, belle entrée en campagne.

Comme ce convoi s'ébranlait précédé par le cycliste de la compagnie je vis arriver Max Vincent dans sa torpédo Citroën ; il amenait Francis au centre mobilisateur. J'assistais discrètement à la séparation du père et du fils. Puis je serrai longuement la main au docteur il était rouge, très ému. Je l'étais aussi évoquant en un éclair des temps qui furent gais et heureux.

Francis du 34<sup>e</sup> groupe de reconnaissance, fut tué glorieusement le 6 juin 1940 dans la Somme à Champien. Voici sa citation.

« Jeune officier d'une foi patriotique ardente et animé du moral le plus élevé.

Le 6 juin à Champien chargé avec son peloton d'assurer la défense des lisières de ce village a arrêté l'ennemi en lui infligeant des pertes sensibles.

Soumis à un sévère bombardement a inspiré à sa troupe le calme et l'énergie par son exemple personnel.

A trouvé une mort glorieuse quelques instants après

avoir dit « Que mon capitaine sache que je resterai sur place jusqu'à la mort. » !

Il était fait chevalier de la Légion d'Honneur.

A mon retour d'Allemagne en 1945 une de mes premières visites fut celle aux Vincent. Le docteur fut très troublé ; il se souvenait de notre rencontre à Tarascon. Il me dit simplement « Ce devait être » avec ce geste de la main qui lui était habituel. Mais dans sa résignation il y avait de la fierté car il était patriote : sa race avait fait front.

Je devais bientôt revoir le docteur. En novembre 1945 une bombe avait éclaté dans la cage d'escalier de la maison du juge d'instruction Giberne y causant d'importants dégâts. La vie du magistrat était en péril ; je fus désigné pour le remplacer.

Je venais de reprendre contact avec la vie judiciaire ; me ressentant d'une fin de captivité épuisante je n'étais pas encore bien réadapté à la vie de chaque jour.

J'avais donc pris le cabinet d'instruction de mon ami Giberne et j'en étudiais les affaires.

Dans la nuit de Noël un crime horrible avait été commis. Au mas des Lauze une famille entière avait été assassinée : le père, la mère et le fils avaient été tués à la mitrailleuse ; une petite fille avait été égorgée au rasoir, sa sœur jumelle qui avait subi le même sort put être sauvée grâce à la présence d'esprit du commissaire Martin qui ne perdit pas une seconde.

Je n'avais dans cette affaire aucun élément de preuve...

J'appliquais alors la méthode du capitaine de gendarmerie Bitche-Latour que j'avais connu dans ma jeunesse à Uzès.

Officier d'âge mur il avait une femme charmante beaucoup plus jeune que lui ; derrière une agréable sourire elle recélait un petit capital d'humour et d'ironie.

Un soir nous étions tous trois sur la terrasse des marronniers. La nuit était sereine ; c'était le mois de Marie, des effluves de spiritualité montaient de la vallée ; un rayon de lune éclairait la tour Fénestrelle.

Madame Bitche-Latour rompit ce silence...

« Demandez donc à mon mari comment on fabrique un gendarme. »

Le capitaine enchaina « Vous prenez un homme sain et bien constitué, de belle taille de préférence. Vous l'amenez devant un tas de foin dans lequel vous jetez une épingle. Cet homme cherchera huit jours ; il ne trouvera pas. Il cherchera quinze jours le vingtième jour il trouvera l'épingle. Vous avez fait un gendarme ».

Avec les policiers nous cherchames plusieurs jours ; une balle de mitrailleuse fut découverte fichée dans un volet.

Je n'avais aucun indice. J'avais désigné Max Vincent et d'autres pour les autopsies. Cette affaire faisait du bruit. Je ne pouvais donner aucun renseignement. Un de mes amis de captivité, comme moi lieutenant du 11<sup>e</sup> Bataillon de Mitrailleurs qui avait pris une affaire de distribution de journaux me dit un soir qu'il savait que j'allais être vivement critiqué par la presse à cause de mon mutisme.

Cela ne m'effrayait guère mais j'étais navré de mon impuissance. C'était la première fois dans ma carrière que je me trouvais devant le néant et je souffrais d'une terrible solitude.

A cette époque la plupart des magistrats étaient occupés par les cours de justice et se souciaient peu du droit commun.

Ressentant un vide affreux j'allais à l'hôpital où Max Vincent avait procédé à l'autopsie. Je le vois dans sa blouse blanche ; il était grave. Il me comprit immédiatement et eut à mon égard des paroles de réconfort, des paroles de bon-sens.

« Pourquoi se buter sur une énigme ; l'énervement, l'anxiété, la précipitation ne feront pas avancer l'affaire d'un pas. Le mieux était d'attendre calmement des éléments nouveaux »

Il me tapa amicalement sur l'épaule et ce fut la détente. Je n'étais plus seul ; j'avais senti comme un fluide. Sa maîtrise, sa philosophie souriante avaient produit sur moi un effet positif, bénéfique. En ces mo-

ments de solitude, de faiblesse il fut mon seul appui.

L'auteur du crime était un dément qui fut arrêté quelques mois après à l'occasion d'un fait mineur.

J'étais rentré d'Allemagne dans un état d'extrême faiblesse et j'avais le souci de retrouver force et entraînement. Plusieurs fois Max Vincent me donna d'excellents conseils. Il était toujours optimiste m'affirmant que telle ou telle douleur cesserait à son heure. Il ne s'est jamais trompé et il a été pour moi un réel soutien pendant cette période de réadaptation et même après.

Francis avait laissé deux enfants, (Huguette et Jean-Pierre qui devinrent tout naturellement les amis des miens. Le docteur continua avec eux les traditions d'antan. Il les amenait à Flaux.

Un jour il arriva particulièrement animé. Il était passionné par l'affaire du Pain Maudit de Pont Saint Esprit.

Avec vivacité il nous fit une véritable conférence sur l'ergot de seigle, le mal des ardents. Puis tout naturellement il exprima cette opinion que la cause du mal était certainement plus simple. Son avis était le bon : un produit mercuriel était la cause de ces terribles intoxications.

Max Vincent a eu la grande joie de voir son second fils Georges sortir de l'Ecole de médecine de Bordeaux. Médecin colonial Georges a beaucoup voyagé et il a acquis dans ses beaux voyages autour de la terre une grande expérience et une culture générale dont les éléments ont du relief et de l'originalité.

La famille de Max Vincent était, comme vous le savez d'origine uzétienne. Son père ingénieur de l'Ecole Centrale s'était par son mariage avec une demoiselle Favenc fixé à Moutauban. Il y dirigeait l'usine à gaz de cette ville.

Max y naquit le 12 Avril 1884.

Il avait choisi comme spécialité la neurologie et la psychiatrie ; sa grande force fut de pratiquer la médecine générale. Il aurait pu comme beaucoup d'autres cantonner son activité ; il n'en fut rien. Il se hâta auprès des malades auxquels il apportait plus que des conseils. Il avait la manière et tout naturellement il inspirait la



confiance par l'équilibre, la sûreté qui se dégagait de sa personne.

Je vous ai apporté mon témoignage personnel. Je pourrais vous en apporter d'autres que seule la discrétion m'empêche de révéler. Ces temps-ci, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer occasionnellement plusieurs personnes qui lui gardent une profonde reconnaissance pour ses soins dévoués et aussi sa grande générosité.

Un geste de lui : il fut appelé d'urgence au chevet d'un père de famille. Le cas était grave ; la femme et les enfants étaient désespérés. Il n'y avait pas à cette époque la Sécurité Sociale. Le docteur prescrivit les médicaments nécessaires ; ils étaient chers. Après le départ du docteur la mère de famille vit un billet de 100 francs près de l'ordonnance : elle rappela le docteur dans l'escalier « Vous avez perdu... » D'un ton sec il répondit « Je n'ai rien perdu, ce billet est à vous ».

A cette époque il avait laissé chez un malade ce qui était plus que son gain journalier.

Son désintéressement a été une des grandes récompenses de sa vie ; chacun de ses gestes de charité a été porté au crédit de sa conscience. A ses obsèques j'ai vu plusieurs personnes qui à l'écart de la foule cachaient leur émotion.

Quand j'interrogeais Madame Vincent sur les détails de sa vie elle s'écria « Mais sa vie c'était ses malades ».

Son activité était puissante et méthodique dans tous les domaines de sa profession. Il fut médecin-chef des Hôpitaux de Nîmes.

Médecin légiste il accomplissait ses missions avec une technique sûre, une grande science et un solide bon-sens. Il savait prendre parti et il était prudent. Renan a dit « La science préserve de l'erreur plutôt qu'elle ne donne la vérité ».

Max Vincent par ses qualités avait la très grande confiance des milieux judiciaires.

Aux Assises son exposé était toujours simple, précis et il était rare que ses conclusions fussent discutées par la défense ou l'accusation avec l'acharnement qu'elles manifestent souvent.

Dans les instances civiles ses rapports faisaient autorité— Ambroise Paré disait «Les juges décident selon qu'on leur rapporte» . Max Vincent savait déterminer les invalidités des victimes d'accidents d'une façon pratique ; sa grande expérience des hommes lui permettait de bien montrer aux magistrats l'incidence des lésions, fractures, traumatismes sur l'activité d'un individu qu'il considérait dans sa réalité vivante, dans sa personnalité, dans son activité spéciale et non de façon purement théorique.

Max Vincent fut accueilli à l'Académie le 10 Juin 1949 par son président Monsieur Gibelin.

Monsieur Gibelin avait été un excellent ami de son père ; ils avaient été étudiants ensemble à Paris quand son père y préparait son doctorat en droit. Avec quelques étudiants Nimois ils avaient créé un petit groupe qui se réunissait périodiquement dans un restaurant du Boulevard Saint-Michel.

Max Vincent succédait au docteur Marcel Rocher. Il dit de lui notamment ceci :

«Esprit net à la logique implacable, Marcel Rocher me rappelle ces paysages de nos campagnes méridionales où l'on ne voit ni brouillards, ni brumes, ni demi-teintes et où seule la lumière radieuse et l'ombre épaisse s'opposent et ne se mélangent point».

Cette simple pensée si élégamment exprimée est bien la preuve que le docteur portait en lui même ce pays que j'ai évoqué en parlant de Castille.

Un dernier souvenir. En Mai ou Juin 1958 je rencontrais Max Vincent sur le boulevard accompagné par «Flip» son chien fidèle. A l'époque je lisais le livre de Leprince-Ringuet «Des atomes et des hommes».

Je fis part à mon cousin des problèmes qui m'intéressaient alors et qui nous intéressent tous car nous sommes temporairement liés au sort de la planète. Je mettais en parallèle la pensée de Charles Gide sur la solidarité des atomes, exprimée en 1927 et celle de Leprince-Ringuet qui voit dans l'énergie de fusion et non dans l'énergie de fission une véritable coopération des particules légères, bénéfiques pour l'humanité. Autrement dit l'énergie de fusion c'est l'union des

particules légères et elles sont sans danger pour l'homme.

Max Vincent eut un sourire très doux et il me dit que notre premier devoir c'est de calmer nos inquiétudes face aux dangers et aux menaces. C'était bien le spécialiste qui parlait l'homme qui a passé la plus grande partie de son existence à rassurer, à calmer les gens.

Il est très difficile de faire un portrait fidèle. Ce que j'ai dit de Max Vincent est bien insuffisant. De sa personnalité je veux retenir cette simple réflexion mais combien profonde « Nous avons le devoir de calmer nos inquiétudes ».

Cette affirmation est un message ; elle s'adresse à tous les membres de cette Académie qu'il aimait et où il a passé de merveilleux moments de détente.

Cette pensée nous fait comprendre en cette époque de fermentation du monde que le but principal de nos entretiens, de nos contacts, de nos conversations est le renforcement de nos confiances respectives dans notre propre avenir et dans celui des autres.

Continuellement les journaux, les revues, nous entretiennent de l'espace, du Cosmos. Mais rarement on insiste sur les petites dimensions de la terre. Quelques milliers de kilomètres nous séparent de son centre.

A côté de tout cela il y a d'autres dimensions. Ce sont les dimensions intérieures de l'homme.

L'érudition, la culture et leurs divers éléments représentent des casiers dans nos esprits. Les idées à l'intérieur de nous-mêmes peuvent se classer, s'ordonner comme des livres dans une bibliothèque ou des remèdes chez un pharmacien.

Max Vincent était un homme de science et il avait beaucoup appris de la vie. Mais à côté de son bagage intellectuel il avait les espaces du cœur.

La vue des misères humaines, des imperfections mentales et morales n'avait pas altéré ce capital intérieur, ce fond moral et spirituel qui était le fruit de l'éducation familiale et qu'il avait sans cesse augmenté par une vie de travail, de dévouement, de générosité.

Il s'est éteint chez lui, dans le cadre qu'il aimait, dans la paix, dans la foi de ses pères.

Avant de me présenter ici j'ai tenu à faire un double pèlerinage : je me suis rendu au cimetière protestant à Nîmes ; ensuite j'ai passé quelques instants à Castille.

Au cimetière je me suis incliné devant un tombeau. Première incidence de mon élection à l'Académie je me suis penché sur mon lointain passé nimois. Avec ferveur je me suis souvenu que mon bisaïeul, le pasteur Vincent Jaubert avait épousé la fille de Jean-Jacques Roland ce dernier, né en 1767 et mort en 1833.

La famille Roland bien assise dans la Ville de Nîmes habitait rue des Greffes et se livrait au commerce des grains. La femme de Jean-Jacques Roland était une petite nièce du réformateur Guillaume Farel.

Jean-Jacques Roland s'était dévoué à la ville qui lui a offert son tombeau. Ce monument porte deux mentions : à gauche « Au citoyen intègre » à droite « Au père des pauvres »

Max Vincent n'avait voulu aucun discours à ses obsèques. Cette double inscription qui me fait vibrer dans le respect d'un passé familial que je voudrais mieux connaître je l'attribue en ce jour à celui qui a mérité nos éloges. La vérité ne peut froisser la modestie.

A Castille j'ai retrouvé le docteur sur la terrasse tant il est vrai que les morts sont vivants dans les cœurs ceux qui ont eu pour eux un sentiment d'amitié, d'estime ou de reconnaissance.

En contemplant les terres du domaine qui en pente douce vont de la colline à la plaine, dans une lumière de printemps et d'espoir j'ai pensé à celui qui est tombé pour défendre ce sol.

Au dessous de la terrasse la source. Elle coule toujours, symbole de la permanence de nos souvenirs, pur symbole de la spiritualité de celui qui en était le maître et qui en a joui dans la paix, dans cette sérénité qui est le privilège des grandes âmes.

---

M. le Batonnier Des Guerrois a rendu compte du discours prononcé le 16 Septembre par le M. le Substitut Général Sarradet sur la vie de François Bravay célèbre gardois «Le Nabab» d'Alphonse Daudet.

Il faut de plus grandes vertus pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise». Cette maxime de la Rochefoucauld a dit M. Sarradet, pourrait résumer la vie de François Bravay si elle ne laissait dans l'ombre le côté aventureux de son existence. Merveilleuse comme un conte, attachante par son âpreté, émouvante dans sa conclusion, célèbre par la littérature, elle confère à son sujet un remarquable destin.

Avec l'Orateur nous examinerons successivement :

- I La vie de François Bravay
- II Son Oeuvre
- III Sa vie politique
- IV Ses dernières années, ses malheurs et sa mort.

I Sa vie — né le 25 Novembre 1817 il ne paraissait pas destiné à une existence extraordinaire.

1<sup>o</sup>) Son Enfance — Parents commerce de ferblantiers-quincailliers, enfance de fils de commerçants modestes. Un frère de deux ans plus âgé appelé Emile.

Sa mère devenue veuve, les fils l'aident sous la raison sociale «Veuve Bravay et fils, Frères», cela en 1840. Mais faillite de la Banque Boisson entraîne la cessation des paiements de l'affaire. Honte attachée à la faillite à cette époque (César Birottau, Eugénie Grandet).

2<sup>o</sup>) La Jeunesse — Départ de Madame Bravay de Pont-Saint-Esprit avec ses deux fils. Elle s'installe à Paris en 1842.

François devient courtier en vins. Il supporte mal le changement. Il décide de s'expatrier, tenté par l'aventure.

Sur le quai de Marseille avec son ami Choillan. Fixant son chapeau au bout d'une canne il le fait tourner sur son axe. Egypte désignée. Le 13 Février 1847 il débarque à Alexandrie. Il va avoir 30 ans.

Son Physique (discours page 9)

3<sup>o</sup>) Situation du milieu — Pays neuf peu évolué terrain de rivalités entre la France et l'Angleterre. Les

Princes et l'élite le veulent moderne. Théoriquement vassal de la Turquie indépendance nominale acquise seulement pendant la guerre de 1914-1918.

Gouvernée par un Vice-Roi.

En 1847 Méhémet-Ali ami de la France. Lamartine l'appelle : l'Aventurier de Génie. En 1848, malade, son fils Ibrahim lui succède. Ils meurent tous deux en 1849.

Abbas-Pacha leur succède de 1849 à 1854.

Bravay s'installe à Alexandrie commissionnaire, commande de chaussures pour l'armée Egyptienne. Marché non agréé Liquidation.

25%.

Défense devant un tribunal Anglais présidé par un Sieur Galway d'un Français qui avait giflé un Anglais. Insulté par le Président à l'audience celui-ci désavoué doit se rétracter publiquement.

Impression,

En 1851 voyage à Constantinople sur le même bateau que Mohamet-Said dernier des 83 enfants de Méhémet-Ali.

Les deux hommes se lient d'amitié.

En 1854 Saïd Vice-Roi. Dès lors portes ouvertes. C'est la fortune, Intendant, Vizir bouffon de Saïd Pacha.

En 1858 50.000.000 or achète une villa dans le quartier résidentiel d'Alexandrie. Veuf depuis 1842 il épouse Mlle Schutz fille du Consul de Hollande apparenté, à la famille Pastré une des plus anciennes et des plus importantes famille d'origine française établies en Egypte.

Il n'oublie pas sa patrie, rembourse ses créanciers d'Alexandrie et ceux de sa mère à Pont-Saint-Espirit, attire les enfants du Gard en Egypte son dessein fut toujours d'élever le prestige et la grandeur de la France et non pas seulement de profiter égoïstement d'une situation exceptionnelle.

Il Son Œuvre — De 1847 à 1861 la Colonie Française d'Alexandrie passa de 150 à 8.000 personnes. La presse Française pénètre dans le pays. Part dans la construction du Canal de Suez entreprise en 1854. Idée du Canal des Deux Mers. Les Saint-Simoniens, Paulin Talabot, Lesseps concession le 30 Novembre 1854.

Part de Bravay peu importante.

Il décide d'avoir pignon sur rue en France dans la région de Pont-Saint-Esprit.

Le 29 Septembre 1856 il achète le Château de Belle-Eau dans la Commune de Donzère à des membres de la famille Sibour.

(Parallèle avec le Nabad) Saint Romans de Bellaigue.  
(Le Nabab page 147) .

Achat également d'une ferme et de terres près de Pont St Esprit et construction du Château du Colombier.

III Bravay Homme politique — en 1861 énorme fortune, mariage heureux, père d'un garçon. A 43 ans tous ses désirs comblés.

Mais citation : « J'ai découvert a dit Pascal que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose qui est de ne pas savoir demeurer au repos dans une chambre. »

Hiver 1861, Bravay s'installe à Paris 16 Boulevard Malesherbes. Il devient le Nabad. Luxe de son équipage maison ouverte, nombreux amis, solliciteurs, à qui il ne sait rien refuser. Puisqu'il le faut disait-il.

Belles années du Second Empire. Hortense Schneider Offenbach, Lecoq.

Il se lance dans la politique. Sous la pression de ses amis. Candidat au Conseil Général à Pont St Esprit contre Bonnefoy Sibour suppléant du Juge de Paix et adjoint au Maire, Supporters enthousiastes et excessifs.

Les 20 et 21 Juillet 1861 2355 voix à Bravay. 1409 à Bonnefoy-Sibour. Election attaquée rejet du pourvoi par le Conseil de Préfecture Poursuite correctionnelle contre François Bravay et son Frère Emile pour fraudes électorales et complicité.

Affaire appelée le 18 Février 1862 devant le Tribunal d'Uzès. Bravay assisté d'un Avocat de Paris Maître Nogent St Laurens.

Condamnation des frères Bravay à 300 Francs d'amende.

Appel devant la Cour de Nîmes Audience des 12 et 13 Juin 1862 décision de relaxe.

Candidature de Bravay posée pour (les élections législatives des 31 Mai 1<sup>er</sup> Juin 1863.

Question de l'eau à Nîmes (page 17).

Été 1862 voyage en France de Saïd Pacha. Arrêt le 25 Août en gare de Donzère il passe 3 jours à Belle-Eau chez Bravay.

Mais Saïd meurt en Février 1863. Catastrophe pour Bravay. Son neveu et successeur Ismaïl Pacha n'a pas les mêmes dispositions.

Candidature de Bravay dans la circonscription d'Uzès contre le Député sortant le Docteur Chabanon candidat du gouvernement (P. 18) élu par 13.116 voix contre 8840.

Contestation. Discussion les 18 et 28 Novembre 1863 au Corps Législatif.

Le rapporteur conclut à l'invalidation.

Réponse de Bravay : « J'ai dû me défendre contre la fortune ». Il fut invalidé.

Réélu le 17 et 18 Janvier 1864 par 17.130 voix contre 4811 à Monsieur Boyer Légitimiste et 2388 à Monsieur Brun.

De nouveau invalidé par 108 voix contre 80 sur le rapport de Chevandier de Valdrome.

Il avait cité son concurrent Chabanon en diffamation devant le Tribunal. Correctionnel d'Uzès. Le 18 Mars 1864 Jugement Délit non constaté. Confirmé par arrêt de la Cour de Nîmes des 12 et 13 Mai 1864 (motifs p. 19).

Arrêt cassé par la Chambre criminelle le 26 Novembre 1864 (P. 20). Gain de cause devant la Cour de Lyon après renvoi le 24 Janvier 1865 élu enfin le 29 et 30 Mai 1865 par 14.721 voix contre 6163 à M. Chabanon. Protestation mais validé.

#### IV Malheurs et mort de Bravay.

Fondation de la Banque d'Égypte, mais Ismaïl Pacha confie son emprunt à son rival Oppenheim. Fortune profondément entamée. A Nîmes la Société des Eaux sombre dans l'indifférence. En 1869 il donne sa démission de Député.



Journée de joie le 19 Novembre 1869 inauguration du Canal de Suez par l'Impératrice Eugénie.

En 1870 perte d'un dernier procès devant le Tribunal de Commerce de Marseille. Sa santé s'altère il devient aveugle.

Il quitte l'Egypte pour Paris et le 15 Mai 1874 vend le Chateau de Belle-Eau. Sa propriété du Colombier est hypothéquée. Il est complètement ruiné. Il meurt le 6 Décembre 1874 et est enterré à Pont ST Esprit

#### V Comparaison avec le Nabab.

Alphonse Daudet Secrétaire du Duc de Morny, son frère Ernest Secrétaire politique de Bravay.

Bravay = Jeansoulet. Morny = le duc de Mora Oppenheim = Hemerlingue. L'Egypte = La Tunisie.

Entouré de chevaliers d'industrie ou de charlatans : Docteur Jenkins Moëssard le marquis de Monpavon.

Candidature en Corse élection attaquée mort du Duc de Mora avant la Séance, élection invalidée.

Bafoué par sa femme et ruiné Jeansoulet meurt subitement dans la salle des décors d'un théâtre Parisien.

#### VI Conclusion (page 24)

Appréciation de l'auteur : un beau voyage



## SEANCE DU 27 AVRIL 1962

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Colonel de Balincourt, Président.

L'Académie de Nîmes a consacré sa séance à la mémoire et à l'étude de l'œuvre d'un poète méridional Jean Soulairol.

Maître Lacombe a d'abord donné quelques renseignements biographiques.

Né en 1892 à St Gervais sur Mare aux environs de Béziers, il y passa son enfance. Ayant perdu prématurément son père, il vint au collège de Montpellier, Béziers, puis à la Faculté de Droit à Montpellier, il commença une carrière de journaliste dans la Presse locale. Après la guerre de 1914-18 il habita Paris où il ne tarda pas à se faire de nombreux amis dans le monde des lettres. Il donna une fructueuse collaboration au «Correspondant, la Revue des Jeunes, au Divan» rédacteur à l'Aube il y publia quotidiennement une Aubade sous le titre la Pensée et la Vie. En outre il publia de nombreux volumes et notamment : Préludes à l'Amour le Sacre de l'Amour humain. Ste Thérèse d'Avila ; Francis Jammes ; L'Humanité de Mistral ; le Message de Péguy ; Chants de l'Amour ; St Antoine de Padoue ; Raymond Lulle, Paul Valéry ; Rites de la Famille. Modeste il fut hautement apprécié par les vrais écrivains : Mauriac, Jean Guilton ; Mondor ; Léon Berard ; Montherlan etc... Passant à l'analyse de cette œuvre si riche et si diverse Maître Lacombe souligne les traits originaux qui apportent de l'inédit sur les personnalités étudiées et ce que suggèrent les rapprochements entre Soulairol et Valéry Mistral cette exaltation du Solet de la Poésie méditerranéenne.

On a grand profit à s'approcher de Valéry, de Mistral, de Jammes en compagnie de Soulairol dont le cœur vivant et la plume frémissante laissent transparaître

la joie et la paix franciscaines. C'est d'ailleurs ce que ses amis ont voulu attester en publiant un ouvrage de témoignages et d'hommages à celui dont ils étaient des admirateurs et aussi des amis. Ce qui atteste à la fois ses rares qualités d'esprit et de cœur.



## SEANCE DU 11 MAI 1962

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Colonel de Balincourt, Président.

Étaient présents : Mlle Lavondes, M.M. Des Guerrois, Seston, Hugues, Barnouin, Nadal, Latège, Livet Modeste, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'ordre du jour qui a été porté à la connaissance de tous les membres résidants, appelle l'examen de la situation financière de la Compagnie.

Le Trésorier M. le Conservateur Flaugère retenu par son état de santé a déposé son rapport. M. le Président en donne lecture. Il en résulte que par suite des frais élevés de la publication du N° 54 du volume de mémoires portant sur la période 1951-1960 et du Bulletin, des impôts et des réparations à l'immeuble un déficit important se révèle.

M. le Président pense, en accord avec M. le Trésorier que des mesures doivent être prises, tant pour parer au déficit : aujourd'hui existant que des dépenses à prévoir pour l'avenir. Il propose de relever les chiffres des cotisations des différentes catégories des membres de l'Académie.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture des articles 11 et 64 du règlement de l'Académie tel qu'il a été adopté dans une séance spéciale du 21 Janvier 1888. Il est bien évident que les chiffres qui y figurent n'ont aucun rapport avec les conditions économiques d'aujourd'hui.

L'augmentation du taux des cotisations ayant été admis deux proposition se présentent :

1) Membres résidants : 2500 frs par an. Membres non résidants : 1500 frs par an. Membres correspondants : 1000 frs d'abonnement au Bulletin des Séances.

2) Membres résidants : 2000 frs par an. Membres non résidants : 1500 frs par an. Membres correspondants : 1000 frs d'abonnement au Bulletin des Séances.

Après discussion il est procédé à un scrutin pour désigner laquelle de ces deux propositions a l'assentiment de la majorité. Ce scrutin au vote secret donne les résultats suivants. La proposition N° 1 recueille 8 voix et la proposition N° 2, 4 voix. En conséquence les cotisations seront désormais et à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1962 à 2500 pour les résidants 1500 pour les non-résidants, 1000 frs pour les correspondants abonnés au Bulletin des séances.

Il est en outre décidé que le volume 54 des Mémoires est gratuits pour les résidants et il sera demandé 1000 frs aux non résidants et correspondants qui désirent acquérir ce volume.

En présence des exigences exceptionnelles de la Trésorerie les membres résidants sont invités à payer dès maintenant leur cotisation pour 1963.

Il y aura lieu de proposer une nouvelle rédaction des articles 11 et 64 du règlement.

M. le Président lit une lettre de M. le Président de l'Académie de Clermont invitant la Compagnie à assister à la Séance publique dans le cadre des fêtes du tricentenaire de Pascal le 4 Juin 1962.

Lecture est également donnée d'une lettre de l'Ambassade de Madagascar priant l'Académie de Nîmes d'envoyer une de ses publications à l'exposition de culture française à Madagascar.

Mlle Lavondès lit une pièce de vers dont l'auteur est Jean Renouard, membre correspondant.

Elle rend compte d'une étude de M. Rogeat membre correspondant sur Pierre Benoit. Outre l'analyse des principaux romans du célèbre écrivain qui vient de disparaître, ils fait mention de détails sur le caractère et les habitudes du célèbre romancier.



## SEANCE DU 25 MAI 1962

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Colonel de Balincourt, Président.

Étaient présents : Mlle Lavondès, M.M. Docteur Baillet, Bâtonnier des Guerrois, Flaugère, de Régis, Davé, Pasteur Brunel, Pasteur Lorial, Monseigneur Homs, Escholier, membre résidant, Marquis de Lordat, membre non résidant ; Lacombe Secrétaire perpétuel.

Excusés : Hugues, Lafage.

Maître Des Guerrois entretient ses Confrères de la Vie mouvementée et douloureuse du Commandant Bazaine, fils du Maréchal Bazaine, qui fut présenté à M. Poincaré Président de la République Française en 1913 au Palais Royal de Madrid. Le Président était allé rendre visite au Roi d'Espagne Alphonse XIII et lorsqu'il se fit présenter le Capitaine Commandant l'Escadron de la Garde Royale qui lui avait rendu les honneurs, le Roi d'Espagne présenta : « le Capitaine Bazaine ». Sur question de M. Poincaré celui-ci répondit : « Oui je suis le fils du Maréchal Bazaine. »

Cet officier était né à Cassel le 13 Décembre 1870 pendant la captivité de son Père que la Maréchale était allée rejoindre et auprès de qui elle avait accouché.

Il naquit sur la terre de France, car la Maréchale avait exigé qu'on allât chercher en Lorraine Française un sac de Terre dont on répandit le contenu sous le lit de l'accouchée afin que l'enfant ne naisse pas en Terre Allemande.

Ce fut en quelque sorte « l'enfant du malheur ». Il n'avait que trois ans lorsque son Père fut condamné le 10 Décembre 1873 par le Conseil de Guerre de Trianon, présidé par le Duc d'Aumale, à la peine de mort avec dégradation militaire pour avoir capitulé en forteresse et en rase campagne : « sans avoir fait ce que commandaient le devoir et l'honneur. »

Sur requête des juges du Conseil de Guerre le Ma-

réchal de Mac Mahon Président de la République, commua la peine en celle de détention perpétuelle.

Bazaine fut enfermé à l'île Ste Marguerite d'où il s'évada en 1874 avec la complicité de sa femme et de son aide de camp le colonel Willete. Père du dessinateur bien connu.

Ce fut une erreur monumentale car elle lui ferma pour l'avenir la porte à toute révision.

Le Maréchal mourut dans la misère à Madrid en 1888, son dernier fils, sujet de cette communication, fut élevé en France chez son Oncle, au milieu de l'attitude hostile de ses camarades de classe, qui lui reprochaient constamment la trahison de son père.

Il conduisit presque seul le deuil de celui-ci en 1888. Comme son frère aîné Achille il était entré dans l'armée Espagnole et avait atteint en 1913 le grade de Capitaine; après avoir fait campagne à Mellila.

Dès 1911 il avait introduit une requête en révision du procès de son père basée sur un certain nombre de faits qu'il qualifiait de nouveaux, mais qui ne parurent pas de nature au Garde des Sceaux de l'époque à entraîner une révision du procès.

En 1914, dès la déclaration de guerre il s'engagea sous le nom de « Bazo » cela à cause de la neutralité Espagnole et avec son grade de Capitaine, se battit glorieusement pendant la Guerre Mondiale et obtint une brillante citation signée du Colonel Wimpfen fils du Général Wimpfen le vaincu de Sedan.

Après la guerre il essaya à nouveau d'intenter une requête en révision mais sans succès.

Il ne fut pas plus heureux en 1944. D'une part en effet une série de circonstances fâcheuses et notamment la mort de plusieurs anciens officiers de son père eurent pour résultat de le priver de témoins essentiels.

D'autre part les événements de la dernière guerre avaient fait perdre toute actualité au procès que les pouvoirs Publics ne jugèrent pas opportun d'examiner à nouveau.

Le Commandant Bazaine devait mourir en 1949 près de Larache au Maroc Espagnol sans avoir pu réa-

liser le but qu'il s'était tracé pendant toute sa vie : la réhabilitation de son père.

En terminant Maître Des Guerois souligne qu'il faut rendre hommage aux efforts de ce fils ainsi qu'à son amour pour sa véritable Patrie qu'il servit pendant la première Guerre.

Il souligne aussi en rappelant la mémoire d'un Académicien Nîmois disparu M. Elie Peyron qui consacra toute sa vie à la cause de Bazaine que ce dernier ne peut pas être considéré comme un traître mais qu'il a certainement été incapable de diriger en rase campagne l'armée dont il était le Chef ; d'où ses hésitations et la capitulation finale.

Dans ses remerciements le Colonel de Balincourt souligne le caractère glorieux pour nos armes des batailles livrées autour de Metz, du 14 Août au 7 Octobre 1870, et l'héroïsme des troupes qui composaient cette malheureuse armée du Rhin.





## SEANCE DU 8 JUIN 1962

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Colonel de Balincourt, Président

Etaient présents : Mlle Lavondès, M.M. Docteur Baillet, Bâtonnier Des Guerros, Hugues, Flaugère, Barnouin, Nadal, Bâtonnier Lafage, Bernardy Roger, Escholier, Lacombe secrétaire-perpétuel.

M. Hugues à l'occasion des fêtes pour le centenaire des «Bourgadieiro», a entretenu l'Académie de l'œuvre de Bigot.

Il a tout d'abord rappelé que le poète nimois est né en 1825, il a vécu jusqu'en 1897 et qu'il était fils d'ouvrier, huguenot, républicain et qu'il a publié les «Bourgadieiro», le 15 Mai 1862; qu'il fut le peintre de la vie nimoise spécialement des travailleurs.

Il précise que les fêtes de ce centaire ont comporté une conférence de M. l'Inspecteur Lignièrès à la Société d'histoire du protestantisme français; une conférence de M. Robert Lafont, Président de la Société des Etudes occitanes. Un concours de déclamation, des poèmes de Bigot. Sur l'initiative des Farandoleurs cheminots nimois; sur l'initiative de la Tour Magne, une cérémonie au cimetière protestant au cours de laquelle ont pris la parole M. le Majoral Georges Martin et M. Pierre Hugues au nom de l'Académie de Nîmes, de M. le Pasteur Lhermet, le Majoral Teissier au nom du Capoulié du félibrige du Languedoc Rosti.

D'autre part Mlle Mathilde Paut a fait une conférence au Lycée Feuchères. On annonce la prochaine publication de la 14<sup>e</sup> édition des «Languedociennes» de Bigot par M. Louis Salle sous la direction du regretté S.A. Peyre.

Quelques problèmes se posent. D'abord qu'elle est la langue de Bigot? Elle n'est ni du patois, ni du Languedocien mais du Provençal. Le Vidourle étant la limite linguistique entre le Provençal et le Languedoc. La graphie de Bigot est déconcertante. La graphie

mistralienne adoptée par Peyre en 1924 et pour l'édition en cours par Salle, facilitera la diffusion de l'œuvre.

M. Hugues examine les rapports de Bigot avec le Félibrige. Il a collaboré avec Romieu et à « l'Armana Provençau » mais il n'a pas cru à la Renaissance provençale. Le Félibrige n'a cessé de l'honorer ainsi que l'atteste le discours de Mistral à la « Ste Estele » de 1882.

Après avoir donné lecture de l'allocution qu'il a prononcée le 20 Mai 1962 sur la tombe de Bigot M. Hugues lit l'article de Mistral qui est un hommage au poète nimois et qui a été reproduit dans « L'Aïoli » du 7 Janvier 1897.



## SEANCE DU 29 JUIN 1962

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Colonel de Balincourt, Président.

Étaient présents : Mlle Lavondès, M.M. L'inspecteur Lignières, Flaugère, Barnouin, Davé, Pasteur Loriol, Chanoine Homs, Bâtonnier Lafage, Abauzit, Seston, Hutter, Bâtonnier Des Guerrois, Membres Résidants ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

La parole est donnée à M. Noé qui donne lecture à l'Académie de quatre poèmes intitulés : «Chanson pour elle», «Jeune Fille», «Souvenir de la mer», «Vieux 14 Juillet».

Le Président remercie M. Noé d'avoir bien voulu communiquer à l'Académie ces Poèmes aussi intéressants par leur facture, que variés dans leurs sujets.

La parole est ensuite donnée à Madame Dechery qui entretient l'Académie de sa dernière Etude intitulée : «Vers un Fédéralisme Mondial.»

Le terme de fédéralisme mondial aujourd'hui dit-elle se rencontre fréquemment, mais il est admis avec des réactions bien diverses : espoir et ferveur de la part d'un petit nombre, scepticisme et ironie de la part de la majorité.

Il est un principe d'organisation des activités humaines qui perce dès l'antiquité. Tout près de nous au XIXème siècle, il est préconisé avec force par Proudhon qui écrit : «Le XXème siècle sera l'ère du fédéralisme ou une nouvelle période de catastrophes, un nouveau purgatoire s'ouvrira pour l'humanité.» Dès 1842, dans son traité de la Paix Pecqueur anticipe : «Chaque nation doit abandonner une part de sa souveraineté pour s'intégrer dans un vaste organisme dirigé par un Gouvernement mondial selon un consentement mutuel ». On ne saurait mieux dire et ceci rejoint la définition donnée ce printemps même par Francis Gé-

rard actuel Président de la branche Française (U.F.M.) pour le mouvement universel pour une fédération mondiale (M.U.F.M.).

**Organisation étatique** dont les membres exercent en commun certaines fonctions publiques expressément décrites dans une constitution (qui affirme par ailleurs que toutes les autres fonctions restent dans la compétence de ses membres.

Cette réalisation exige pour le respect de la constitution une force de Police Internationale dont la contrepartie entraîne un désarmement général simultané et contrôlé, et la renonciation aux armées nationales.

2) une force judiciaire car c'est le droit qui doit régner et non la force.

Le M.U.F.M. estime d'après les travaux de ces divers congrès à Copenhague, Paris, Vienne, notamment qu'une transformation aussi radicale pourrait être obtenue par la révision de la charte des Nation Unies et par l'élection d'une Assemblée constituante des Peuples.

Le fédéralisme postule évidemment la fraternité humaine que nous enseigne d'ailleurs la philosophie, la religion, les Sciences biologiques et linguistiques et une éducation axée sur le civisme mondial.

De nombreuses personnalités indiscutées ont donné leur adhésion aux idées de fédéralisme mondial dans les pays les plus évolués. Et Léopold Senghor Président d'un Etat Africain se montre héritier de la pensée prudhonienne et française avec plus de vigueur que la plupart de nos politiques nées sur notre sol. Une section Africaine des M.U.F.M. est en voie de formation à Dakar.

Il convient de ne pas oublier que l'utopie d'aujourd'hui est la réalité de demain ? Sinon d'ailleurs l'homme du XXème siècle se condamne à l'autodestruction.

Monsieur le Président félicite Madame Dechery du talent et de l'ardeur avec lesquels elle a développé la thèse qui est celle à laquelle elle se consacre. Il émet quelques doutes en ce qui concerne sa réalisation im-

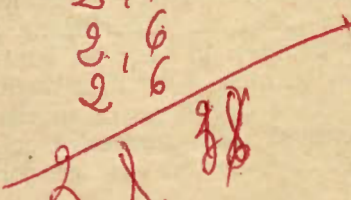
médiate et souhaite en tout cas que les idées de justice et d'humanité dont elle est imprégnée se répandent par le monde.

La Séance est ensuite levée, la prochaine Séance ne devant avoir lieu qu'en Octobre.

Handwritten notes in red ink:

14  
4  
—  
56

2  
10  
9 ~~~~~  
2,6  
4,6  
4,6  
2,6  
2,6  
2,6  
2  
2 8 88  
2 8 1



Nouvelle Série

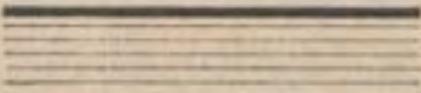
Le N° : 2,50 NF

N° 27

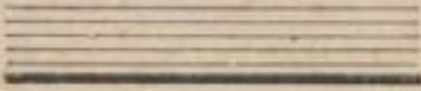
**BULLETIN  
DES SEANCES**

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> Trimestre 1962



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
**NIMES** – 12, RUE PRADIER, 12 – **NIMES**

1963

**BULLETIN**  
**DES**  
**SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES**

---

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 1962**

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Colonel de Balincourt, Président.

Étaient présents : M.M. Docteur Baillet, Hutter, Bâtonnier Des Guerrois, Lignières, Brunel, Barnouin, Hugues, Pasteur Brunel, Théron, Nadal, Pasteur Loriol, Bâtonnier Lafage, Chanoine Homs, Roger, Escholier, membres résidants ; Raoul Stéphan, membre non résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie a repris ses séances. M. le Président De Balincourt après quelques paroles de bienvenue a relaté les faits académiques survenus pendant ces Vacances en particulier le prix de poésie décerné à M. Pourtal de Ladevèze, membre non résidant et adressé ses condoléances au professeur Brunel qui a eu la douleur de perdre sa mère. L'Académie a été endeuillée par le décès du Commandant Chailley membre non résidant et gendre de M. le Dr. Baillet.

Après avoir adressé les condoléances de l'Académie au Dr. Baillet et à sa famille il a donné la parole au Dr. Baillet qui s'est exprimé en ces termes :

« J'ai le douloureux devoir de vous faire part du décès, à Paris, du Chef de Bataillon, Marcel CHAILLEY, membre non résidant de notre Académie.

CHAILLEY était né à Douai en 1910. Après de brillantes études au lycée Michelet, à Vanves, il avait été reçu quatrième à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr et avait choisi l'Infanterie Coloniale. Désigné pour la Mauritanie, alors colonie Française, il y construisit la piste-auto de Chinguetti à Atar qui porte son nom.

Dès lors, toute sa carrière va se dérouler presque entièrement dans ce qui était notre colonie d'Afrique Occidentale Française (A.O.F.)

D'un premier séjour en Somalie, il rapporta un livre très documenté sur la peuplade indigène primitive des Danakils.

Diplômé des Hautes Etudes Musulmanes (C.H.E. A.M.) il se consacra à l'étude de l'Islam, particulièrement en Afrique Noire où grâce à sa connaissance de l'Arabe, il fut envoyé par le Ministère en mission à maintes reprises.

La guerre de 1939-44 qu'il fit avec le 23ème Régiment d'Infanterie Coloniale interrompit ses travaux.

Dès son retour de captivité, il retourne en Afrique avant de faire deux ans de commandement en Indochine à la tête des Tirailleurs Sénégalais.

Dès lors, plus soucieux de curiosités ethniques et d'études sociales que de gloire militaire, il se consacre surtout à des travaux d'histoire coloniale et d'érudition.

Nommé Chef de Bataillon en 1949, il entrait à l'Académie des Sciences d'Outremer et fut pendant longtemps Directeur de l'action psychologique au Ministère de la France d'Outremer.

C'était alors l'époque où la France se préoccupait de promouvoir les différentes parties de notre colonie d'A.O.F. en républiques indépendantes ; il en parcourt les diverses régions :

Sénégal, Mauritanie, Mali, Haute Volta, Niger, Côte d'Ivoire, Dahomey et même Madagascar, toujours



en contact avec les tribus indigènes ou les confréries religieuses d'Islam.

Il fallait initier les populations au régime démocratique et au suffrage universel.

Parallèlement, pour garder à cette partie du continent Africain, sa qualité francophone, il était nécessaire de créer une langue Française élémentaire, plus simple et moins riche, certes, que la langue de Bossuet ou de Victor Hugo, mais que tous les indigènes de la brousse pussent apprendre facilement, comprendre et parler de préférence à leurs idiomes d'origines.

Pour leur donner ce qu'on appella une éducation de base à la Française, on dut organiser des écoles, initier et former des maîtres, encourager et surveiller cet effort linguistique dont nous recueillons aujourd'hui les fruits. Chailley vous a fait ici même sur ce sujet, une communication dans la séance du 25 novembre 1955.

Il fit paraître en 1953 sous l'égide de l'Institut Français d'Afrique Noire (I.F.A.N.) une histoire des grandes missions Françaises en Afrique Occidentale.

Il collabora à de nombreuses revues coloniales : l'Encyclopédie d'Outre-Mer, la Revue des troupes coloniales (Tropiques), la Revue de la Légion Etrangère (Vert et Rouge) et même la collection des guides bleus Hachette pour l'histoire de l'Afrique.

C'est ainsi qu'il publia la biographie des grands pionniers de la colonisation, Faidherbe et le Sénégal ; le Général Tilho, l'homme du Tchad ; le grand voyageur nimois, Paul Soleillet ; René Caillé ; le Capitaine Caze-majou et le drame de Zinder ; Archinard, le Soudanais.

La Société de Géographie de Paris lui avait décerné en 1955 sa grande médaille d'Argent.

Mais c'est surtout l'étude de l'Islam qui fit l'objet de ses principaux travaux, soit sous forme d'articles, soit sous forme de conférences.

Il était Officier de la Légion d'Honneur, de l'Etoile Noire du Bénin et de l'Etoile d'Anjouan, Chevalier du Nichan el Anouar, officier dans l'ordre des Palmes Académiques, Titulaire de la Croix de Guerre Française

et de la Croix de Guerre des Théâtres d'opérations extérieures avec Etoile de Vermeil.

Vous l'aviez accueilli parmi nous comme membre non résidant et j'ai l'honneur d'offrir, en hommage à l'Académie de Nîmes, la dernière conférence qu'il fit en Juin dernier à l'Académie des Sciences d'Outremer.

Par toute une vie de labeur passée en Afrique, en contact direct avec les indigènes dont il appréciait la primitivité naïve, le naturel fruste et le dévouement légendaire, Chailley mérite d'être ajouté à la liste des pionniers de la Civilisation qui, comme Faidherbe, Gallieni et Lyautey, s'efforcèrent de répandre avec l'amour de la France, les clartés de l'humanisme occidental.

M. Hutter a fait une communication sur :  
« Isis chez Némausus. »

Au cours d'une précédente causerie, dit M. Hutter, j'ai eu l'occasion de vous exposer les conceptions de l'Ancienne Egypte relatives à l'immortalité de l'âme et à la vie d'Outre-Tombe.

Avec la période romaine de Nîmes, nous arrivons au dernier siècle avant l'ère chrétienne ; et, si les rites anciens ont en général subsisté, il est évident que les idées morales ont subi une évolution sous l'influence de la philosophie grecque qui avait trouvé dans les Collèges d'Alexandrie une nouvelle forme d'expression.

Némausus, le dieu de la Source, origine de notre Cité, n'avait pu se montrer moins accueillant que les grands dieux de la Grèce et de Rome. Aussi, à l'époque romaine, sa source se trouvait-elle entourée de divers sanctuaires qui firent de Nîmes un centre religieux et un but de pèlerinage. Les guerres et les invasions ont détruit tous ces édifices et il n'en reste plus que les ruines que nous connaissons sous le nom de « Temple de Diane » et dont les mutilations successives rendent difficiles une identification certaine. Et les travaux de l'ingénieur Mareschal, lorsqu'il édifia la grande terrasse

et les abords de la source, ont anéanti définitivement toute possibilité de recherche.

Parmi ces sanctuaires, un des plus importants devait être le temple consacré à Isis et à Sérapis, non seulement parce que la religion d'Isis avait gagné jusqu'aux confins les plus éloignés de l'Empire Romain, mais encore parce que Nîmes devait compter un assez grand nombre de fidèles de ce culte. Nîmes comptait, en effet, une colonie de légionnaires ayant servi en Egypte et l'empereur Auguste, dans un geste favorable à la cité nimoise, avait importé chez elle une colonie de Grecs Egyptiens. Cette dernière devait comprendre des personnes de qualité car nous trouvons dans notre Musée Lapidaire plusieurs stèles de « Sevirs Augustaux » dont l'origine ne fait aucun doute en raison de leur rédaction.

Sur ces stèles, en effet, le titre de « sevir augustal » précède le nom du personnage, ce qui est une habitude spécifiquement égyptienne. Les sevirs augustaux étaient des titres décernés à des gens probablement d'un mérite reconnu. Ils étaient chargés du culte de la mémoire d'Auguste et leur ordre, fondé par Tibère, rendit ensuite le même culte à la mémoire des empereurs divinisés après leur mort. Nous avons, parmi de nombreux débris, la stèle de Marcus Gessius, augur, et de son épouse, Tettia Crescens, prêtresse d'Isis. Un autre fragment fait allusion à une confrérie d'Anubiaques : il s'agissait sans doute là d'une société de secours mutuels, comme il en existe encore dans nos villages, et dont l'objet est d'assurer des obsèques décentes à ses membres. M. le Professeur Brunel a fait part à l'Académie d'une étude récente sur la Tour Magne, d'après laquelle le revêtement élégant qui la pare serait la copie de celui du Phore d'Alexandrie.

Mais cette vieille religion égyptienne des premiers âges était-elle bien la même que celle qui avait conquis ses droits de cité dans tout l'Empire Romain ? Malgré l'immuabilité des rites anciens, il est certain qu'une évolution profonde s'était produite en elle. Isis était en quelque sorte une déesse universelle. Sous sa forme primitive de pensée divine, elle était Minerve ; par son

action directe agricole avec son époux Osiris, elle était Déméter et Cérès; sous sa forme d'Isis-Hator, elle était Aphrodite et Vénus; et aussi sous certains aspects, Diane, dans sa protection de la femme. Elle était devenue la déesse de la Navigation et les marins l'invoquaient au péril de la mer. Mais c'est peut-être surtout dans un sens plus profond de purification en vue du jugement d'Outre-Tombe que son évolution fut la plus sensible. En ce qui concerne Sérapis, nouvelle personification d'Osiris, on a émis l'hypothèse que son culte avait pris naissance au cours du IV<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, probablement dans la colonie grecque de Sinope, petite ville d'Asie Mineure, sur la Mer Noire.

Cependant, pour comprendre l'extension de ce culte, il est intéressant de rappeler rapidement les événements qui contribuèrent à donner une nouvelle forme à la pensée grecque dans le bassin méditerranéen. Je me vois donc obligé de me reporter à Alexandre le Grand.

Ce dernier, après avoir reçu une excellente éducation à la cour de Philippe et suivi les conseils de son précepteur Aristote, se lança dans des conquêtes qui le conduisirent jusqu'aux frontières des Indes. Quant il eût détruit l'Empire Perse il pénétra en Egypte. Là, il ne fut pas reçu en conquérant, mais en libérateur. Les Egyptiens étaient encore sous le coup des exactions commises par les Perses, des pillages effectués par eux et d'une impiété qui les avait profondément frappés. De nombreux temples étaient abandonnés, sans culte divin, leurs terres en friche, et nous avons des récits précis sur les malheurs de cette époque. En effet, gravée sur les murs du tombeau du grand-prêtre Pétosiris, on a retrouvé l'histoire de sa famille et des malheurs du temps... Pétosiris, ayant attribué ces calamités au mécontentement des dieux, avait décidé de remettre le culte en honneur et de défricher les champs. Les événements lui donnèrent raison, car Artaxerxès, rappelé chez lui par un complot, quitta l'Egypte et n'y revint pas.

Alexandre fut donc immédiatement acclamé comme Pharaon et lui-même adopta les dieux dynastiques de Thèbes, ainsi que nous pouvons en juger par son pro-

tole royal qui comprenait les formules rituelles : « SOTEP-EN-RA », l'élu du soleil, et « MERI-AMEN », aimé d'Amon. Il nomma Cleomen gouverneur de l'Égypte et projeta avec lui la construction d'une nouvelle capitale, Alexandrie. Puis, après avoir visité les sanctuaires d'Égypte, il regagna l'Asie.

Or, en 323 avant J.-C., l'exercice du pouvoir avait considérablement changé le caractère du jeune conquérant. Ses sautes d'humeur effrayèrent son entourage qui le fit empoisonner au cours d'un banquet. Il fut transporté sur un lit où il expira dans d'atroces souffrances. Mais, avant que son corps ne fût refroidi, les Grands de Macédoine, c'est-à-dire ses Généraux, s'assemblèrent autour de Perdicas et désignèrent son successeur, Philippe-Arhidéa, homme simple d'esprit et qui était son demi-frère. Puis, ils s'occupèrent de partager l'Empire.

Ptolémée, fils de Lagos, et général d'Alexandre, qui prévoyait les dangereuses discussions qui allaient surgir, obtint par l'intermédiaire de Perdicas sa nomination de gouverneur de l'Égypte où il partit immédiatement avec son armée. Aussitôt qu'il eût pris possession de son gouvernement et comprenant le prestige que la présence du corps d'Alexandre apporterait à l'Égypte, il partit à la rencontre du cortège funèbre qui arrivait en grande pompe et ramena le corps d'Alexandre à Memphis en attendant que la sépulture prévue à Alexandrie fut prête.

Installé en Égypte, il profita de ce que Cleomen avait commis de criantes exactions pour le faire arrêter, condamner et exécuter. Puis il se déclara un fidèle d'Osiris-Apis et projeta de faire de la religion égyptienne un puissant agent de propagande internationale. Le dieu Osiris, sous son aspect momiforme, représenté parfois avec les chairs peintes en vert pour rappeler la fertilité du Nil qu'il symbolisait, pouvait avoir une apparence peu plaisante aux yeux des fidèles d'origine grecque, habitués à des dieux d'une plastique plus agréable.

Quoi qu'il en fût, Ptolémée eut un songe : il rêva qu'une statue de Serapis, alors dans la petite ville de

Sinope, demandait à être transportée en Egypte. Ce Serapis était dans la pensée d'alors, une forme d'Osiris-Apis. Ptolémée consulta un prêtre grec du nom de Maneton, à qui nous devons une histoire d'Egypte écrite en grec. Maneton consulta un autre prêtre grec nommé Theomen, spécialisé dans l'explication des songes, et il fut décidé que la statue de Serapis serait ramenée en Egypte.

Ptolémée avait donc là, sous la main, un dieu parfaitement présentable aux fidèles du monde méditerranéen. La statue représentait un jeune dieu au visage souriant entouré d'une barbe et de cheveux frisés, avec de chaque côté du front deux petites cornes représentant la puissance génératrice d'Amon, portant sur la tête un boisseau, signe d'abondance, et ayant à ses pieds un chien à plusieurs têtes rappelant son règne sur l'Empire des Morts.

D'autre part, la rencontre des philosophes grecs dont Ptolémée avait peuplé Alexandrie et des vieilles idées de base du culte d'Osiris et d'Isis, semble avoir introduit dans cette religion le sentiment de la nécessité d'une purification préalable au décès.

Déjà, dans les anciennes idées égyptiennes, si la magie et la connaissance approfondie des formules du Livre des Morts devait permettre au défunt d'être justifié au tribunal d'Osiris, l'idée s'était peu à peu répandue qu'il serait peut-être bon que le défunt ait accompli de son vivant les bonnes actions énumérées dans sa confession négative. De cette idée à celle d'une purification préalable au décès, il n'y avait qu'un pas qui semble avoir été franchi par l'établissement des rites des fameux «Mystères d'Isis». Il est certain que ces Mystères contribuèrent à la vogue de cette religion venue d'Orient. Et si elle provoqua certains scandales sous Tibère, ce fut sans doute exceptionnel, car plusieurs empereurs romains et notamment Hadrien, qui avait séjourné en Egypte, en furent de fervents partisans.

Qu'étaient ces Mystères ? Il faut reconnaître que, malgré leur diffusion, leur secret en fut jalousement

gardé. Nous ne possédons absolument qu'un seul texte qui soit venu jusqu'à nous. C'est Apulée qui nous le révèle dans sa « Métamorphose », et encore s'agit-il d'une cérémonie d'initiation qui fut peut-être différente de celles qui composaient ordinairement les Mystères. Son héros, Lucius, qui, après des aventures extraordinaires, fut changé en âne et recouvra la forme humaine grâce à Isis, nous donne ce texte unique que je me permets de vous citer :

« Accessi confinium mortis, et calcato Proserpinae limine, onter omnia, vectus, elementa remeavi. Nocte média, vidi solem candido corruscantem lumine, deos infernos et deos superos accessi coram et adoravi de proximo ».

C'est-à-dire : « Je suis allé jusqu'aux confins de la mort, et, après avoir foulé du pied le seuil de Proserpine, je suis revenu, transporté à travers tous les éléments. Au milieu de la nuit, j'ai vu le soleil brillant d'une lumière éclatante, et je me suis trouvé en présence des dieux d'en bas et des dieux d'en haut et je les ai adorés de près. »

« Voilà, dit Lucius ? tout ce que je peux te dire et tu n'en sauras pas davantage ? »

Nous pouvons cependant, à la lueur des plus vieilles traditions tenter de nous figurer quelle était à peu près l'organisation de ces Mystères. La séance d'initiation était précédée de longues semaines préparatoires consacrées à des jeûnes et à des méditations prolongées. Les éléments pouvaient être figurés par des subterfuges variés, ainsi une concentration lumineuse pouvait être effectuée dans une salle obscure. Enfin, des prêtres revêtus de masques divins, pouvaient représenter des divinités telles qu'elles figuraient dans les processions d'Égypte. Le patient était certainement accueilli par des paroles très favorables qui lui procuraient une puissante joie intérieure. Était-il abusé par ces représentations, on ne saurait l'affirmer. En effet, dans un autre passage, le grand prêtre déclare à l'initié :

« Tu as pu juger par la joie que t'ont procurée ces prestiges quel sera ton bonheur ineffable quand, après

ta mort, tu te trouveras réellement en présence de tes dieux.»

Cette unique révélation est contemporaine des Livres Hermétiques qui furent écrits à Alexandrie par le Collège des philosophes grecs et qui consacrent en quelque sorte l'évolution des idées religieuses par l'incidence des idées philosophiques grecques sur le vieux fond de religion isiaque. Dans les livres d'Hermès Trismégiste, les premiers chrétiens s'émerveillèrent d'idées qu'ils considérèrent comme une prémonition de la révélation chrétienne. Il semble bien que cette évolution des sentiments religieux dont Monseigneur Homs a fait un brillant exposé dans son récit relatif à l'hérésie d'une Grande Vestale convertie au Christianisme, se soit étendue peu à peu dans le monde romain et ait ouvert la voie à l'action des Apôtres.

Ce besoin de rénovation religieuse venait d'ailleurs au moment où la religion gréco-romaine, déjà sapée par le scepticisme grec, était de moins en moins comprise du peuple. On a même pu écrire qu'à Rome les dieux étaient devenus des sortes de hauts-fonctionnaires.

Pour en revenir au culte d'Isis, il s'avère très possible que ses Mystères aient été célébrés avec leurs rites et leurs initiations dans le sanctuaire que la déesse possédait non loin de la source de Nemausus.

En effet, des chambres souterraines ont été découvertes au fond d'un puits dans une vigne appartenant à un M. Monteil, non loin de la Tour Magne. Ces chambres pouvaient parfaitement appartenir à une dépendance du Temple d'Isis, et il est à noter qu'on y découvrit le charmant petit autel votif que le distingué Conservateur de nos Musées, M. Lasalle, a eu la bonne idée de mettre en vedette dans une galerie du 1er étage du Musée d'Archéologie.

Cet autel votif fut dédié à Isis par une nommée Titia Savinia, ornatrice, en remerciements à la déesse pour un vœu exaucé. Nous ne saurons évidemment jamais quel était ce vœu, mais nous pouvons supposer que Titia était une jeune et jolie Nimoise, et c'est sur



cette image agréable que je terminerai cette évocation de croyances et de temps révolus.

A — D'après une étude de Messieurs Varène et Georges Roux, le revêtement architectural de la Tourmagne en aurait fait une réplique du fameux phare d'Alexandrie, flambeau d'Isis.

B — M. Sablou, Archiviste départemental a relevé que les Archives cadastrales de 1699 semblent indiquer que la vigne du Sieur Monteil aurait été située à peu près à l'emplacement de la terrasse du grand cèdre, longeant le chemin de la Tourmagne.



### SEANCE DU 23 OCTOBRE 1962

Au cours de cette séance M. le Préfet, Président d'Honneur de l'Académie a pris séance. M. le Colonel de Balincourt, président en exercice l'accueilli en ces termes :

Monsieur le Préfet,

Les mouvements des objets célestes sont sans secrets pour les astronomes.

Ils connaissent à chaque instant la position exacte de ceux-ci dans le Cosmos et peuvent annoncer bien des années à l'avance, à quelques millièmes de seconde près leurs conjonctions et leurs oppositions.

En dépit de leur science et de leur talent, ils ne se sont jamais risqués, à ma connaissance, à mettre en équation les mouvements préfectoraux.

S'ils s'y sont risqués, il y a gros à parier qu'ils se sont arrêtés au cours de recherches ou qu'ils ont définitivement échoué.

Recevoir officiellement, au nom de l'Académie de Nîmes, le Préfet du Gard en tant que son Président d'honneur et de droit est, pour le Président en exercice un très grand honneur, qu'il sait apprécier, auquel s'ajoute le plaisir de l'imprévu, puisque nul ne peut prédire leur rencontre, 16, Rue Dorée, à quelques années près.

Ne voyez, M. le Président, dans cette boutade aucune pointe dirigée contre l'Administration. Si vous persistiez néanmoins à penser qu'il subsiste dans le Français que je suis un vieil esprit de Fronde, veuillez croire que je ferais bénéficier ladite Administration des plus larges circonstances atténuantes.

C'est bien à elle, en effet, et à elle seule que nous devons de vous avoir comme Préfet du Gard et comme Président de notre Académie. Nous lui exprimons, en tant qu'Administrés et qu'Académiciens toute notre reconnaissance.

L'Académie de Nîmes est la plus ancienne des Académies de Province et procède directement de l'Académie française. Celle-ci avait reçu pour mission en 1635 de rédiger un dictionnaire de la langue française et de composer une grammaire.

A la même époque et les années qui suivirent, on continuait en province à faire usage des dialectes locaux : pendant son séjour à Uzès, Racine se plaignait de ne pouvoir se faire comprendre qu'avec difficulté. Toutefois, l'élan était donné et il devint de bon ton de s'entretenir en français. On peut penser que Louis XIV approuvait cette mode, dans laquelle il voyait un puissant moyen d'unification.

C'est ainsi qu'il apprit qu'à Nîmes des gens « d'esprit et de savoir » se réunissaient pour s'entretenir du résultat de leurs recherches sur l'archéologie et discuter de littérature, chez un ancien maréchal des camps et des armées du Roi, le Marquis de Péraud.

Ils s'organisèrent sur le modèle de l'Académie Française et leur Compagnie fut officiellement reconnue sous le nom d'Académie Royale de Nîmes, par lettres patentes, signées à Versailles au mois d'Avril 1682.

Le Roi conférait aux Académiciens de Nîmes « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés dont jouissent ceux de l'Académie française ».

L'Académie royale de Nîmes - vous n'en serez pas surpris, M. le Préfet - comptait parmi ses 26 membres des catholiques et des protestants. En 1685, cette malheureuse année où fut signée la révocation de l'Édit de Nantes, un certain nombre d'Académiciens, poursuivis comme huguenots, durent s'exiler. L'Académie vécut au ralenti jusqu'en 1710, année de la mort de Mgr Fléchier, Evêque de Nîmes, membre de l'Académie française, Protecteur de l'Académie Royale de Nîmes, qui cessa de se réunir.

Lorsque les querelles religieuses furent apaisées, on pensa à reconstituer l'Académie : ce fut l'œuvre du Marquis d'Aubais en 1752 et l'Académie tint ses séances jusqu'à la Révolution.

Le plus célèbre des Académiciens pendant ces quelques quarante années, fut Jean François Séguier, (qui légua à l'Académie son hôtel et les magnifiques collections de médailles, d'antiquités et de manuscrits qu'il contenait.

Dans les années qui précédèrent immédiatement la Révolution, l'esprit y était très libéral. Boissy d'Anglas, le futur Président de la Convention, et Florian y siégèrent. Le chimiste Chaptal, Montgolfier, Malesherbes, le futur défenseur de Louis XVI en étaient membres associés, et sept membres, que nous appellerions aujourd'hui résidants furent élus aux Etats généraux de 1789.

Le 8 Août 1793, la Convention supprimait toutes les sociétés savantes et confisquait leurs biens. Trois des membres de l'ex-Académie montèrent sur l'échafaud.

L'interruption ne dura que 8 ans. Le 25 Thermidor an VIII (1801) le 1<sup>er</sup> Consul rétablit les sociétés dissoutes et notre Académie voit le jour, sous le nom de Lycée du Gard.

Chaptal, Ministre de l'Intérieur, avait déclaré : « L'Académie de Nimes est l'une des plus anciennes de l'Europe et sa reconstitution importe à l'Etat. »

De ce fait, le Lycée du Gard acquit une grande notoriété. Il compta dans ses rangs : Bonaparte, Cambacérès, Lebrun, Lucien Bonaparte, le chimiste Berthollet, l'astronome Laplace, le poète allemand Wieland et Goethe lui-même.

En 1802, ce Lycée du Gard prit le nom d'Académie du Gard et ne devait reprendre son nom d'Académie de Nimes qu'en 1878. Elle n'a jamais cessé de tenir ses réunions depuis ce jour, une interruption de quelques mois en 1870-1871, mise à part.

A ce propos, mes Chers Confrères, permettez moi de signaler à notre Président d'honneur que pendant les périodes les plus dramatiques de la dernière guerre, l'Académie n'a pas manqué une fois à ses séances bi-mensuelles.

Je vois dans le bulletin des séances qu'elle a siégé le 13 Novembre 1942, alors que les blindés des troupes dites d'opérations déferlaient sur la zone libre. Président : Colonel Igolen. Comme si aucun événement grave n'était parvenu, la séance publique est fixée au 3 Janvier prochain.

Nîmes subit un bombardement meurtrier le 27 mai 1944 : Séance le 2 Juin sous la Présidence de M. Jean Bosc. 14 présences.

Après avoir associé l'Académie au deuil de la Cité en la douleur d'un de ses membres cruellement frappé par le bombardement.

Le Président donne la parole à M. Sagnier qui fait un vivant portrait de Rose Bertin, la marchande de Modes de Marie-Antoinette.

Dans sa séance du 30 Juin, le Président propose que, pour cette année, l'Académie ne prenne pas de vacances, beaucoup de ses membres devant être retenus à Nîmes. Proposition acceptée et exécutée.

M. le Président, un certain nombre de ceux qui siègent à ces séances mémorables, j'allais dire héroïques, sont aujourd'hui assis à cette table.

Je n'habitais pas Nîmes à l'époque. Je peux donc, dut leur modestie en souffrir, déclarer que pendant ces jours d'Apocalypse, un souffle de courage de sang-froid et d'espérance irradiait du 16 de la Rue Dorée sur la ville entière.

Depuis un certain nombre de réformes, qui se situent entre 1862 et 1878, l'Académie compte 36 membres résidants, 24 membres non résidants et un nombre illimité de membres honoraires et de membres correspondants. Les 36 membres résidants sont répartis en trois groupes, correspondant à des impératifs spécifiquement nimois.

Il n'y a pas de candidature, les vides provenant soit de décès soit de départs étant comblés par les soins de groupe auquel appartenait le membre défaillant.

Le groupe présente un remplaçant qui est accepté ou refusé par l'Académie tout entière au vote secret.

Je vous ai dit, M. le Président, au début de cette allocution que l'Académie de Nîmes avait certainement été fondée par Louis XIV dans le but de répandre le français dans le Languedoc.

Elle est restée fidèle à sa mission première. Cependant en 1884, elle adhéra au Felibrige. Bigot, le fabuliste nîmois en fut membre.

Mistral en fut membre honoraire.

Certes, nous sommes traditionnalistes, mais nous ne confondons pas tradition et routine.

Dans son hôtel de la Rue Dorée, dont elle fit l'acquisition en 1909, l'Académie se perpétue et se développe sans tapage. Elle tient une séance publique annuelle, qui est pour elle l'occasion de faire le bilan de son activité pendant l'année écoulée. Elle se fait un devoir d'être présente à toutes les grandes solennités littéraires et artistiques. Elle est chargée par la Municipalité de décerner chaque année un prix à l'écrivain qui aura le mieux fait connaître et aimer notre ville. Plus de soixante sociétés savantes échangent leurs mémoires avec ceux qu'elle publie. Elle est un foyer d'humanisme, où il fait bon se réunir, où la langue française est respectée sans affectation, où l'on professe le culte des choses de l'esprit, d'où sont bannies les questions épineuses et où règnent en souveraines maîtresses, courtoisie et urbanité.

J'ai essayé, M. le Président, de faire un bref historique de notre Compagnie, de vous donner en toute objectivité un aperçu de son action et de ses tendances.

Nous espérons que dans tout cet exposé, rien ne vous aura déplu et que, pendant de nombreuses années, nous aurons l'honneur de vous voir présider quelques unes de nos séances, dans la mesure où votre lourde charge, M. le Préfet, vous en laissera le loisir.

M. le Préfet prend ensuite la parole pour remercier le Président ainsi que l'Académie de sa réception. Il se déclare heureux de cet honneur inattendu d'être pour l'unique fois au cours de sa carrière académicien. Il en apprécie le prix et assure la Compagnie de l'intérêt qu'il ne cessera de lui porter.

Maître Des Guerres entretient ses Confrères de la vie du Baron Feuchères qui fut Commandant des Départements du Gard et de l'Ardèche et qui fut un bienfaiteur de Nîmes dans les conditions et les circonstances qui seront exposées au cours de cette communication.

Il remercie M. Sablou, Archiviste Départemental, d'avoir bien voulu mettre à sa disposition les documents nécessaires pour parler de la vie et de la carrière de cet Officier Général.

Il décrit tout d'abord la brillante carrière du Baron de Feuchères, né à Paris, sur la Paroisse St-Barthélémy, le 20 Novembre 1785, entré à l'Ecole Militaire de Fontainebleau le 20 Mars 1805. Il gagna successivement ses grades jusqu'à celui de Chef de bataillon dans la grande armée, sous les ordres successifs de l'Empereur, des Ducs de Montebello, Dalmatie, et du Maréchal Suchet Duc d'Albuféra.

Il prit part aux batailles d'Eylau, de Friedland et aux deux sièges de Saragosse et accomplit de brillantes actions d'éclat qui lui valurent les félicitations de l'Empereur.

Le 6 Août 1818 alors qu'il était Lieutenant-Colonel au 6ème Régiment d'infanterie de la garde Royale il épousa à Londres Sophie Daves, jeune anglaise de 26 ans.

Celle ci, née dans l'île de Vight le 29 Septembre 1792, eut après une enfance et une jeunesse assez misérables, le bonheur d'attirer l'attention du Duc de Bourbon, père du Duc d'Enghien et fils du Prince de Condé qui s'était retiré en Angleterre après la dissolution de l'armée que commandait son père.

Il avait 55 ans en 1811 lorsqu'il remarqua cette jeune femme à laquelle il fit donner une éducation complète, dont il fit sa maîtresse et qu'il emmena en France et à Paris lorsqu'il revint d'émigration en 1814 et en 1815.

Afin de lui donner la respectabilité nécessaire, il la maria au lieutenant Colonel Feuchères qu'il fit nommer par le Roi son Aide de Camp et à qui sur sa demande le Roi conféra le titre de Baron.

Le Lieutenant Colonel Feuchères ignorait la situation exacte ou plutôt la nature des rapports de sa femme avec le Duc de Bourbon. Il croyait que celle-ci, comme elle le lui avait laissé entendre, était la fille naturelle du Prince.

Le contrat de mariage avait été passé le 9 Juillet 1818 chez Maître Chamfort Notaire à Vincennes.

Le Duc de Bourbon avait assuré aux Epoux une rente annuelle de 7200 Frs il était en outre stipulé dans le contrat une clause de gain de survie en faveur de celui des époux qui mourrait le dernier. Cette clause permit, nous le verrons, au Baron de Feuchères de devenir un bienfaiteur de Nîmes.

En effet, dès qu'il connut la véritable nature des rapports entre sa femme et le Prince, par suite d'un aveu de celle-ci dans un moment de colère ; il se sépara d'elle donna sa démission d'aide de Camp et renonça à tous les avantages que lui avait valu sa situation matrimoniale.

La Baronne restée seule augmenta de plus en plus son emprise sur son vieil amant et réussit à faire signer à celui-ci en 1829 un testament, aux termes duquel il instituait légataire universel de ses biens le Duc d'Angoulême, fils du Duc d'Orléans devenu plus tard Louis Philippe, avec comme corollaire plusieurs legs et notamment un legs important en faveur de la dite Baronne de 12 millions environ sur 80 dont se composait la succession et notamment le Château de St-Leu.

Or, le 27 Août 1830 le Duc de Bourbon fut trouvé à 8 heures du matin à St Leu pendu à l'espagnolette de la fenêtre Nord de sa chambre par deux mouchoirs tressés l'un dans l'autre.

L'enquête conclut au suicide mais la rumeur publique accusait la Baronne d'avoir organisé un véritable assassinat.

Le Prince Louis de Rohan cousin germain du Duc de Bourbon porta plainte pour assassinat et se porta partie civile.

Après diverses péripéties et une information fer-



tile en incidents la Chambre des mises et la Chambre des Appels correctionnels de la Cour de Paris réunies conclurent par un arrêt du 21 Juin 1831 qu'il n'était pas établi que la mort fut due à un crime.

Sur pourvoi du Prince de Rohan la Cour de Cassation rejeta le pourvoi et à la suite d'une instance en annulation du testament pour captation la première chambre du Tribunal Civil de la Seine par jugement du 22 Février 1831 rejeta la demande et valida le testament.

La Baronne devait mourir à Londres le 15 Décembre 1840.

En vertu de la clause de gain de survie une partie de sa fortune devait revenir à son époux.

Mais le Baron de Feuchères ne voulut pas profiter d'une fortune dont l'origine était au moins douteuse et par acte passé devant Maître Bordarier Notaire à Nîmes en 1841 il fit une donation totale de cette partie de la fortune de sa femme en faveur de différents établissements et notamment des Hopitaux de Nîmes de Génolhac et de Privas ainsi qu'au Consistoire et à l'Evêché de Nîmes en faveur des familles nécessiteuses.

En remerciement le Conseil Municipal dans sa séance du 11 Novembre 1842 décida de donner à l'Avenue du Chemin de Fer le nom du Baron de Feuchères ; et décida également qu'un buste en marbre du Bienfaiteur serait élevé et placé à l'Hôpital.

Ce buste exécuté par Pradier fut placé en 1850 qu'est-il devenu ?

Sur cette avenue fut construit l'hôtel de la Préfecture du Gard d'après les plans de l'architecte Armand Feuchères.

En 1846 le Baron Feuchères se lança dans la politique et se présenta à Nîmes contre le légitimiste Ferdinand Bechard.

Il fut élu par 425 voix contre 366 sur 799 votants et 841 inscrits.

Que fit-il à la Chambre ? on l'ignore. Il ne devait pas se représenter en 1848.

Le Baron Feuchères fut successivement Inspecteur Général de l'Infanterie, Commandant de la 13<sup>ème</sup> Di-

vision Militaire et Membre du Comité consultatif de l'infanterie.

Il se remaria en 1851 avec une dame Gide beaucoup plus jeune que lui puisqu'elle était née le 18 Avril 1800.

Il mourut à Paris le 22 Novembre 1857 sa deuxième épouse devait lui survivre de longues années.

Elle ne mourut que le 24 Février 1895 âgée de 95 ans.

L'orateur conclut qu'il était intéressant le jour où l'Académie recevait M. le Préfet du Gard, de se pencher sur la carrière et sur la vie de cet Officier Général qui montra des qualités militaires brillantes et aussi des qualités de désintéressement puisqu'il ne voulut pas profiter d'une fortune mal acquise et préféra en faire profiter les indigents et spécialement ceux de la Ville de Nîmes sa patrie d'adoption.



## SEANCE DU 23 NOVEMBRE 1962

La Séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. De Balincourt, Président.

Étaient présents : Melle Lavondès, M.M. Docteur Baillet, Dupont, Hutter, Bâtonnier Des Guerrois, Inspecteur Lignières, Davé, Brunel, Pasteur Brunel, Pasteur Loriol, Barnouin, Thérond, Nadal, Bernardy, Modeste, Roger, Lafage, Escholier, Marquis De Lordat,, Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Mes chers Confrères,

L'Académie de Nîmes est en deuil :

Le Mardi 13 Novembre, nous avons dû conduire à sa dernière demeure M. le Préfet honoraire Frank Rouvière.

Il avait été reçu le 22 Avril 1960 par le Président de cette époque, M. Paganelli, également Préfet honoraire. Il succédait à M. le bâtonnier Jean Bosc, auquel il était lié par des liens étroits de famille et d'amitié. Déjà, son état de santé était précaire. De ce fait, nous l'avons peu vu à nos séances, ce que nous avons toujours regretté.

C'est que la valeur de M. Frank Rouvière en bien des domaines était éminente. Elève remarqué du Lycée de Nîmes, Lauréat de la Faculté de Montpellier, Docteur en Droit avec une thèse sur l'évolution des idées constitutionnelles en Turquie, ses qualités de précision dans l'esprit ne cessèrent de s'affirmer tout au long de sa vie.

La Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire pour la guerre 1914-1918 démontre sa valeur morale et la haute qualité de son patriotisme. Aussi fit-il une brillante carrière administrative, qui débuta au Cabinet de Gaston Doumergue, alors Président du Conseil et Ministre des Affaires Étrangères

qui le conduisit pendant 13 ans au poste délicat de la S/Préfecture d'Alès et qui se termina par la Présidence du Tribunal Administratif régional de Montpellier.

Nous savons qu'un deuil cruel fut la grande épreuve de son existence et nous savons aussi combien grande fut sa joie d'être admis parmi nous. Hommage auquel nous demeurons très sensibles et nous sommes fiers d'avoir pu lui offrir cet ultime adoucissement.

Je vous propose de consacrer quelques instants au souvenir ému de votre confrère récemment disparu.

A la reprise Mgr Homs rappelle le titre de la communication qu'il va faire : A la Cour d'Espagne au 16<sup>e</sup> siècle : dans le secret, une femme jésuite. Pendant l'absence de Charles Quint en 1543, une femme fut admise secrètement dans la compagnie de Jésus.

Une fois déjà un homme fut secrètement agrégé à l'ordre : François de Borgia, 4<sup>me</sup> Duc de Candie et qui devait devenir St François de Borgia. C'était en 1546 et il entra officiellement dans la Compagnie cinq ans plus tard en 1551. Mgr Homs rappelle comment François veuf et père de huit enfants se fit jésuite, et donne des détails sur ce grand personnage, ami de Charles Quint et duc de Candie et vice roi de Catalogne.

La femme jésuite en secret, la seule qui ait jamais appartenu à la Compagnie était la fille de Charles Quint, sœur de Philippe II régente d'Espagne de 1554 à 1559. C'est au début de sa régence qu'elle se mit en tête de se faire Jésuite. Parmi les clercs réguliers dont la naissance suscitait un grand enthousiasme, les plus connus étaient les jésuites : ordre réformé et réformateur. Des femmes partageant cet enthousiasme voulaient entrer dans l'Ordre ou fonder une branche féminine. Ignace était farouchement opposé à ces demandes. Pas de femmes dans la Compagnie. Et en 1554 la régente habituée à voir tout céder devant ses désirs demande son admission. Né en 1535 elle perd sa mère en 1539, Jeanne d'Autriche fut élevée par Eléonore Mascarenhas une des plus fidèles protectrices d'Ignace. C'est elle qui communiqua aux infants son enthousiasme

pour la Compagnie. Jeanne qui a été obligée d'épouser l'infant Manuel aux trois quarts idiot, devient veuve, elle a dix-huit ans. D'une intelligence et d'une volonté masculine : elle est un chef-né. Elle est sous l'influence de St François de Borgia ; deux de ses filles sont dames d'honneur de Jeanne. Elle réforme sa maison. Saint Ignace avait obtenu du Pape en 1547 une bulle interdisant aux femmes l'admission dans la Compagnie. La demande de la régente l'embarrassait énormément en ce temps de monarchie absolue. Il réunit une commission de 5 Pères qui s'arrêtèrent à une demie mesure on ne l'admettrait qu'aux vœux scolastiques. Ainsi serait elle Jésuite mais les vœux solennels ne pouvaient être prononcés qu'au bout de 13 ans. Le secret le plus absolu lui était prescrit. La vie religieuse de la régente était purement honorifique. Resta-t-elle dans l'ordre quand elle abandonna le pouvoir ? Il est permis d'en douter. Elle continue à mener une vie pieuse et meurt en 1573 à 38 ans.

Après avoir remercié l'orateur le Président dépose sur le Bureau un volume donné par M. Salles : Obrolangadoucienno, Edition du Centenaire de Li Bourgadiero.



## SEANCE DU 7 DECEMBRE 1962

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel de Balincourt, Président.

Étaient présents : MM. Docteur Baillet, Bâtonnier des Guerrois, Dupont, Ligniès, Velay, de Régis, Nadal, Barnouin, Pasteur Loriol, Modeste, Bernardy, Lacombe Secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Seston.

M. Germain fait hommage d'un volume qui a pour titre: Aperçu historique du Satapre de Sauve. Il annonce un ouvrage qui paraîtra prochainement sur Florian.

L'Académie de Vaucluse nous a adressé un volume de mémoires. M. Bernardy présente comme membre non résidant M. Chabrol. Après les formalités d'usage l'élection aura lieu dans une séance ultérieure.

M. Velay fait une communication sur la première représentation de Carmen, le 3 Mars 1875.

Tout le monde, dit M. Velay, connaît de Bizet la tête puissante et cette chevelure drue, crépue, le regard étincelant derrière le lorgnon, la bouche mince, précise, à la fois agressive et moqueuse, hermétique, telle l'a peinte à Rome, pour la suite des siècles, Gugliemetti.

Il avait une ascendance de musiciens : son père, son oncle, sa mère, sa tante maternelle. A peine âgé de 18 ans, il avait participé à un concours d'opérettes organisé par Jacques Offenbach. Les 2 premiers prix ex-œquo furent attribués à Georges Bizet et à son condisciple Charles Lecocq. Lorsque Bizet partit pour Rome, où il devait accomplir un stage imposé de 2 années, Carafa, frère cadet du prince Carafa de Colobrano, ancien chef d'escadron des hussards de Murat, devenu professeur au Conservatoire de Paris, tint absolument à donner au jeune voyageur une lettre de recommandation pour le compositeur Mercadante, alors célèbre. Bizet (il n'avait pas 18 ans, répète M. Velay), décacheta la lettre. Elle était ainsi conçue : « Mon vieil

«ami je te recommande vivement le porteur de la «présente, M. Bizet, lauréat du Conservatoire. C'est «un jeune homme sympathique et bon garçon. Mais «soit dit entre nous, en fait de talent, c'est un ane» !.

Dans cette période de lutte pour le pain de chaque jour, aucune place n'est laissée à la méditation ni à la rêverie.

« Je n'ai jamais connu la misère, écrira-t-il plus tard, mais je sais ce que c'est que la gêne, et je «sais combien cela frappe sur l'intelligence».

Il fait recevoir à l'opéra-comique «la Guzla de l'Emir», pièce lyrique en un acte, puis, Carvalho lui confie le livret d'un opéra en 3 actes : c'est celui des «Pêcheurs de perles». Bizet n'a pas 25 ans. La critique sauf Berlioz qui lui consacre dans «les Débats» un feuilleton favorable et d'une singulière clairvoyance, est réservée.

Bizet n'avait d'ailleurs pour cette œuvre de sa jeunesse que peu d'estime, à part 2 ou 3 morceaux qu'il chantait en s'accompagnant au piano, lorsque des amis, qui venaient chez lui, l'en priaient, et Bizet, obligé de satisfaire aux exigences du négoce musical, écrivait des mélodies, d'ignobles valse et même des solos de pistons !

Il expédia en 4 mois les 4 actes de «la Jolie fille de Perth», qui dépasse de beaucoup la qualité des ouvrages que l'on servait à cette époque.

Puis, commandée toujours par Carvalho, alors directeur du Vaudeville, ce fut la première de l'Arlésienne.

Bien avant Bizet, Victor Massé, l'auteur des «Noces de Jeannette» avait songé à mettre Carmen en musique dans un livret de Victorien Sardou.

Pour adapter leur ouvrage aux instances du théâtre comique où ils étaient passés maîtres, Meilhac et Halévy vidèrent le conte Mériméen de sa richesse psychologique, de son mystère inquiétant.

Les contrebandiers, dont Mérimée décrit l'existence violente sont devenus de gais lurons, semblables aux

bandits facétieux des « Brigands », de Fra Diavolo, aux corsaires joyeux de « Zampa » quant à la gitane, elle n'a plus sa cruauté ni ses mobilités de félin. C'est une comédienne, qui travaille pour la scène, et ne porte que des ornements de théâtre :

La « Zingarella » farouche, instigatrice des mauvais coups, et des forfaits de sa clique, l'indomptée qui se refuse au moindre semblant de servitude, la faunesse de Mérimée est devenue une aguichante coquine aux ordres d'un chef bouffon : le Dancaïre.

Madame Bizet était tendrement attachée à son mari, quand il mourut, 6 ans après son mariage, elle confia à Charles Gounod « Ses 6 années de bonheur « que le mariage m'a données, il n'est pas une heure, « pas une minute, par laquelle, je ne serais heureuse de « passer encore. »

Elle avait inspirée une passion profonde à Marcel Proust, condisciple au lycée Condorcet, de son fils Jacques Bizet. Après son second mariage avec Émile Straus, avocat de talent et fort riche, elle continua de s'appeler Madame Straus-Bizet.

Galli-Marié, qui interprétait Carmen, avait 35 ans. Elle était brune, plutôt petite et ronde, elle était douée d'un puissant mezzo qu'elle avait mis longtemps à assouplir. Elle fut et resta Carmen jusqu'à la fin de sa vie, elle n'échappa plus au personnage qui s'était inscrit dans sa voix, dans sa chair, dans son âme même.

Le meilleur témoin que nous ayons de la première représentation de Carmen est Vincent d'Indy. Il s'était glissé dans la salle pendant les 13 représentations qui avaient précédé. Comme le ténor Lhérie n'arrivait pas à chanter juste « Halte là, qui va là ? Dragons d'alcala » qu'il devait entonner.

Dans la coulisse, Vincent d'Indy accepta de se tenir derrière un portant auprès du chanteur pour lui indiquer le ton exact et l'y maintenir. Vincent d'Indy eut ainsi le loisir de pénétrer les particularités de la partition, qu'il ne cessa plus d'admirer.

L'exécution orchestrale de Carmen fut, le 1<sup>er</sup> soir, correcte mais sans relief, ni nuance. Les choristes, dont la musicalité était, à cette époque, faible, s'embrouillè-



rent dans les ensembles et, particulièrement dans le chœur des «cigarières» au premier acte. «L'andantino» de Don José, qu'on appelle depuis «la romance de la fleur» n'avait produit aucun effet sur l'assistance. Le 3<sup>e</sup> acte fut écouté sans aucune réaction de la part d'un public décontenancé, indifférent et sourdement hostile. La soirée, qui traînait en longueur, prit fin dans une atmosphère glaciale.

Frédéric Nietzsche, dans la dernière période de sa vie, avait pris résolument parti contre les doctrines wagnériennes qu'il avait autrefois pronées. En 1881, il entendit Carmen pour la 1<sup>ère</sup> fois à Gênes. «J'en ai été bouleversé», écrivait-il à sa sœur, et il ajoutait: «C'est le meilleur opéra qui existe, cette musique de Carmen possède avant tout ce qui est le propre des pays chauds : la sécheresse de l'air, la limpidité dezza.»

Galli-Marié s'était éprise de Bizet. Ils se querelaient souvent. Après une dispute violente, ils s'étaient séparés. C'est à la suite de cette rupture qu'il serait tombé gravement malade et aurait, peu après, mis fin à ses jours.

Mais ce point n'est nullement établi et, dans les quarante volumes de souvenirs de Ludovic Halévy, aucune allusion n'est faite au prétendu suicide de Bizet, à ce détail près, cependant, que trois lignes ont été si énergiquement rayées qu'il est impossible de déchiffrer, sous les ratures, le texte primitif.

Les amis de Bizet tinrent rigueur à l'irascible interprète qui, pendant plus de huit ans, ne reparut plus sur une scène parisienne.

Le 27 Octobre 1883, elle fut de nouveau affichée à l'opéra-comique, et sur le désir exprimé par Madame Straus-Bizet elle même.

Quant il mourut, le 4 Juin 1875, (il n'avait pas encore 37 ans) Bizet était sourd de l'oreille gauche, comme Beethoven, comme Schuman et plus près de nous, comme Gabriel Fauré.



## SEANCE DU 21 DECEMBRE 1962

L'Académie s'est réunie, à 17 heures, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Colonel de Balincourt.

Étaient présents : M.M. Hutter, Flaugères, Davé, Barnouin, Pasteur Brunel, Pasteur Lauriol, Docteur Baillet, Bâtonniers : Lafage, des Guerrois, Nadal, Dupont, de Régis, Hugues, Chanoine Homs, membres résidants, Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Dès l'ouverture de la séance M. le Président au nom de l'Académie a offert à M. le Bâtonnier Lacombe, secrétaire perpétuel un souvenir destiné à commémorer le 36<sup>me</sup> anniversaire de son élection aux fonctions de secrétaire perpétuel et le 40<sup>me</sup> anniversaire de son élection à l'Académie.

M. le Secrétaire perpétuel,

Depuis le 10 Décembre 1926, les membres de l'Académie de Nîmes, convoqués par vos soins, constatent, à leur arrivée dans leur salle réunion, que vous êtes déjà à la place qui vous est réservée à proximité du Président en exercice, mesure de prudence, dont j'ai pu apprécier mieux que quiconque la haute sagesse. Vous prenez connaissance des documents parvenus et vous envisagez la suite à y donner.

La séance commence. Vous avez la parole pour la lecture du procès-verbal de la séance antérieure : sauf exception pour un détail, il est toujours accepté à l'unanimité. La séance suit son cours. L'auteur de la communication prend la parole. Il s'est d'ailleurs mis en rapport avec vous depuis plusieurs semaines. Tandis que nous écoutons, on vous voit prendre des notes en vue de la rédaction du procès-verbal, qui sera lu à la séance suivante.

Telle est, depuis 36 ans, ce que j'appellerais la plus visible de vos activités. C'est aussi la moins importante.

Vous surveillez, dans le silence de votre cabinet, la composition de nos mémoires et des compte-rendus

trimestriels de nos séances, ce qui entraîne la correction des épreuves avant leur tirage. Vous acheminez ces publications vers les bénéficiaires, dont le nombre dépasse la centaine : membres résidants et non-résidants, membres correspondants, sociétés savantes avec qui nous échangeons nos travaux. Les uns et les autres admettraient difficilement des erreurs ou des oublis...

J'ai l'honneur de parler, M. le Secrétaire perpétuel, au nom des membres actuels de l'Académie de Nîmes et j'ose parler aussi au nom de tous ceux qui, depuis le 10 Décembre 1926, ont disparu pour toujours ici-bas. Nous vous sommes infiniment reconnaissants de votre immense labeur.

Nous vous sommes reconnaissants aussi de tout autre chose.

Il y a quelques semaines, nous recevions notre Président d'honneur et de droit. Je lui disais qu'il fait bon se réunir deux fois par mois, 16 Rue Dorée. J'aurais pu développer cette pensée et affirmer qu'il existe entre nous, de formations intellectuelles variées, de conceptions philosophiques différentes, qui avons réagi de façons si diverses aux tragédies de notre siècle, qu'il existe entre nous, dis-je, une harmonie indéniable et qui, étant donné ce qu'est la pauvre nature humaine, vaut d'être notée.

Cette harmonie, nous le proclamons, nous la devons pour la plus grande part, à l'action constante, au tact parfait, à la perspicacité infallible de Monsieur le Bâtonnier Lacombe, notre Secrétaire perpétuel.

Tel est le point essentiel que nous avons voulu mettre en lumière aujourd'hui et nous n'avons que trop tardé.

Pour qu'il subsiste un témoignage de la reconnaissance et de l'attachement de l'Académie de Nîmes à votre endroit, M. le Secrétaire perpétuel, nous vous demandons de nous faire le plaisir d'accepter un modeste souvenir : « L'histoire du Consulat et de l'Empire de Madelin » en 16 volumes, soit 1 volume pour plus de deux ans de vos inappréciables et irremplaçables activités.

Me Lacombe remercie ses confrères de l'attention

qu'ils ont eue à son égard et évoque le souvenir des présidents et des secrétaires avec lesquels il s'est trouvé en rapport et notamment celui de M. le conseiller Margier et de M. le bâtonnier de Valavieille.

La parole est ensuite donnée à M. Seston qui entretient ses confrères du « drame intérieur d'Albert Camus ».

### LE DRAME INTERIEUR D'ALBERT CAMUS

Ce drame se définit ainsi : dans sa méditation sur la condition humaine, parti à priori de l'idée que l'explication de l'homme doit être recherchée uniquement en lui même, sans recours à une explication transcendante, Camus a été entraîné, malgré lui, par la logique de sa pensée, sur une pente qui le menait tout droit à faire intervenir cette transcendance.

Les étapes de ce drame peuvent se résumer ainsi :

1) Au point de départ constatation de l'absurdité de la vie (position existentialiste, anti humaniste,) œuvres : L'étranger, le mythe de Sisyphe.

2) Ensuite : Révolte contre cette absurdité par la prise de conscience de la liberté de l'homme et de son devoir d'assurer lui-même son bonheur (position humaniste, qui fait de l'homme un être « à part » dans la création).

Œuvres : Mythe de Sisyphe (fin) l'Homme révolté.

3) En conséquence. Pour assurer ce bonheur, l'homme doit se référer à un principe sacré : Il le trouve dans le dépassement de lui-même, dans un grand élan d'altruisme qui lui confère une sorte de sainteté sans dieu.

Œuvres : «La Peste» .

4) Orientation de Camus vers (une recherche du Sacré, sur un plan situé au dessus de l'homme) : La communion avec le Cosmos.

Œuvres : «L'Etranger» , «L'Exil et le Royaume» .

L'accident du 4 Mars 1960 a interrompu cette évolution de Camus.

Serait-il allé plus loin sur le chemin de la transcendance ? D'aucuns ont paru le penser. Mais c'est une question désormais insoluble.